



Ex Libris



Rubens Borbo
Alves de Moraes

Le ne fay rien
sans
Gayeté

(Montaigne, Des livres)

Ex Libris
José Mindlin

VOYAGES,
RELATIONS ET MÉMOIRES
ORIGINAUX
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE
DE L'AMÉRIQUE.

— 000 —
IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
RUE RACINE, 28, PRÈS DE L'ODÉON.

**VOYAGES,
RELATIONS ET MÉMOIRES**

ORIGINAUX

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE

DE L'AMÉRIQUE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS,

PAR H. TERNAUX-COMPANS.



SECOND RECUEIL DE PIÈCES

SUR

LE MEXIQUE.



INÉDITES.



Paris.

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.



M. DCCC XL.

PIÈCES

SUR

LE MEXIQUE



INÉDITES.

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR FRANÇAIS.



Les pièces que contient ce volume font mieux connaître l'état du Mexique , à l'époque de la conquête , que ne le feraient de longues dissertations. On y voit la lutte entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel ; entre les conquérants qui croyaient qu'ils pouvaient tout se permettre à l'égard des Indiens , et les religieux qui voulaient se mêler de toutes les affaires , sous prétexte de protéger leurs néophytes.

Nuño de Guzman et les membres de la première audience ne pensèrent qu'à s'enrichir. Ramirez de Fuenleal et ses collègues , quoique animés de meilleures intentions , ne purent mettre un terme au désordre. Cette gloire était réservée à D. Antonio de

VIII PRÉFACE DE L'ÉDITEUR FRANÇAIS.

Mendoza, le premier et un des meilleurs vice-rois qui aient gouverné le Mexique.

J'ai joint à la fin du volume quelques rapports qui lui furent adressés sur l'état des Indiens avant la conquête, lors de l'enquête que fit faire le gouvernement pour connaître quels impôts ils payaient à cette époque.



PIÈCES
SUR
LE MEXIQUE.

I.

LETTRES

DE DON JUAN DE ZUMARRAGA , ÉVÊQUE ÉLU DE MEXICO ,
AU ROI.

D. F. Juan de Zumarraga naquit en 1468 , à Durango , et reçut l'habit de Saint-François au couvent de N.-D. de Aranzazu , en Biscaye. En 1527 , il fut nommé évêque de Mexico , et sacré peu de temps après par D. Fr. Julian Garcés , évêque de Tlascala. Il mourut en 1548 , à l'âge de quatre-vingts ans.

On a beaucoup reproché à Zumarraga et aux missionnaires de son temps , la destruction de tous les manuscrits mexicains. Ils ont sans doute causé à la science un tort irréparable ; mais il ne faut pas oublier que leur grande affaire était la propagation de la religion chrétienne , et ils regardaient comme un devoir de détruire tout ce qui pouvait leur rappeler leurs anciennes croyances.

I

Que la grâce , la paix et la miséricorde de
N. - S. J. - C. soient avec V. M. , et qu'elle

lise avec attention cette lettre écrite avec l'intention sincère et légale de servir Dieu et V. M. J'écris sans passion et pour être utile aux habitants tant espagnols qu'indigènes de ce pays ; pour décharger ma conscience et pour remplir les devoirs de la charge que j'ai acceptée comme une croix et un martyre ; je dirai la vérité, quand même il devrait m'en coûter la vie, qui est menacée, à ce qu'on dit, par la haine de mes ennemis ; mais celui qui doit nous juger tous me tiendra compte un jour des persécutions que je souffre pour sa cause.

Aussitôt mon arrivée dans ce pays, après avoir consulté les religieux les plus graves, ainsi que les conquérants et les habitants les plus anciens, j'ai adressé à V. M. un rapport sur l'état dans lequel je l'ai trouvé ; mais maintenant que j'ai plus d'expérience, et que j'ai pu m'instruire en conversant avec les indigènes, je puis lui faire connaître la manière de voir des Espagnols, et tout ce qui

s'est passé depuis l'arrivée de l'audience royale avec laquelle je suis venu , et c'est au nom de Dieu que je supplie V. M. de vouloir bien remédier aux abus.

V. M. sait que quand Fernand Cortez vint pour la première fois dans ce pays , il était envoyé par Diego Velazquez, gouverneur de Cuba , à la recherche de Grijalva, que celui-ci avait envoyé avec une flotte pour faire des découvertes. Velazquez avait ordonné à Cortez de revenir avec lui s'il le trouvait, parce qu'il n'avait pas de permission de V. M. pour faire des conquêtes; et dans le cas contraire, de changer sur la côte, contre de l'or, toutes les marchandises qu'il avait apportées à cet effet, et de revenir à Cuba. Grijalva y étant revenu avant que Cortez mit à la voile, celui-ci aurait dû renoncer à son expédition, car l'effet devait cesser avec la cause; mais Cortez, se voyant avec des hommes et des vaisseaux, et conduit sans doute par une inspiration de Dieu, qui voulait arracher ce pays

au démon, ne suivit pas les instructions de Velazquez. Il partit, et, guidé par la divine Providence, arriva bientôt au premier port du Mexique, qui se nomme San Juan de Ulua. Le pays lui plut beaucoup, et il crut rendre un grand service à V. M. en le colonisant. Il y débarqua donc, contrairement aux ordres qu'il avait reçus, et écrivit à V. M., ainsi qu'à Diego Velazquez, pour rendre compte de sa conduite. Les uns l'approuvèrent de s'être adressé directement à V. M., et de lui avoir envoyé l'or qu'il s'était procuré; d'autres l'en blâmèrent, et dirent qu'il aurait dû le remettre à Velazquez. L'armée de Cortez se divisa donc en deux partis; mais ses amis l'emportèrent et le proclamèrent capitaine général. Il réduisit à l'obéissance, quoique avec beaucoup de peine, les partisans de Velazquez, qui tentèrent même plusieurs fois de l'assassiner. La Providence le préserva pour qu'il conquît ce pays; car, selon tous les gens impartiaux, on

n'y serait jamais parvenu sans lui. Il s'empara donc de tout le Mexique et de sa capitale. V. M. connaît les détails de cet événement.

Aussitôt que le pays fut soumis, Fernand Cortez, à la prière de Julien de Alderete, trésorier de V. M., et de tous les conquérants, fit la répartition des Indiens. Le pays était sur le point d'être entièrement détruit, car, sous prétexte de chercher des vivres, les Espagnols s'emparaient de tout ce qu'ils trouvaient. Ce fut à cause de cela qu'il se décida à faire cette répartition, dans laquelle il prit cependant, pour lui et pour ses amis, tout ce qu'il y avait de meilleur. Plusieurs conquérants, et particulièrement ceux qui s'étaient montrés partisans de Diego Velazquez, furent donc peu satisfaits de la part qu'il leur avait faite. Il avait assigné à V. M. les villes et les provinces les plus importantes; mais ensuite il les enleva aux officiers royaux qui s'en étaient déjà mis en possession, en disant qu'en les donnant en commanderie à des par-

ticuliers, le quint des tributs que ceux-ci seraient obligés de payer rapporterait davantage au trésor royal, tandis que tout le profit était aux officiers royaux et à leurs serviteurs. Il prit pour lui l'importante ville de Tezcuco, qui appartenait auparavant au domaine royal, et distribua le reste à sa convenance.

Il y avait peu de temps que le Mexique était conquis et partagé, quand les officiers de V. M., Alonso de Estrada, Rodrigo de Albornoz, Gonzalo de Salazar et Pero Almendez Chirino y arrivèrent. Cortez leur fit le meilleur accueil, les mit en possession de leurs charges, et les combla de biens. Tous lui firent les plus grandes démonstrations d'amitié, sans en excepter le facteur Salazar.

A cette époque Fernand Cortez envoyait de tous côtés des capitaines avec bon nombre de soldats pour parcourir le pays et examiner quelles étaient les provinces qu'il serait convenable de coloniser. Parmi eux se trouvait Christoval de Olid, à qui il donna une flotte et une

armée pour aller coloniser la province de Hibueras, et le cap de Honduras qui passait pour un pays très-riche. Les préparatifs de cette expédition coûtèrent beaucoup d'argent à Cortez; mais Christoval de Olid, qui avait été serviteur de Diego Velazquez, et qui par conséquent était ennemi de Cortez, n'eut pas vu plutôt la richesse du pays, qu'il prit la résolution de se rendre indépendant. Aussitôt que Cortez l'eut appris, il lui envoya quelques officiers pour le sommer de reconnaître son autorité; mais Olid s'y étant obstinément refusé, il résolut d'y aller en personne, sans se laisser effrayer par les difficultés que présentait un aussi long voyage par terre.

Cortez se mit donc en route, laissant pour haut-justicier (*justicia mayor*) de tout le pays le licencié Zuazo, auquel il donna le pouvoir de décider toutes les contestations. Il lui donna pour collègues dans le gouvernement le trésorier Alonso de Estrada et le contador Albornoz.

A peine Cortez avait-il quitté la ville, qu'Estrada et Albornoz se brouillèrent, s'accablèrent réciproquement d'injures, et tirèrent même l'épée l'un contre l'autre. Cortez, informé de ce désordre par des lettres qu'il reçut de Mexico, fit partir de Guazacalco, où il se trouvait alors, le facteur Gonzalo de Salazar et l'inspecteur (*veedor*) Peralmindez Chirino, qu'il chargea de mettre un terme à ces désordres. Il leur donna deux patentes : d'après l'une, s'ils trouvaient d'accord Albornoz et Estrada, ils devaient simplement s'adjoindre au gouvernement, et gouverner tous les quatre de concert avec le licencié Zuazo qui, comme jurisconsulte, conservait seul l'administration de la justice ; mais, si la discorde continuait, Salazar et Chirino étaient autorisés, par l'autre patente, à prendre seuls les rênes du gouvernement. Ceux-ci, poussés par leur ambition, s'entendirent avec Albornoz ; celui-ci détestait tellement Estrada, qu'il consentit à être dépouillé de son pouvoir, pourvu

qu'il l'entraînât dans sa chute, et qu'on le punit comme le fauteur de tous les troubles. D'accord avec Albornoz, les envoyés de Cortez déchirèrent la première patente, et ne montrèrent que celle où il était dit que, puisque Estrada et Albornoz ne pouvaient s'accorder, ils leur étaient substitués dans le gouvernement. Estrada se soumit d'abord; mais ayant appris d'Albornoz, avec lequel il s'était réconcilié, l'histoire de la patente déchirée, ils allèrent se plaindre au licencié Zuazo, et demandèrent à être reconnus de nouveau comme membres du gouvernement. Zuazo décida en leur faveur; mais il y eut beaucoup de troubles et de désordres à ce sujet, et la guerre civile fut plusieurs fois sur le point d'éclater.

Salazar, en homme adroit, se ligua avec un certain Rodrigo de Paz, parent de Cortez, qui remplissait les fonctions d'alguazil mayor, et qui jouissait d'une grande influence dans le pays, parce que tous les partisans de Cortez le regardaient comme leur chef. Soutenu par lui,

il fit arrêter le trésorier et le contador, les retint prisonniers dans leurs maisons, commença à faire faire le procès de leurs amis et de leurs partisans, auxquels il infligea en public un châtement honteux. La guerre civile fut de nouveau sur le point d'éclater ; mais grâce à Dieu et aux sermons de F. Martin de Valencia et de quelques autres saints religieux, on parvint à l'empêcher.

Aussitôt que Salazar et Chirino se virent maîtres du gouvernement, et que le corps municipal leur eut prêté serment, ils commencèrent à voler de toutes les manières. Ils arrêtaient et torturaient les chefs indiens pour leur extorquer leur or et leurs bijoux. Ils distribuèrent des *repartimientos* très-considérables à tous ceux qui suivaient leur parti. Rodrigo de Paz ayant voulu leur faire quelques observations, et leur ayant envoyé des religieux pour leur représenter qu'ils ruinaient et perdaient le pays, ils le firent arrêter pour se délivrer d'un censeur importun. Cette ar-

restation causa un tel tumulte, que la guerre civile fut une troisième fois sur le point d'éclater ; malgré cela, ils lui firent son procès, et le firent pendre au bout de peu de jours, après lui avoir fait subir les plus cruelles tortures. Quelque temps auparavant ils s'étaient déjà emparés, sous je ne sais quel prétexte, de la personne du licencié Zuazo, et l'avaient exilé, ainsi que plusieurs des principaux partisans de Cortez, afin que personne ne pût s'opposer à leurs volontés, et qu'ils fussent entièrement maîtres du gouvernement qui, entre leurs mains, était le plus désordonné qu'on puisse imaginer.

Vers cette époque, Salazar et Chirino répandirent le bruit que Cortez avait péri sous les coups des Indiens, avec tous ceux qui l'accompagnaient dans son expédition d'Hibueras. Les amis de Cortez contredirent cette nouvelle, ce qui les irrita tellement, qu'ils osèrent faire proclamer publiquement que personne ne fût assez hardi pour dire que Cortez vivait

encore, sous peine de cent coups de fouet. Salazar surtout se montrait très-violent contre Cortez, et le traitait publiquement d'hérétique, de traître et d'usurpateur. Il ajoutait que, même dans le cas où Cortez vivrait encore, il ne le laisserait jamais rentrer dans le pays; que ce n'était pas comme facteur qu'il était venu au Mexique, mais qu'il était porteur d'un ordre secret du roi pour arrêter Cortez, et qu'il l'aurait exécuté si celui-ci ne fût parti pour Hibueras.

Les Espagnols se divisèrent donc de nouveau en deux partis : l'un, auquel appartenait Salazar, se composait des anciens amis de Velazquez; l'autre, de ceux de Cortez. Salazar fit arrêter tous ceux de ces derniers dont il put s'emparer; les autres se réfugièrent dans les forêts quand le bruit de la mort de leur chef se répandit dans Mexico. Salazar et Chirino forcèrent de nouveau le corps municipal à les reconnaître comme gouverneurs au nom de Votre Majesté. Pour accréditer le bruit de la

mort de Cortez, ils firent célébrer de pompeuses funérailles en son honneur au couvent de Saint-François. Ils firent faire un inventaire de tout ce qu'il possédait et le vendirent au plus vil prix, car ils eurent soin d'en faire fixer l'estimation par un nommé Hernando Lopez, qui était un de leurs plus chauds partisans. Quand la vente fut terminée, ils se firent prêter par lui un très-grand nombre de pesos d'or qu'ils envoyèrent en Espagne pour les mettre en sûreté. Salazar fit aussi piller la maison du roi de Tezcuco, qui avait accompagné Cortez à Hibueras, en disant qu'il avait également péri dans l'expédition. On est sûr qu'il y prit au moins cinq ou six mille pesos d'or, mais on dit qu'il y en avait plus de trente mille.

Quand Cortez et ses amis rentrèrent à Mexico, ils ne purent jamais savoir exactement ce qu'on leur avait pris, parce que celui qui en avait fait l'inventaire s'était enfui en Espagne et était mort dans la prison de Séville. Quant

au roi de Tezcuco, il ne put jamais rien recouvrer de tout ce qu'on lui avait enlevé.

Une femme de bien, dont le mari avait accompagné Cortez, ayant dit dans sa douleur que cette nouvelle n'était pas vraie et qu'ils étaient tous bien portants, Salazar lui fit donner publiquement vingt coups de fouet comme devineresse. Il était maître absolu du pays, le gouvernait comme un tyran, et avait enrichi ses partisans avec les Indiens et la dépouille de Fernand Cortez et de ses compagnons; car il comptait sur l'intérêt qu'ils auraient à le défendre et à le soutenir si celui-ci reparaissait, ce que les anciens amis de Diego Velasquez, qui avaient embrassé son parti, étaient tout disposés à faire. Les amis de Cortez, affligés et dépouillés de tout, se réfugièrent dans les couvents en attendant le secours que Dieu leur enverrait. Salazar passait chaque semaine en revue ses soldats, dont le moindre se vantait hautement que si Cortez était encore en vie, il se

chargeait de le faire prisonnier ou de le tuer à coups de lance.

Pendant tout ce temps, Cortez ignorait complètement tout ce qui se passait. Il apprit enfin, par un vaisseau qui vint toucher à Honduras, la tyrannie de Salazar et la manière dont il avait traité ses amis. Comme il ne pouvait quitter le pays, il envoya un de ses pages à Mexico avec une révocation de ses patentes antérieures, et une autre par laquelle il annulait tous les pouvoirs des officiers royaux qui en avaient abusé pour allumer un pareil incendie; il nommait pour gouverner à leur place un de ses parents appelé François de las Casas. Mais quand le page arriva à Mexico, il y avait longtemps que François de las Casas n'y était plus, parce que Salazar, pour s'en débarrasser, l'avait envoyé prisonnier en Espagne. Le page, craignant alors que le tyran ne le fit pendre, se réfugia dans le couvent de Saint-François. Quand le bruit de son arrivée se fut ré-

pandu dans la ville, Estrada, Albornoz, Salazar, Chirino et leurs partisans en furent bien étonnés ; car il n'y avait presque plus personne qui crût que Cortez fût encore vivant. Quand les premiers eurent vu la lettre de Cortez, qui révoquait tous les pouvoirs qu'il avait donnés, ils crurent l'occasion favorable pour se venger de Salazar et de tous les affronts qu'il leur avait fait subir. Ils se réunirent secrètement au couvent de Saint-François, et y convoquèrent tous les amis de Cortez, qui s'y étaient réfugiés. Ceux-ci n'osèrent désobéir aux principaux officiers de V. M., qui leur ordonnaient de les suivre. Ils réunirent dans une maison les alcades et les regidors, et se firent remettre par eux la baguette de justice comme lieutenants du gouverneur, quoiqu'ils n'eussent pas de pouvoirs à montrer. Ils se rendirent ensuite tumultueusement à la maison de Cortez, où était logé Salazar ; celui-ci s'y était retranché. Il avait avec lui beaucoup de ses amis bien armés, quoi-

qu'un grand nombre l'eussent abandonné. On rompit les portes de la maison avec de l'artillerie, et l'on s'empara de Salazar au milieu d'un tel désordre, que c'est un vrai miracle que tout n'ait pas été perdu ce jour-là; car les Indiens avaient pris la résolution de profiter de cette occasion pour tomber sur les Espagnols, les massacrer jusqu'au dernier, et délivrer leur patrie.

Estrada et Albornoz, maîtres de la personne de Salazar, et débarrassés de Chirino, qui avait pris la fuite, commencèrent à gouverner de manière à remplir leurs poches. Ils prirent pour eux un grand nombre d'Indiens, en donnèrent à leurs amis, et commencèrent à instruire le procès de ceux qui avaient pris parti pour leurs ennemis : plusieurs furent décapités ou pendus; les autres se réfugièrent dans les couvents, dont on en arracha même quelques-uns pour les faire exécuter. Tous furent dépouillés de leurs Indiens et persécutés de toutes les manières.

Pendant que le Mexique était dévoré par cet incendie, Cortez y rentra. Quand on apprit qu'il avait quitté le port et qu'il approchait de la capitale, un effroi incroyable s'y répandit. Chacun voulait porter plainte des exécutions, des pillages et des vexations qui avaient eu lieu. Les uns accusaient Salazar et Chirino, qui étaient prisonniers, les autres, Estrada et Alborno, qui gouvernaient.

Quand Cortez vit l'écheveau qu'il avait à débrouiller, il se retira au couvent de Saint-François, se confessa et communia, et consulta ensuite le gardien et les religieux les plus graves sur tout ce qui s'était passé et sur la conduite qu'il avait à tenir. Mais ce fut à cette époque qu'arriva à la Nouvelle-Espagne le licencié Luis Ponce de Léon, que V. M. envoyait en qualité de juge de résidence. Aussitôt qu'il eut exhibé ses pouvoirs, tous les officiers de justice lui remirent la baguette, insigne de leur charge ; mais peu de jours après, Dieu l'appela à lui ; d'après le bien que m'ont

dit de lui tous ceux qui l'ont connu , sa mort fut sans doute un châtimeut qu'il plut à la Providence d'infliger à ce pays. Il avait désigné pour le remplacer le licencié Marcos de Aguilar; mais comme il était très-vieux , ses infirmités l'empêchèrent de rien faire. Il mourut au bout de peu de temps , après avoir nommé à sa place le trésorier Estrada.

Sous le gouvernement d'Alonso de Estrada et de Gonzalo de Sandoval, Nuño de Guzman arriva dans la province de Panuco , où V. M. l'envoyait en qualité de gouverneur. Il avait passé par l'île Espagnole et par Cuba , où il s'était arrêté longtemps. Les habitants de ces îles , qui étaient pour la plupart ennemis de Cortez et envieux de la position élevée où il était parvenu , profitèrent du séjour de Nuño de Guzman pour le prévenir contre lui. Il embrassa chaudement le parti de Velazquez par l'influence de son parent Gonzalo de Guzman , qui est aujourd'hui gouverneur de Cuba , et qui avait été longtemps au service de celui-ci.

Aussitôt qu'il fut arrivé dans son gouvernement, il commença à montrer sa mauvaise volonté en écrivant une lettre fort insolente à Cortez, et une autre remplie de témoignages d'amitié au facteur Salazar, qui était alors en prison. Il entretenit constamment une correspondance avec celui-ci, et en vint au point de regarder comme ses ennemis personnels tous ceux qui prétendaient que, loin d'être un traître, Cortez avait rendu de très-grands services à V. M. Il en fit fouetter quelques-uns et cassa les dents à d'autres avec un bâton, sans qu'ils eussent commis d'autres crimes. Il osa même en arrêter quelques-uns sur le territoire de Mexico, et les fit pendre. Il empiéta sur les limites du gouvernement de Cortez, en s'emparant de plusieurs villages que des habitants de Mexico avaient en commanderie; accabla les caciques de tortures et de vexations, et mit garnison chez eux pour les forcer à reconnaître son autorité. Les habitants de Mexico étaient telle-

ment irrités de sa conduite, qu'une des plus grandes preuves de respect et d'obéissance qu'ils aient pu donner à V. M., est de n'avoir pas pris les armes pour marcher contre lui. Avant de partir pour l'Espagne, Cortez fit tous ses efforts pour apaiser Estrada et Sandoval, qui étaient très-irrités. Ils se contentèrent donc de faire dire à Guzman de ne plus leur écrire de semblables lettres, parce qu'ils ne les recevraient ni ne les liraient.

Guzman était donc devenu le chef des partisans de Velazquez et des ennemis de Cortez, tant à cause des impressions qu'il avait reçues avant d'aborder au Mexique, que par l'influence qu'exerça sur lui le facteur Salazar après qu'il y fut arrivé; il espérait, à l'aide de celui-ci, parvenir à évincer Cortez de son gouvernement et à s'en emparer; car, c'est le démon de l'ambition et de l'avarice qui a été cause de tous les crimes qui ont désolé ce malheureux pays.

Quand les membres de l'audience, avec les-

quels je suis venu dans ce pays, y furent arrivés, ils envoyèrent en toute hâte un messenger à Panuco pour en avertir Nuño de Guzman, que V. M. avait nommé leur président : mais avant qu'il fût arrivé à Mexico, deux des auditeurs étaient morts. Il ne restait que le vieux Matienzo et le jeune Delgadillo. Quant à moi, je crois qu'il est également malheureux pour le pays que les uns soient morts et que les autres leur aient survécu.

Peu de jours après l'arrivée des auditeurs à Mexico, on apprit que Nuño de Guzman avait quitté Panuco et s'était mis en route pour se rendre à son poste. Salazar montra bien, dans cette occasion, l'amitié qui les unissait ; car il envoya au-devant de lui des étoffes de soie et des draps, des tailleurs pour faire des vêtements au président et à sa suite, ainsi que de l'argent et des rafraichissements. Albornoz alla au-devant de lui avec des levriers de chasse et tout ce qui pouvait contribuer à son

amusement. Nuño de Guzman reçut très-gracieusement tous ces présents.

Salazar persuada au trésorier Estrada , qui gouvernait alors , d'envoyer au-devant du président Antonio de Caravajal et un médecin nommé Hojeda , qui étaient alors régidors de Mexico. Ils étaient, et se sont toujours montrés depuis , grands amis de Salazar et ennemis mortels de Cortez : ils racontèrent à Guzman tout ce qui s'était passé au désavantage de Cortez et du trésorier, qui , trompé par Salazar, le croyait son meilleur ami. Guzman , pensant que ces deux hommes lui étaient envoyés par la ville , fut ravi de ce qu'ils partageaient sa manière de voir, et y entra avec la résolution bien prise d'assouvir sa haine sur tous les partisans de Cortez.

Salazar n'avait négligé aucun moyen pour circonvenir Matienzo et Delgadillo , les seuls membres de l'audience qui eussent survécu , ce qui lui fut d'autant plus facile, que Delgadillo est comme lui natif de Grenade. Ils avaient

d'ailleurs, dès le jour de leur arrivée, montré beaucoup de mauvaise volonté contre Cortez. Elle avait été augmentée par le triste état dans lequel ils avaient trouvé le pays, et ils se réjouissaient quand on parlait mal de lui. Salazar était sans cesse autour d'eux, s'occupant de leur logement et de tout ce dont ils avaient besoin : à peine les laissait-il seuls pour dormir. Ils le comblaient de faveurs, et il osait répéter sans cesse en leur présence mille horreurs contre Cortez, sans éprouver de contradiction. Quelques personnes cependant pensaient qu'ils agissaient ainsi par ruse, et qu'ils se réservaient de le punir plus tard de tous les désordres qu'il avait causés.

Nuño de Guzman arriva à Mexico tout étonné de la grandeur et de la richesse de la Nouvelle-Espagne, qu'il avait traversée presque tout entière pour se rendre dans cette ville, du grand nombre des indigènes et de la réception qu'on lui avait faite. On lui avait élevé des arcs de triomphe. Un grand nombre

d'Espagnols à pied ou à cheval avaient été au-devant de lui. Les Indiens, couverts de riches vêtements en plumes, avaient exécuté des jeux et des danses. Tout le monde se réjouissait en effet de son arrivée, car on espérait que l'installation de l'audience mettrait un terme à tous les troubles et à tous les désordres. Mais toutes ces belles espérances furent détruites par les manœuvres de Salazar et de ses amis, qui leur inspira une foule de mesures hostiles aux partisans de Cortez ; car il est bien notoire, dans toute la Nouvelle-Espagne, que l'audience ne se laisse guider que par ses inspirations et fait tout ce qu'il veut. L'audience n'a cessé de travailler à diminuer aux yeux de V. M. les services de Cortez, et à noircir sa conduite, dans l'espérance que V. M. ne lui permettrait pas de revenir au Mexique, et qu'ainsi, ils pourraient se partager tout ce qui lui appartient ; car ce sont des gens tellement avarés, que tout leur paraît encore trop peu.

La faveur que le président et les membres de l'audience accordaient à Salazar était manifeste aux yeux de tous. Il mangeait continuellement avec eux, particulièrement avec le président, qui lui donnait toujours la tête de la table. Ce n'était qu'à lui et aux siens qu'ils faisaient bon visage, et ils recevaient très-mal tous ceux qui venaient déposer contre lui quelque plainte à leur tribunal. Cependant personne ne parlait du retour de Fernand Cortez, et l'on accumulait contre lui une telle masse d'accusations, qu'aucun avocat ni personne n'aurait osé élever la voix en sa faveur. Salazar, voulant augmenter son pouvoir, donnait aux membres de l'audience les plus mauvais conseils, et leur enseignait à tyranniser le pays et à remplir leur bourse. C'était surtout un certain Garcia del Pilar, interprète de la langue des Indiens, qui les aidait dans toutes leurs machinations diaboliques. Cet homme, que les membres du gouvernement précédent avaient voulu faire pendre deux ou

trois fois, et qui, malheureusement, avait échappé au châtement qu'il méritait si bien, et à qui Cortez avait défendu, sous peine de mort; de se mêler des affaires des Indiens, profita du voyage de celui-ci à Hibueras, pour se liguier avec Salazar et ses partisans, et ils se mirent à voler tous de concert. Je puis assurer à V. M. que, sans compter ce que Salazar avait déjà envoyé en Espagne, on lui saisit plus de trente mille pesos d'or fin le jour où on l'arrêta, après que la nouvelle de l'approche de Cortez se fut répandue. Il était parvenu à amasser cette somme immense pendant le peu de temps qu'il avait gouverné.

D'après ses conseils et ceux de Pilar, les membres de l'audience envoyèrent de tous côtés des messagers indiens avec l'ordre à tous les chefs et à tous les caciques de venir se présenter devant eux. C'était Pilar qui les recevait; et malheur à ceux qui venaient les mains vides; ce n'était pas du saint baptême

qu'on leur parlait alors. Ils trouvèrent cet expédient trop de leur goût pour ne pas y revenir. De sorte que s'ils ont observé la lettre des instructions de V. M., qui leur défend d'avoir des Indiens en propre, ils exploitent à leur profit ceux de Cortez et de V. M. qui sont au nombre de plus de cent mille. Ceux des bords du lac, de Cuyoacan, de Huexotzinco, de Chalco, de Tamanalco, de Tezcuco, ainsi que tous les villages qui en dépendent, leur fournissent des vivres et des étoffes en telle abondance qu'ils ne savent qu'en faire et les distribuent à leurs amis. Delgadillo fait vendre du maïs et des étoffes par un certain Lerma, auquel on a donné des Indiens quoiqu'il y ait peu de temps qu'il soit venu d'Espagne pour exercer ici la profession de pâtissier. Matienzo a pour agent un certain Antoine Borceguinero qui a été incarcéré et fouetté par la sainte inquisition. Après Salazar ce sont ces gens-là qui sont leurs grands favoris et dont ils font leurs compagnons. Ils

possèdent sous leurs noms de nombreuses bandes d'Indiens qu'ils font travailler aux mines, qu'ils emploient à construire de superbes maisons ou dans les moulins qu'ils ont construits aux environs de la ville et qui leur rapportent de gros revenus. Il n'y a pas vingt jours que l'on a achevé pour le président d'immenses moulins dans la ville indienne de Tacubaya. Il s'est emparé d'un moulin à six roues et d'un grand verger qui appartenait au cacique, ce qui a beaucoup affligé les Indiens, non-seulement parce qu'on leur a pris leurs biens, mais encore parce que, pour faire aller ce moulin, on leur enlève l'eau qui servait à arroser leurs terres; de sorte qu'ils sont privés de tout moyen d'existence.

L'auditeur Delgadillo a tenu la même conduite à Tacuba. Il s'est emparé d'un grand jardin rempli de fleurs et de fruits qui appartenait au cacique, et y fait construire une maison de campagne. L'autre auditeur, Matienzo, a enlevé de force à son propriétaire un

terrain situé dans le même endroit, sur lequel il fait construire des moulins. Il s'est aussi emparé des meilleurs pâturages pour y placer ses troupeaux. En un mot, ils ont pris tant d'Indiens, de terres et de pâturages, que l'on peut dire, sans crainte de se tromper, que depuis le peu de temps qu'ils gouvernent ils ont acquis chacun de vingt-cinq à trente mille pesos d'or.

Une trentaine de répartimientos sont devenus vacants depuis qu'ils gouvernent, soit par la mort du titulaire, soit par confiscation; mais loin de se conformer aux ordres de V. M. et de les distribuer aux conquérants qui sont nombreux et dont beaucoup le méritent, ils ne leur ont pas donné un seul Indien. Les Indiens de Tesquiaeo qui appartenaient à Martin Vasquez, conquérant marié et établi dans ce pays, et qui rapportent beaucoup parce qu'ils travaillent à d'abondantes mines d'or, ont été donnés par eux à Salazar qui possède déjà un grand nombre de villages. On a donné à l'ins-

pecteur (*veedor*) la province de Tepeaca qui est habitée par un grand nombre de très-bons Indiens, et à Albornoz celle de Matlalingo, quoiqu'il eût déjà six ou sept repartimientos.

Berrio, frère du licencié Delgadillo, a cinq ou six mille Indiens qui travaillent aux mines de Tepozcolula, dans la meilleure partie de la province de Guaxaca; on aurait pu en faire six ou sept repartimientos. Frias, serviteur de Matienzo, a reçu tous les Indiens d'André de Tapia qui est actuellement en Espagne, quoiqu'il ait fait présenter un ordre de Votre Majesté qui défend qu'on les lui prenne. Le président a donné à Manuel de Guzman, son serviteur, les Indiens qu'il a pris à Hernando de Saavedra et qui travaillent aux mines du Mechoacan. Il en a donné d'autres dans les environs de la Vera-Cruz à un certain Lerma, mercier et épicier qui lui a prêté de l'argent, et à Samaniego, créature d'Albornoz, alcade et régidor de Mexico, ceux qu'on a enle-

vés au licencié Altamirano et qui sont très-bons.

On a donné à Zarate, autre serviteur de Matienzo, d'autres Indiens très-bons dans la province de Guaxaea qui appartenait à Cardenas Careamo, qui est allé servir V. M. jecté à bord de la flotte envoyée par Fernand Cortez dans la mer du Sud. Matienzo a aussi donné à un de ses cousins, qui n'a que quatorze ou quinze ans, plus de dix mille Indiens à Xaltepec : dans les mines de Guaxaea. Il les a enlevés à un conquérant nommé Juan de Rivera que la ville de Mexico a député à la cour, quoiqu'il ait présenté un ordre de V. M. qui l'autorise à les conserver. On a donné aussi des repartimientos excessifs aux régidors Hojeda, Gonzalo Mexia, Tapia et Villaroel qui sont partisans déclarés de Salazar ; et à quelques autres de la même trempe, qui ont pris part à tous les désordres. Car, grâce à leur secours, le président et les auditeurs font voter tout ce qu'ils veulent par le conseil

municipal. En un mot, ils ne s'inquiètent ni des droits ni des services rendus, et ne donnent rien qu'à leurs amis.

Tous les emplois ont été distribués de la même manière. Sans s'inquiéter de la capacité des sujets, ils les donnent à ceux qui consentent à partager avec eux le fruit de leurs rapines. Un certain Juan Gonzalez, qui a été mulétier et a exercé des métiers encore plus vils, a été nommé par eux juge de résidence et alcade mayor de la Vera-Cruz, port du Mexique, ce qui est le meilleur emploi du pays, et cela parce qu'il avait gagné l'amitié de Nuño de Guzman en lui envoyant ce dont il avait besoin et en l'avertissant de tout ce qui se passait. Ils ont envoyé Berrio, frère de Delgadillo, en qualité de juge de résidence dans la province de Guaxaca, quoique ce soit un homme sans consistance. Pendant tout son voyage, comptant sur la faveur de son frère, il a accablé les Indiens de mille vexations. Un autre Berrio, son cousin, homme mal famé et qui entretient

publiquement une concubine, a été envoyé en la même qualité dans la province de Zapotecas, et un nommé Tapia, qui ne vaut pas mieux, à Villa de los Ipilangos. Une créature de Matienzo a été nommée alcalde de Guaxaca. Ils ont expédié à Mechoacan un muletier qui avait été trouver Nuño de Guzman à Panuco, pour lui apprendre qu'il était nommé président de l'audience. Ils lui ont donné quantité de marchandises, surtout des vêtements, du vin, de l'huile et du vinaigre pour les vendre aux Espagnols qui exploitent les mines de cette province, et lui ont fourni quantité d'Indiens pour les transporter, chose qui est sévèrement défendue. C'est un charpentier qui rend maintenant la justice à Tequantepec. Voilà comment ils disposent de toutes les places, quand il y a ici bon nombre de personnes de qualité et de gentilshommes qui les rempliraient très-bien ; mais ils n'en veulent pas parce qu'ils ne sont pas du parti de Salazar.

J'ai déjà dit précédemment qu'aussitôt leur arrivée dans cette ville le président et les auditeurs avaient, par le conseil de Salazar, fait ordonner à tous les chefs indiens de se présenter devant eux, afin de les exploiter par le moyen de Pilar. Les seigneurs de plusieurs vastes provinces vinrent leur apporter des présents. Parmi eux se trouvait le grand Calzonzi du Mechoacan, le plus puissant roi de tout le Mexique après Montezuma, et le plus riche en or et en argent. Le président le tint pendant plus de deux mois en prison dans sa propre maison et lui faisait dire chaque jour par l'interprète Pilar, que ses sujets eussent à le racheter. Il exigea de lui huit cents plaques d'or du poids d'un demi-marc et mille plaques d'argent du poids d'un marc, et lui donna un modèle en cire de la forme qu'elles devaient avoir. Le Calzonzi envoya des messagers dans ses états et racheta bien cher sa liberté. Pilar ne s'est pas oublié dans cette affaire, car, avant l'arrivée de l'audience, il

était criblé de dettes, et maintenant sa personne et sa maison brillent du plus grand luxe. Cela n'est pas étonnant, car les Indiens le craignent encore plus que le président et lui payent une espèce de tribut. J'ai fait quelques observations au président en lui représentant qu'il n'était pas convenable qu'il prît pour interprète un homme aussi mal famé et que l'on avait voulu pendre deux ou trois fois. Cela faillit me coûter cher, car il redit le tout à Pilar qui vint m'insulter et m'accabler d'injures dans ma propre maison. Le président m'a dit que Pilar lui rend des services ainsi qu'à V. M. Mais j'affirme et j'offre de prouver que c'est à l'enfer qu'il en rend. Il mérite les plus grands châtimens, mais je n'ose espérer qu'il les reçoive dans ce monde.

Comme je ne dois rien cacher à V. M., je lui raconterai que les seigneurs de Tlatelulco, faubourg de cette ville, sont venus dernièrement me trouver en pleurant à san-

glots, et se plaignirent de ce que le président et les auditeurs leur enlevaient de force leurs sœurs et leurs parentes quand elles étaient jolies. Un autre cacique me dit que Pilar lui avait demandé huit jeunes filles pour le président. Je leur dis par la bouche du P. gardien, qui me servait d'interprète, de ne pas les livrer. L'on prétend qu'à cause de cela ils ont voulu pendre un de ces caciques. J'ai chargé le P. gardien des Franciscains d'en parler au président. Mais celui-ci ne lui a répondu que par des menaces en disant que, si je le voulais, je pouvais faire une enquête sur sa vie.

Voyant que tous les reproches que je lui faisais en particulier sur sa conduite dissolue et sur sa tyrannie à l'égard des Indiens, que V. M. m'a chargé de protéger, ne servaient à rien, j'ai commencé à en parler dans mes sermons d'une manière générale, annonçant que j'informerai V. M. de tout ce qui se passait, et que c'était mon devoir de ne

lui rien cacher. Le président en fut tellement irrité qu'il dit un jour à sa table, au moins à ce qui m'a été rapporté par des personnes dignes de foi, qu'il me ferait jeter en bas de ma chaire. Maintenant ils fuient mes sermons, au lieu d'y assister; ils font des banquets tous les dimanches; ils vont de maison en maison pour forcer les femmes à y assister : il s'y passe des choses très-déshonnêtes et ils donnent le plus mauvais exemple. Dans une fête que le président a donnée chez lui, le jour de Saint-Jacques, il a pris, en présence de tout le monde, une femme mal famée, l'a soulevée en l'air et l'a retournée; les autres la lui ont prise des mains et en ont fait autant. Il se passe tous les jours des choses aussi honteuses pour les membres d'un tribunal suprême, et bien d'autres que je n'ose répéter, mais qui finiront sans doute par venir aux oreilles de V M. Elle a cru envoyer un président et des conseillers. Mais maintenant il y a une présidente et des conseillères qui ont

poussé l'audace jusqu'à s'asseoir sous le dais royal et à y prononcer des jugements. Ce sont elles, avec Salazar, qui ont toute l'influence et qui disposent de tout.

Dans la ville de Tezcuco, qui fait partie du domaine de Votre Majesté, il y a une maison avec un grand enclos, dont les religieux de Saint-François ont fait depuis longtemps une espèce de couvent où se sont retirées un grand nombre de dames nobles indiennes, filles ou veuves, qui veulent s'instruire dans la religion chrétienne. Quoiqu'elles ne fassent pas de vœux, elles observent la clôture. Elles ont une fort bonne église où les religieux vont leur dire la messe et les instruire, sans les voir et sans avoir de communication avec elles. C'est une matrone espagnole, très-respectable, qui est à la tête de cet établissement. Elle est venue se plaindre à moi, en sanglotant, de ce que, par ordre de l'auditeur Delgadillo, on a forcé la clôture pendant la nuit pour enlever deux belles Indiennes. Je sais,

à n'en pouvoir douter, que le frère de Delgadillo, qu'on a envoyé comme *justicia mayor* à Guaxaca, les a emmenées avec lui en les faisant porter par des Indiens. Il en a fait autant pour ses chiens, et pendant la route il s'amusait à les lancer sur les naturels pour les faire mordre. C'est ce qui m'a été raconté par un religieux franciscain qui parcourt cette province, et qui a vu lui-même un Indien à demi dévoré par les chiens de Delgadillo.

Voici une des choses qui m'ont fait le plus de peine, surtout à cause du mauvais effet qu'elle peut produire sur les naturels nouvellement convertis. Au bout de la chaussée qui conduit de Mexico à Tacuba, Fernand Cortez avait fait construire un ermitage dédié à saint Lazare. Les habitants y allaient faire des stations, surtout en temps de carême, et le P gardien de Mexico s'y rendait souvent pour dire la messe et instruire les naturels dans la religion chrétienne. On avait construit auprès un hôpital pour les pauvres, avec un jardin

potager. Le président, ayant remarqué qu'on trouvait dans cet endroit de très-beaux arbres et des eaux abondantes, oublia ce qu'il devait à Dieu et aux pauvres, et ordonna aux Indiens de démolir l'église, ce qui fut exécuté. Il a fait construire à la place une grande maison avec quatre tours percées de meurtrières, ce qui lui donne l'air d'une forteresse. Une innombrable quantité d'Indiens y travaillent encore aujourd'hui. On ne leur donne pas un moment de repos les jours de fête, ni une poignée de maïs à manger. Ils apportent les matériaux sur leur dos et sont obligés de les acheter à leur frais. Plusieurs personnes dignes de foi m'ont assuré que quelques-uns sont morts de fatigue le jour même de la Fête-Dieu. Le président s'est emparé d'une grande pièce de terre appartenant à Fernand Cortez, qui se trouvait à côté de cette maison, et l'a fait enclore d'une muraille pour en faire un jardin. J'ai fait des reproches au président, qui s'est moqué de moi. J'ai cru cependant devoir résister aux

instances du gardien de Tlamanalco qui voulait que je l'excommunie à cause de ses empiétements sur l'église. Par le conseil de Salazar, le président a fait faire le procès à Cortez, à Alvarado et à plusieurs autres, pour avoir, il y a huit ou neuf ans, pendant la guerre, joué aux cartes ou aux dés. Les accusateurs ont été si nombreux qu'il y a des jours où l'on a prononcé pour vingt mille pesos d'amendes, dont les membres de l'audience se sont adjugé la meilleure partie. Les prisons de cette ville sont remplies de gens condamnés pour cela, et l'on a fait vendre à vil prix tout ce qu'ils possédaient. Je puis surtout affirmer que l'on a gaspillé et détruit toute la fortune de Pedro d'Alvarado; l'on s'est surtout emparé de tout ce qu'il avait apporté d'Espagne et qui était si beau que cela aurait pu convenir à un comte. Ils lui ont pris une magnifique argenterie et des tapisseries superbes, dont ils se servent aujourd'hui, et ne lui ont pas laissé un morceau de pain à manger. Ils ont pris toutes

ses terres et toutes ses maisons , et ont été jusqu'à faire saisir une seule mule qui lui restait au moment où il la montait en sortant de la maison du président , le forçant ainsi à s'en aller à pied , sans respect pour la dignité d'Adelantado dont il a été revêtu par V. M. C'est ainsi qu'ils ont traité tous ceux qui se sont montrés hostiles à Salazar , sans leur permettre d'en appeler à V. M. , ni leur donner acte de leurs procédures. On inventait de nouvelles persécutions contre ceux qui interjetaient appel , et on les tenait en prison jusqu'à ce qu'ils y eussent renoncé. Aucun notaire n'oserait rédiger une plainte , et personne n'oserait en envoyer , car le président fait arrêter dans les ports toutes celles qui sont adressées à V. M. C'est un grand malheur que de loyaux sujets n'osent pas même s'adresser à leur souverain pour lui demander justice ; c'est pourquoi je crois de mon devoir d'en avertir V. M.

Non-seulement le président et les auditeurs

ont dépouillé Pedro d'Alvarado , comme je l'ai déjà dit, mais ils ont employé tous les moyens possibles pour l'empêcher de se rendre dans son gouvernement de Guatemala. Ce n'est qu'en leur faisant pour quatre ou cinq mille pesos de présents qu'il a pu obtenir la permission de partir. J'envoie ci-joint une liste de tous les objets de prix qu'il a été obligé de leur abandonner. Il faut encore ajouter tous les présents que leur ont faits d'autres Espagnols pour qu'on expédiât leurs procès. Delgadillo a extorqué par la crainte à Siguaecaci, seigneur mexicain, qui a reçu au baptême le nom de Francisco Tapia, des plumes très-riches qu'il possédait. Il est très-affligé depuis ce moment, car il y tenait beaucoup.

Aussitôt mon arrivée dans ce pays, j'appris que la province de Panuco, qui avait été gouvernée par Nuño de Guzman, était entièrement détruite, et qu'il en avait tiré un grand nombre d'Indiens libres qu'il avait vendus

dans les îles, après les avoir fait marquer d'un fer chaud. J'ai pris des informations très-exactes sur ce sujet, parce que cela m'a paru très - important pour le service de V M. et j'ai appris que, contrairement aux ordonnances, Nuño de Guzman, dès son arrivée à Panuco, avait permis à chaque Espagnol de vendre vingt ou trente Indiens dans les îles. Aussitôt que les marchands des îles l'eurent appris, voyant qu'il y avait de l'argent à gagner, parce que ces Indiens sont très-bons, ils se hâtèrent de se rendre dans cette province. Nuño de Guzman fit fréter pour eux des vaisseaux au port de la Nouvelle-Espagne, de sorte que Panuco est aujourd'hui entièrement désert, car on en a tiré neuf ou dix mille âmes au moins, peut-être même davantage ; il en est parti vingt-et-un vaisseaux chargés d'esclaves. Cela a répandu un tel effroi dans le pays, que les Indiens, par ordre de leurs chefs, ont abandonné leurs villages et se sont réfugiés dans les forêts. Ils n'appro-

chent plus de leurs femmes pour ne pas engendrer d'esclaves. Voilà ce que disent les habitants de Panuco, et cela est confirmé par une enquête qu'Alonzo de Estrada a fait faire pendant qu'il gouvernait le Mexique, pour l'envoyer à V. M. Mais quand il apprit que Guzman était nommé président, il eut peur et lui livra tous les originaux. Celui-ci a persécuté de toutes les manières les personnes qui ont déposé contre lui, et les a dépouillées de leurs biens. Les uns sont en prison et les autres se sont réfugiés dans les couvents. Cependant plusieurs vaisseaux chargés d'Indiens ont péri. Un grand nombre se sont précipités à la mer pour éviter l'esclavage, et ils auraient tous fait de même si on ne les eût surveillés jour et nuit. Ceux qui sont arrivés aux îles étaient si fatigués du voyage, du manque de vivres et d'air, produit par l'encombrement du vaisseau, que les maladies contagieuses ne tardaient pas à se déclarer parmi eux, et qu'ils mouraient par milliers.

Les marchands ont prétendu qu'on leur avait donné, pour ce commerce, une permission spéciale. Mais si V. M. l'a accordée, elle doit en faire une rude pénitence, car elle a été cause de la destruction de toute la province. Aussitôt que Guzman s'est vu à la tête du gouvernement de la Nouvelle-Espagne, il a rassemblé, à l'aide de Pilar, un très-grand nombre d'Indiens, et les a envoyés vendre à Panuco après les avoir marqués d'un fer chaud.

Si leurs principaux partisans ont été payés en repartimientos, ils ont donné aux autres, et même à leurs palefreniers, la permission d'exporter des esclaves, de sorte qu'ici on les vend et on les joue publiquement. On use de toutes sortes de ruses pour faire passer les Indiens libres pour esclaves. Si V. M. ne porte remède à tous ces désordres, cela sera bientôt inutile, car tout le pays sera désert.

Ce qu'il y a d'odieux et de scandaleux, c'est que les membres de l'audience, même en plein

tribunal, Salazar et tous ses partisans traitent publiquement Fernand Cortez et tous ses amis de traîtres et de rebelles. Ce n'est certainement pas ce que mérite celui qui a conquis un si riche pays, et l'a réuni à vos domaines. Quand il a quitté Mexico pour la première fois, il a placé le gouvernement entre les mains des officiers de V. M., qui l'ont ruiné et tyrannisé, tandis qu'il avait parmi ses compagnons des hommes habiles et capables, auxquels il eût pu le confier. Il s'est soumis non-seulement à tous ceux que V. M. a envoyés, mais même à ceux qu'ils ont désignés en mourant pour les remplacer, et est allé se présenter devant V. M. au moment où elle était le plus irritée contre lui, à cause des faux rapports qu'on lui avait faits. C'est ce qui a amené toutes les querelles que nous avons eu tant de peine à calmer. On croyait que l'arrivée de l'audience arrêterait l'incendie; mais c'est de l'huile et non de l'eau qu'on a jeté sur le feu.

Dans toutes les enquêtes que l'on a faites contre Cortez, on n'a voulu écouter que les témoins qui étaient notoirement ses ennemis; c'est un prêtre apostat nommé Barrio, qui suborne les témoins ou en cherche de faux. Ce Barrio est si bien soutenu par l'audience et par Salazar, que je n'ai pas osé l'excommunier, parce qu'ils prétendent que je n'en ai pas le droit. Ils lui ont donné des Indiens qu'ils ont enlevé à un conquérant. Le président m'a dit l'autre jour que si j'osais lui résister, il m'enverrait aux Açores avec mon clergé.

En résumé, c'est Salazar qui est cause de tous les troubles et de tous les désordres; car les membres de l'audience ne se sont laissé guider que par lui. Il est plus puissant à présent qu'il ne l'était quand il se fut rendu maître du gouvernement pendant l'absence de Cortez à Hibuera. Comme on s'est assuré du conseil municipal soit en intimidant ses membres, soit en leur donnant des Indiens, on lui a fait nommer, comme procureurs en

Castille, deux hommes tout à fait vendus à Salazar et ennemis de Cortez. Ce sont des gens sans aveu, et de si basse classe que l'un d'eux ne sait même ni lire, ni écrire. Pour fournir aux frais de leur voyage, on a mis une taxe sur le pays, ce qui a mécontenté tout le monde. Ils doivent demander à V. M. de ne pas permettre à Cortez de revenir au Mexique, de charger le président de l'audience de la distribution des repartimientos, et de remettre le gouvernement des Indiens entre leurs mains, sans permettre que ni moi ni aucun autre religieux nous exercions la charge de leur protecteur.

Craignant qu'on ne rendit compte à V. M. de leur conduite, ils ont empêché Altamirano et le trésorier Estrada de se rendre en Espagne. Il y a peu de temps que je fis partir deux religieux avec des dépêches pour V. M. Afin d'éviter les soupçons, je leur ordonnai de suivre la route de Panuco; mais le président, en ayant eu avis, envoya après

eux un certain Juan del Camino, qui les suivit jusqu'à San-Estevan de Panuco. Il les mena loger chez un alcade nommé Tixon, majordome du président; et là, on leur vola tous leurs papiers. Pour combattre mes accusations, les membres de l'audience, dès qu'ils en eurent connaissance, commencèrent une instruction contre moi; ils n'ont pas plus manqué de témoins pour attester leurs calomnies contre moi que contre Fernand Cortez.

Il me reste encore à rendre compte à V. M. de ce qui m'est arrivé à cause de ma charge de protecteur des Indiens. J'arrivai au Mexique en même temps que les quatre membres de l'audience, et le bruit se répandit bientôt que j'étais chargé par V. M. de la défense et de la protection des naturels. Je parcourus rapidement les soixante-quinze lieues qui séparent Mexico de la mer. Les chefs indiens se hâtèrent de venir au-devant de moi pour implorer ma protection, et m'offrirent un grand nombre de présents que je ne

voulus pas recevoir. Aussitôt mon arrivée à Mexico, je les réunis au couvent de Saint-François, et je leur fis expliquer par Fr. Pedro de Gante, qui est très-bon interprète, les intentions de V. M. en leur faveur. Je leur dis que V. M. connaissait la fidélité des chefs de la Nouvelle-Espagne et les services qu'ils avaient rendus, surtout ceux de Huexotzingo et de Tlaxcala; que l'intention de V. M. était de les protéger, de les défendre, et d'empêcher qu'on ne les dépouillât de ce qui leur appartenait, et que tous ceux qui le feraient seraient punis sévèrement. Je leur représentai la grâce que Dieu avait daigné leur faire, en permettant qu'ils fussent conquis par les Espagnols pour qu'ils reçussent la foi chrétienne.

Quand j'eus dit tout cela aux chefs de Mexico et des environs, et même à ceux des provinces éloignées, ils vinrent tous se plaindre à moi de toutes les injustices criantes dont ils étaient victimes. Pour remplir les devoirs de

ma charge de protecteur des Indiens, je commençai une enquête contre les coupables. Salazar se hâta d'aller trouver le président et les membres de l'audience pour leur dire que s'ils me laissaient faire, ils ne pourraient plus tyranniser ni piller le pays; que les chefs ne leur obéiraient plus, mais viendraient se plaindre à moi; qu'ils ne pourraient plus faire travailler les naturels comme ils le voudraient, et que ce seraient les Espagnols qui deviendraient les esclaves; que peut-être même je finirais par les rechercher pour toutes les vexations dont ils s'étaient rendus coupables. Salazar ne fut écouté que trop favorablement. Ils me firent donc défendre, au nom de V. M., et sous les peines les plus graves, de me mêler en rien des affaires des Indiens. Je leur répondis que V. M. m'en avait chargé et m'en avait rendu responsable, et que, dût-il m'en coûter la vie, j'étais décidé à remplir mon devoir. Ils envoyèrent alors un notaire pour me défendre, au nom de l'au-

dience , et comme étant nécessaire au service de V. M. , d'exercer directement ou indirectement la charge de protecteur des Indiens. Je répondis de mon mieux ; car il n'y a pas dans tout le pays un avocat qui oserait me donner un conseil , venir chez moi ni me recevoir chez lui. On envoya des espions pour observer tous ceux qui venaient chez moi ou en sortaient. On défendit à tous les Espagnols qui avaient des Indiens de venir me parler de leurs affaires , sous peine de les perdre ; et l'on chargea Pilar de dire aux naturels de ne pas venir me trouver , sous peine de la potence. Cette défense jeta un tel effroi dans le pays , que les Espagnols et les Indiens me fuyaient comme un excommunié.

Par le conseil de Salazar, et pour m'effrayer, le président et les auditeurs m'envoyèrent signifier un autre écrit rempli d'abominations contre les religieux et contre moi , quoique ceux-ci , qui sont venus sous la conduite de Fr. Martin de Valencia , aient rendu les plus

grands services. J'en ai demandé une copie au notaire, mais il me l'a refusée, parce qu'on le lui avait défendu. J'allai réclamer auprès du président, en faveur d'un chef indien que l'on avait mis en croix comme Notre Seigneur, parce qu'il ne pouvait fournir tout l'or qu'on lui demandait, et de plusieurs autres que l'on avait pendus ou maltraités; mais je ne pus obtenir qu'il prêtât la moindre attention à mes paroles.

Peu de temps après, les chefs de la province de Huexotzingo vinrent me trouver, et se plainquirent qu'outre le tribut qu'ils payaient à l'intendant de celui-ci, le président et les auditeurs en exigeaient un autre, en demandant qu'ils portassent chaque jour à la maison de chaque auditeur sept poules, soixante œufs et du gibier. Pilar exigeait en outre, pour lui, du bois et du charbon, du madis et d'autres choses.

Cette exigence est d'autant plus lourde pour eux, qu'ils ont dix-huit lieues à faire, et sont

obligés de traverser des montagnes couvertes de neige. On force une grande partie de la population à venir servir à Mexico. On charge les femmes enceintes et les enfants, et dernièrement, cent trente-cinq personnes sont mortes de fatigue. Ils ajoutèrent que si je ne venais pas à leur secours, ils s'enfuiraient dans les forêts, parce qu'ils ne pouvaient plus supporter cette tyrannie. Je tâchai de les consoler, et j'allai trouver le président, auquel je dis, pour ne pas les compromettre, que tout cela m'avait été écrit par les religieux qui résidaient à Huexotzingo. Je tâchai de le toucher par le tableau de leurs malheurs; mais il me répondit sèchement que les ordres de l'audience devaient être exécutés; que sinon, on me traiterait comme on avait traité l'évêque de Zamora, et que je n'oublie pas que je parlais à mes supérieurs (1).

(1) L'évêque de Zamora, don Antonio de Acuña, l'un des chefs des comuneros, fut pendu, par ordre de Charles-Quint, aux créneaux de la forteresse de Simancas, où il était prisonnier. (Voy. *Histoire des Comuneros*, par M. Ternaux.)

Quelques jours après, il apprit que c'étaient les Indiens de Huexotzingo qui étaient venus se plaindre à moi, et envoya un alguazil pour les arrêter ; mais je les fis prévenir à temps de se mettre en sûreté : j'y fus moi-même pour m'informer si tout ce qu'ils m'avaient dit était vrai. Les religieux étaient indignés de toutes les infamies que l'on avait débitées contre eux. Le père gardien, qui était alors à Tlaxcala, vint me trouver pour s'en plaindre. Je réunis dans cette ville les gardiens et les principaux des différents monastères, tout disposé à leur accorder la permission de se retirer en Espagne, s'ils le désiraient. Après les exercices de dévotion et la discipline, on décida qu'un religieux se rendrait à Mexico, et y prêcherait un sermon, dans lequel il exhorterait les membres de l'audience à rentrer dans leur devoir, et déclarerait hautement que, grâce à Dieu, ils ne s'étaient pas rendus coupables de toutes les infamies dont on les accusait. Le jour de la Pentecôte, l'évê-

que de Tlaxcala dit la messe en habits pontificaux. Ce religieux monta ensuite en chaire et déclara solennellement que ni lui ni ses confrères n'étaient coupables de ce dont les membres de l'audience les accusaient; qu'ils n'avaient violé ni leurs vœux, ni leurs règles, et qu'il croyait de son devoir de repousser le mépris qu'on voulait déverser sur les prédicateurs de l'Évangile, et qui retomberait inmanquablement sur leur doctrine. Le président lui ordonna plusieurs fois de se taire ou de quitter la chaire, et comme il s'y refusait, l'auditeur Delgadillo envoya un alguazil qui, suivi de plusieurs personnes de leur parti, se saisirent du prédicateur et l'en arrachèrent violemment. Comme on les déclara excommuniés pour ce fait, et qu'on refusa de célébrer le sacrifice de la messe jusqu'à ce qu'ils eussent fait pénitence, ils le condamnèrent au bannissement de tous les états de V. M.; et sans lui permettre d'interjeter appel, ils le firent saisir par un alguazil, qui devait

le conduire au lieu d'embarquement. Comme il refusa de quitter l'église où tout cela s'était passé, on mit des gardiens tout autour, et l'on défendit, sous peine de mort, de lui apporter des vivres. Aussitôt que j'eus appris cette nouvelle à Huexotzingo, je me hâtai d'accourir pour mettre la paix. On convint que l'auditeur Matienzo viendrait, au nom de l'audience, recevoir l'absolution au couvent de Saint-François, et qu'on brûlerait le réquisitoire injurieux qui avait été publié contre les religieux. Cela fut exécuté; c'est pourquoi il m'a été impossible de m'en procurer une copie pour l'envoyer à V. M.

Après avoir réuni Fr. Martin de Valencia et les principaux religieux, nous avons examiné ensemble les moyens les plus propres à faire prospérer ce pays et à y répandre la foi chrétienne; et nous pensons que le premier, et le plus important, serait de mettre à la tête du gouvernement une personne juste et capable, qui mit un terme à toutes les passions

diaboliques et à tous les désordres qui déchirent ce pays. Il est nécessaire que V. M. remplace les auditeurs Matienzo et Delgadillo : ce sont des avarés qui ne s'occupent que de leurs intérêts. Leur mauvaise conduite est cause de toutes les querelles et de tous les désordres. Ils n'ont aucune considération personnelle, et passent leur vie avec des hommes de la condition la plus abjecte, et des femmes plus viles encore. Il serait bien que V. M. envoyât au plus tôt un juge de résidence pour faire rendre compte à Nuño de Guzman et aux deux auditeurs.

Nous pensons aussi que V. M. devrait confisquer les fermes, moulins, vergers et plantations que le président et les auditeurs ont fait faire depuis qu'ils sont dans ce pays. Tout cela est le produit du travail des Indiens, vos vassaux, auxquels on n'a pas payé un seul maravédis, quoique, pour éviter cet abus, V. M. eût accordé des salaires fort élevés. Il faut aussi faire rendre compte aux na-

guatatos ou interprètes indiens, et leur faire payer de fortes amendes. V. M. le peut en toute conscience, car tout ce qu'ils possèdent a été volé à ses vassaux.

Nous supplions aussi très-humblement V. M. de nous faire donner la maison et les jardins que Nuño de Guzman a fait construire sur l'emplacement de l'ermitage de Saint-Lazare, afin que les Indiens voient qu'on doit respecter tout ce qui appartient à l'église.

Ce que V. M. peut faire de plus utile pour les Espagnols et pour les naturels est de donner aux premiers des repartimientos perpétuels sans que les gouverneurs puissent les suspendre ou les retirer, et qu'ils en jouissent comme de majorats perpétuels pour eux et leurs héritiers. Dans la répartition, il faut d'abord préférer les conquérants et ceux qui ont rendu des services, particulièrement ceux qui sont nobles ou qui sont mariés. Cela sera fort heureux pour les naturels, qui ne

savent maintenant à quel maître obéir , parce qu'on les change à chaque instant , de sorte qu'aucune affection mutuelle ne peut s'établir entre eux. Ils sont maltraités et s'enfuient dans les forêts. Si au contraire ils avaient un seigneur perpétuel , ils se calmeraient. Comme ceux qui gouvernent peuvent actuellement prendre et donner des Indiens comme ils le veulent , et qu'ils constituent toute la richesse dans ce pays , ils sont plus absolus que ne l'est V. M. dans ses royaumes de Castille , et les Espagnols y sont réduits à la servitude la plus abjecte , sans que personne ose articuler une plainte , ce qui cesserait si les Indiens étaient donnés à perpétuité. On épargnerait ceux-ci pour les conserver et pour les laisser à ses enfants ; on s'occuperait à cultiver dans les villages la vigne et les oliviers. Aujourd'hui personne n'oserait planter un arbre dans la crainte qu'on ne le lui prit le lendemain. Si V. M. ne se hâte , il arrivera la même chose que dans l'île Espagnole , où quand on ac-

corda les repartimientos perpétuels, il n'y avait plus d'Indiens à répartir; mais il faut choisir avec soin celui qui sera chargé de faire cette répartition si on veut qu'elle soit faite avec justice.

Il faut aussi que V. M. rende la charge de protecteur des Indiens tellement indépendante que ceux qui sont chargés du gouvernement ne puissent intervenir dans leurs affaires. C'est le seul moyen de mettre un terme à des querelles qui se renouvelleront sans cesse. Le protecteur, qui les connaîtra mieux que personne, rendra les ordonnances nécessaires, et nommera des alcaldes chargés de décider leurs causes civiles et criminelles. Je désignerai pour cet emploi F. Martin de Valencia, de l'ordre de Saint-François, et F. Domingo de Betanzos, qui sont deux apôtres.

Il est urgent que l'on empêche ceux qui sont chargés de distribuer les repartimientos de posséder des Indiens même sous des noms supposés, comme le font aujourd'hui le pré-

sident et les auditeurs qui ont pris tout ce qu'il y avait de meilleur. Aucun religieux, ni aucun de ceux qui reçoivent des appointements ne doit posséder d'Indiens, mais se contenter de ce qu'il reçoit de V. M., et qui est bien suffisant pour vivre dans l'aisance. La quantité d'Indiens qu'ils se sont adjugés empêche d'en donner à beaucoup de conquérants qui vivent dans la pauvreté.

L'usage des soieries est devenu si commun dans ce pays que les gens de la plus basse classe ne veulent pas employer d'autres étoffes; pour s'en procurer, ils arracheraient volontiers la peau des Indiens. Il est urgent que l'on réforme cet abus et que l'usage des étoffes de soie ne soit permis qu'aux conquérants, et cela encore avec modération.

Il est aussi d'une haute importance que l'on mette un terme au trafic des esclaves qui se fait dans la province de Panuco. Pendant le gouvernement de Nuño de Guzman, on en a exporté la charge de vingt et un vaisseaux; si

l'on ne met un terme à cet abominable commerce, ce pays sera bientôt désert. Le fer qui sert à marquer les esclaves doit être placé dans des mains pures, car on en fait un grand abus en réduisant en esclavage beaucoup d'Indiens libres. Il ne faudrait permettre d'acheter des esclaves qu'à ceux qui exploitent les mines. Le président et les auditeurs ont distribué à leurs partisans plus de quinze cents licences pour trafiquer en esclaves ; on les vend et on les joue publiquement.

Les Indiens sont extrêmement maltraités par les Espagnols qui voyagent ; ils en font des bêtes de somme et ne leur donnent pas même à manger. Il en périt un grand nombre sur les chemins. Ceux mêmes qui conduisent des esclaves aux mines, pour les épargner, forcent les Indiens libres à transporter leurs bagages, et les emmènent ainsi à trente, quarante, et même cinquante lieues de chez eux. Dans la province de Tepeaca, qui appartient au licencié Peralmindez, et que l'on traverse pour se

rendre aux mines, il a péri de la sorte plus de trois mille Indiens, à ce que m'a dit le chef. La même chose est arrivée dans d'autres endroits; et ceux qui sont depuis longtemps dans ce pays affirment qu'il a perdu plus de la moitié de sa population. Ce n'est pas tant la coutume de les charger que je blâme, car cela avait lieu avant la conquête, que l'excès avec lequel on le fait. Cela consume toute la population; et si l'on n'y met promptement un terme, il arrivera la même chose qu'à Cuba et dans l'île Espagnole.

Il est bien difficile que les religieux parviennent à convertir les naturels tant que les membres de l'audience diront à ceux-ci de ne pas les écouter et affecteront de les mépriser. Quand ils envoient les jeunes Indiens qu'ils ont élevés dans les endroits où ils ne peuvent aller eux-mêmes, on les maltraite et on les charge de coups : il est donc nécessaire que V. M. donne aux religieux des marques éclatantes de sa protection, afin

que les Indiens apprennent à les respecter.

V. M. doit aussi régler la manière de traiter les Indiens qui sont en commanderie, par des ordonnances sur lesquelles leur protecteur puisse s'appuyer. Il faut que l'Espagnol auquel ils appartiennent soit obligé d'entretenir un religieux qui les instruisse dans la religion chrétienne, et qu'il leur abandonne le dimanche pour se livrer à la prière. Les évêques doivent y veiller et les y contraindre par les censures ecclésiastiques.

On doit punir sévèrement tout Espagnol qui prendra à un Indien sa fille, sa femme ou sa sœur; qui lui prendra ses biens et ses vivres, qui l'appellera chien, qui lui donnera des soufflets, des coups de bâton ou de couteau. Je ne pourrais dire à V. M. toutes les plaintes de ce genre que j'ai reçues depuis que je suis dans ce pays.

Comme les Indiens sont très-soumis, et qu'ils fournissent des vivres à tous les Espagnols qui viennent dans leurs villages,

il y a quantité de vagabonds qui vont de village en village avec deux ou trois concubines et autant d'Indiens de service, et se font nourrir par les habitants qu'ils dépouillent de tout. Il serait donc bien de défendre aux Espagnols de s'arrêter plus d'un jour dans les villages indiens quand ils voyagent.

Ceux qui possèdent des Indiens les font administrer par un ou deux agents qui, quand ils sont méchants, les maltraitent et les accablent de coups. Il ne faudrait pas permettre que l'on envoyât aucun agent dans les villages sans qu'il eût été préalablement examiné et agréé par le protecteur des Indiens. On doit aussi les empêcher de prendre les femmes et les parentes des chefs pour en faire leurs concubines. Il ne faut pas non plus permettre que l'on envoie les Indiens des commanderies travailler à des mines qui soient à plus de quinze ou vingt heures de leur habitation.

Il y a peu de jours que l'on a appris à Mexico que V. M. a comblé Hernan Cortez de

faveurs, l'a eréé marquis, et le renvoie à la Nouvelle-Espagne. Nuño de Guzman, Pedro de Alvarado, Albornoz et Salazar se promenaient à cheval ensemble; le président leur annonça la nouvclle, et Salazar s'écria en présenec d'un grand nombre de personnes : « Un roi qui emploi un traître comme Cortez est un hérétique et non un chrétien. » Personne ne dit rien dans ce moment, parce qu'on pensait que le président l'avait entendu ; mais voyant qu'il n'en était rien, le mercredi 18 août, Alvarado présenta une pètition à l'audience, par laquelle il demandait la permission de défier Salazar pour le punir de ce propos et de beaucoup d'autres qu'il avait tenus contre V. M. ; car il avait osé dire que si l'on renvoyait Cortez au Mexique, il fallait prendre les armes et se révolter. On ne répondit pas de suite à cette pètition parce que le président était absent; mais au bout de deux jours il prononça cet arrêt en audience publique : « Alvarado ment comme un traître

en accusant Salazar. Il n'a pas tenu ce propos et c'est un serviteur loyal de S. M. » Le lendemain on jeta Alvarado en prison et on lui mit les fers aux pieds. C'est ainsi que Salazar est sorti triomphant de cette affaire, quoiqu'il y ait plusieurs témoins qui l'aient entendu.

Le bruit court que le président et les auditeurs ont résolu de ne pas reconnaître l'autorité de Cortez, et même de le faire arrêter, se fondant sur l'instruction criminelle qui a été faite contre lui pendant son absence. Ils ont résolu d'éloigner tous ses amis; et, pour cela, ils leur ont ordonné de se tenir prêts à partir pour une expédition que Guzman va, dit-il, faire chez les Teules Chiehimèques, pays pauvre et désert. Ceux-ci, qui sont presque tous des conquérants pauvres et ruinés, se réfugient en grand nombre dans les monastères. Frère Martin de Valence m'écrivit qu'il apprend de ses catéchumènes que les Indiens préparent des armes, et qu'ils n'attendent, pour un soulèvement général, que le

moment où cette expédition aura quitté le pays. J'ai été faire des représentations à Matienzo, car tout le monde sait bien que le véritable but de Guzman est d'aller dépouiller les chefs des provinces qui sont déjà soumises, et particulièrement le Calzonzi de Mechoacan; mais il m'a répondu de manière à prouver que loin d'empêcher le mal, il cherchera plutôt à l'augmenter. C'est donc V. M. seule qui peut venir à notre aide.

De Mexico-Tenustitan, le mercredi 27 août 1529.

† JUAN DE ZUMARRAGA,
évêque de Mexico.

—

II

Depuis que je suis au Mexique et que j'ai eu occasion d'en voir l'abondance et la fertilité, j'ai toujours cherché à persuader aux Espagnols de renoncer à toute idée de rentrer dans leur patrie, et de cultiver ce pays,

qui deviendrait le plus riche du monde. On pourrait y cultiver tout ce qu'on voudrait; car on y trouve des climats froids, chauds et tempérés, des plaines, des montagnes et des vallées. Mais il serait d'abord nécessaire de faire venir d'Espagne quelques agriculteurs, afin qu'ils instruisissent les autres.

Ce pays est extrêmement peuplé, et les habitants sont très-adroits : ils imitent à l'instant même tout ce que l'on apporte d'Espagne sans avoir jamais appris à le fabriquer; mais ils sont très-pauvres, car ils n'ont jamais connu les bestiaux ni les instruments d'agriculture. Ils ne cultivent que le coton; et quoiqu'ils n'aient que des instruments très-imparfaits, ils savent en fabriquer des étoffes aussi fines que les plus belles toiles d'Allemagne, et à si bon marché, que l'on peut acheter six vares de cotonnade pour un réal de Castille. Si l'on apprenait à des Indiens civilisés les métiers que l'on exerce en Castille, ils y

réussiraient sans aucun doute, et construiraient des villages avec des rues et des places comme ceux que l'on voit en Espagne. Cela faciliterait beaucoup l'introduction du christianisme parmi eux; ils s'enrichiraient promptement, ne diminueraient pas, et ne mourraient pas dans les champs comme les animaux; car maintenant leurs habitations sont si éloignées les unes des autres, qu'ils ne peuvent pas se secourir mutuellement quand ils sont malades.

Comme tous ceux qui viennent ici ne pensent qu'à l'or et à l'argent, il faudrait que le conseil des Indes nous fit envoyer de Séville de toutes les espèces d'arbres qu'il y a en Espagne, plantées dans des tonneaux, qu'on en mit cinq ou six à bord de chaque vaisseau, et qu'on recommandât au capitaine de les arroser et de les soigner jusqu'à leur arrivée à la Vera-Cruz. Cela remplira un double but; car non-seulement cela enrichira le pays, mais cela fera perdre à tous les Espagnols qui

y viendront et qui y trouveront toutes les productions de leur patrie le désir d'y retourner.

Il faudrait aussi envoyer quelques laboureurs avec leur famille , qui fonderaient des villages dans ce pays où la terre est si fertile , et, parmi eux , quelques personnes qui sussent cultiver le lin et le tisser ainsi que la laine. J'en ai déjà amené moi-même , mais il en faudrait bien davantage pour un pays aussi étendu. Il faudrait veiller non seulement à ce que les nouveaux colons se livrassent à cette fabrication , mais aussi à ce qu'ils l'enseignassent aux Indiens ; car souvent les maîtres ne veulent pas enseigner leur art pour ne pas diminuer leurs bénéfices ; les Indiens s'enrichiront , et cela tournera au grand avantage de l'Espagne.

Il faudrait aussi envoyer des montagnes de Grenade quelques maurisques chrétiens qui sussent soigner et préparer la soie , et qu'ils apportassent de la graine en abondance : elle

réussira très-bien dans la partie tempérée du pays, où l'on trouve quantité de mûriers entièrement semblables à ceux d'Espagne, quoique leur fruit soit plus délicat.

Il serait bon d'importer aussi environ deux cents moutons mérinos à laine fine. Ils se multiplieront bientôt avec une telle rapidité, qu'on pourra fabriquer des draps non seulement pour l'exportation, mais même pour l'usage du pays. On trouve ici beaucoup de matières qui donnent d'excellentes teintures et, entre autres, de la cochenille. Les Indiens font de très-belles étoffes et de magnifiques tapis avec du poil de lièvre : ne feront-ils pas mieux encore quand ils auront de la laine ? On trouve aussi du pastel et du safran. Si l'on envoie quelques laboureurs qui sachent cultiver le chanvre, cela sera très-utile pour la construction des vaisseaux, particulièrement sur les côtes de la mer du Sud. On imposerait à chaque cacique l'obligation d'acheter une douzaine de brebis et un bélier fin : de cette

manière , ils s'adonneraient à l'éducation des bestiaux , au lieu de se livrer à l'oisiveté , comme ils le font actuellement , et ils engageraient leurs macehuals à en faire autant. Pour toutes ces affaires , il vaudrait peut-être mieux que la ville de Mexico eût un agent à Séville , auquel on donnerait vingt-cinq ou trente mille maravédís d'appointements.

(Sans date.)

—

III

Voici ce que je pense que l'on doit faire dans ce pays pour le service de Dieu et de l'illustrissime empereur , pour affermir leur domination et civiliser les habitants.

Ce pays est très-riche , très fertile et très-peuplé. On y trouve de l'or , de l'argent , du cuivre , de l'étain , des pierres fines , des perles et des bois de teinture. Les Indiens savent très-bien travailler les métaux , le bois , la

terre cuite, le poil de lapin et le coton ; car il n'y a dans le pays qu'un peu de laine grossière. Dès qu'on apporte quelque chose d'Espagne, ils parviennent à l'imiter, excepté les peignes, qu'ils n'ont jamais pu fabriquer ; il est vrai qu'ils ne les ont pas vu faire. Ce sont cependant les gens du monde les plus pauvres, quoiqu'ils n'aient rien à dépenser pour se vêtir ni pour manger. Cela vient de ce qu'ils ne sont pas encore civilisés, et qu'ils n'ont ni laine, ni chanvre, ni lin. Ils n'ont pas non plus de bestiaux, pas même d'ânes pour porter leurs fardeaux ; de sorte que les pays où l'on trouve toutes ces choses sont réellement plus riches que celui-ci, quoiqu'il soit rempli de métaux précieux. C'est pourquoi, comme évêque de Mexico, je crois de mon devoir de prier les seigneurs du conseil des Indes de travailler à le faire jouir des mêmes avantages.

Dans ce pays, on cultive, file et tisse le coton en abondance, mais non sans de gran-

des difficultés, parce que l'on manque des instruments nécessaires. Malgré cela, une pièce de coton de trois brasses de large et de quatre de long ne vaut que deux réaux. S'ils avaient du chanvre et du lin, ils pourraient nourrir dix et vingt fois plus d'Espagnols qu'il n'y en a dans le pays, et rapporteraient bien plus à leur maître, car une pièce de toile de lin de cette dimension vaudrait un ducat. Les Indiens s'enrichiraient eux-mêmes en vendant pour l'Espagne des toiles de toute espèce. Il est donc à désirer que l'on envoie le plus tôt possible une quantité de graines.

On pourrait ordonner à tous les capitaines qui viennent au Mexique d'emporter sur leurs vaisseaux un certain nombre de mérinos à laine fine qu'ils vendraient, et qui répandraient parmi les Indiens l'usage de la laine, tandis qu'à présent ils font leurs tapis avec du poil de lièvre.

Les capitaines y gagneraient plutôt qu'ils n'y perdraient. Il faudrait aussi envoyer de

Séville quelques ouvriers habiles dans la fabrication des tapis pour perfectionner les Indiens.

Il faudrait aussi envoyer bon nombre d'ânesses et les vendre aux chefs et aux caciques. Non-seulement cela leur serait utile, mais on pourrait alors éviter de charger les Indiens. Il vaudrait mieux que ceux-ci employassent leur or à cela, qu'à orner leurs personnes et leurs idoles.

Si l'on introduit aussi les arbres d'Espagne et la culture de la soie, on n'exportera plus de ce pays autant d'or et d'argent; mais, pour arriver à ce but, il ne faut pas craindre quelques dépenses; car qui veut recueillir doit semer. Mais si l'on néglige la culture des terres, qui sont excellentes, pour se livrer à l'exploitation des mines, la perte du pays est prochaine.

Plusieurs serviteurs de V. M. pensent qu'il faudrait accorder à ce pays le privilège d'introduire ses marchandises franches de droits en Espagne, comme on l'a accordé à l'île Es-

pagnole. V M. fera à cet égard ce qu'elle jugera convenable.

(Sans date.)

IV

Voici mon opinion à l'égard des deux questions qui m'ont été soumises, et je ne connais pas d'exemple ni d'autorité qui puisse prouver le contraire.

1^o *Est-il juste que l'on fasse dans ce pays le commerce des esclaves?* Je ne connais aucune loi divine, naturelle ou positive, civile ou canonique, qui autorise à réduire en esclavage les Indiens de ce pays. Quand j'étais un des commissaires qui tenaient le fer à marquer, j'ai toujours voté pour qu'on déclarât libres tous ceux que mes collègues reconnaissaient comme esclaves.

2^o *Peut-on réduire en esclavage les prisonniers de guerre?* Si j'avais le pouvoir en main, je l'empêcherais. Je ne permettrais pas qu'on

fit la guerre aux Indiens qui ne nous attaquent pas , et n'ont peut-être jamais entendu parler de la religion chrétienne. C'est aux âmes qu'il faut faire la guerre , en leur envoyant des religieux comme Jésus-Christ autrefois envoyait ses apôtres. C'est peu à peu , et non pas tout d'un coup , qu'il faut pénétrer chez eux : on le voit par ce qui est arrivé aux compagnons de Narvaez (1) , qui ont traversé de vastes pays , dont les habitants n'avaient jamais entendu parler de la foi avant leur arrivée. Cependant ils n'ont pas été dévorés , et on les a mieux traités que les chrétiens n'ont jamais traité les naturels. Ceux - ci avaient pour eux la vénération que nous avons pour les saints , comme ils l'ont raconté eux-mêmes.

V. M. a vu aussi , par la relation que lui a adressée Fr. Jacobo de Tastera , alors gardien , comment Fr. Francisco de Fabienza ,

(1) Voyez la relation du voyage de Pamphile de Narvaez dans la première série de cette collection

Italien , a pénétré chez les Chichimèques, qui lui ont confié leurs enfants pour les instruire dans son couvent de Sinapecuaro, dans la province de Mechoacan. Les Indiens venaient d'eux-mêmes pour être instruits dans la foi ; mais les fatigues qu'a éprouvées ce missionnaire en errant dans les forêts et en travaillant de ses propres mains à la construction de son couvent, ont abrégé sa vie. Fr. Jacobo est parti lui-même avec quelques-uns de ses religieux pour faire la conquête spirituelle de plusieurs provinces éloignées qui n'ont pas encore été subjuguées par les chrétiens. Voilà la guerre spirituelle que l'on doit faire au démon, et plutôt au ciel qu'on n'en fit jamais d'autre à la Nouvelle-Espagne , car ce sont de véritables boucheries ; les instructions de V. M. sont justes et catholiques , mais ceux qui font la guerre pour leur propre intérêt ne s'en inquiètent guère.

On demande aussi si l'on doit laisser à ceux qui ont le droit de déclarer la guerre, celui

de décider si les esclaves ont été pris avec justice, et celui de marquer. C'est une folie de croire que l'on remédie aux abus en leur adjoignant l'évêque et deux religieux, car ils n'ont pas la majorité; et d'ailleurs, dans les provinces où l'on fait la guerre, il n'y a ordinairement ni évêque ni religieux, ou s'il y en a, ils sont impuissants pour mettre un terme aux massacres; il vaut donc beaucoup mieux que ce soit l'audience qui décide toutes ces questions. Quant à moi, je suis convaincu que si quelques religieux avaient accompagné Narvaez, et si d'autres essayaient de pénétrer dans les provinces éloignées, on verrait bientôt que toutes ces guerres sont inutiles. J'avais demandé que trente religieux au moins vinsent me rejoindre; on pourrait alors envoyer en avant ceux qui connaissent le mieux le pays, et sont le plus accoutumés à la manière de vivre des Indiens; mais on ne m'en a donné que douze, en disant que c'était bien assez. Je supplie donc V. M. de m'en

faire envoyer d'autres, sans lesquels je ne pourrai rien faire. Si les besoins de V. M. sont trop grands pour lui permettre cette dépense, il faut que chaque évêque consente à payer le passage des religieux qui viendront dans son diocèse, où l'on pourrait consacrer chaque année, à cet usage, le produit d'un repartimiento.

(Sans date.)

—

V

Chaque jour les Indiens me donnent de nouvelles preuves de leur intelligence; chaque jour je visite une paroisse, et après leur avoir enseigné leurs prières et leur avoir dit la messe, je leur prêche un sermon, dans lequel je leur fais sentir toute la reconnaissance qu'ils doivent à V. M.

On a fait de grands travaux pour rétablir les aqueducs; il y a maintenant des fontaines sur toutes les places, et l'on fournit de l'eau

à beaucoup de maisons qui appartiennent à des Espagnols. On a rétabli tous les ponts en maçonnerie. On s'occupe beaucoup de la bonne administration du pays.

Il faudrait changer, à quelques égards, l'ordonnance qui prescrit que les Indiens payeront en tribut les produits de leur canton. Il y a des Indiens qui font le commerce du maïs et des étoffes. Ceux-ci n'aiment pas à en donner, et préfèrent acheter de l'or aux Macehuales.

Le mot dépendance ne s'entend pas ici d'un hameau. Telle ville était autrefois une capitale, et n'est aujourd'hui qu'une dépendance. Quelquefois on comprend sous ce nom les faubourgs. Il ne faudrait pas, en accordant des grâces, se servir de paroles aussi vagues.

II

PIECES

RELATIVES AUX DISSENSIONS
ENTRE LA PREMIÈRE AUDIENCE DE LA NOUVELLE-ESPAGNE .
PRÉSIDÉE PAR NUÑO DE GUZMAN
ET L'ÉVÊQUE DE MEXICO.

Décret de l'empereur.

Madrid, 2 octobre 1528.

Décrets de la reine.

Tolède, 15 mars 1529,
et 31 mai 1529.

Il y est ordonné de fournir des vivres et des vêtements à trente-neuf Indiens que Fernand Cortez a amenés avec lui de la Nouvelle-Espagne; de les bien traiter et de les renvoyer dans leur pays aux frais de Sa Majesté. Les principaux sont : D. Martin, fils de Montezuma; D. Juan Coyamitle, André de Tapia, fils du gouverneur indien de Mexico; D. Gon-

zales Aculcyn, D. Hernando Tacuyltecatl, D. Lorenzo de Tlaxcalla, D. Juan de Zempoalla. Qu'on leur donne à chacun une veste de velours bleu, des chausses de damas jaune, un manteau et des bas rouges, un bonnet de velours bleu, deux chemises et des souliers. Ces vêtements leur furent remis en avril 1529.

—

Déclaration faite à Tenuxtitan, le 25 (le nom du mois est en blanc) 1529, par Fr. Juan de Zumarraga, évêque de cette ville, devant Juan Velazquez, notaire.

Nuño de Guzman, président de l'audience de la Nouvelle-Espagne, et gouverneur de Panuco, s'est rendu dans son gouvernement sans avoir exhibé ses pouvoirs, ni avoir averti de son départ le gouverneur de la Nouvelle-Espagne. Il a suspendu tous les repartimientos des habitants de la ville de Sant-Estevan, et, au lieu de les leur rendre, il les a appliqués à son profit. Il a donné aux habitants de son gouvernement la permission de

faire et de vendre des esclaves. Il en a donné un grand nombre à un marchand en échange contre des chevaux et des juments, et celui-ci les a embarqués pour les îles. Sa Majesté a ordonné au licencié Juan Ortiz de Matienzo de faire une information contre lui et de l'envoyer au Conseil des Indes.

L'évêque qui reçut cet ordre, et qui probablement l'avait sollicité, l'ayant montré à diverses personnes, elles furent toutes d'avis que personne n'oserait le signifier au licencié Ortiz, qui était l'ami intime du président, et que d'ailleurs celui-ci saurait bien trouver les moyens d'obscurcir la vérité, et avertirait le président qui perdrait tous ceux qui déposeraient contre lui, comme il l'a déjà fait à l'égard de dix ou douze personnes de cette ville qui avaient servi de témoins dans l'instruction que le licencié Estrada fit faire contre lui. Le président s'est emparé des pièces de l'instruction, a mis les témoins en prison et leur a enlevé leurs repartimientos. C'est

pourquoi l'évêque, en sa qualité de juge ecclésiastique et de protecteur des Indiens, a ordonné une instruction secrète de laquelle il résulte :

Que Nuño de Guzman est parti pour Panuco sans montrer ses pouvoirs, ni avertir le gouverneur de la Nouvelle-Espagne, qu'il a suspendu tous les repartimientos des habitants de Sant-Estevan, sous peine de mort et de confiscation des biens; que deux fois il a envoyé son alguazil mayor Halcon avec trois cavaliers pour enlever l'or, les étoffes, les esclaves et les vivres des seigneurs du pays; qu'il permit aux habitants de cette ville d'envoyer des esclaves dans les îles, l'un vingt, l'autre trente, etc.

Qu'un marchand nommé Zuazo étant arrivé dans le port de cette ville avec des chevaux et des juments, il les a achetés en les payant avec des esclaves; qu'il en a exporté une grande quantité dans des vaisseaux frétés, soit par lui, soit par des marchands. Quand il com-

mença à gouverner cette province, qui peut avoir vingt-cinq lieues dans sa plus grande largeur, elle contenait 25,000 Indiens soumis et pacifiques. Il en a vendu 40,000 comme esclaves, et les autres, craignant le même sort, ont abandonné leurs villages. Les caciques du pays, craignant d'être mis à mort s'ils ne fournissaient le nombre d'esclaves qu'on leur demande, ont donné jusqu'à leurs fils, leurs frères et leurs parents, et déclarent, par crainte, que les hommes libres sont des esclaves; alors on les marque d'un fer chaud et on les exporte. Quand Guzman était président de Mexico, il a enlevé aux caciques un grand nombre d'Indiens des deux sexes par le moyen d'un nommé Garcia del Pilar, et sans en avertir l'audience. Il les a envoyés ensuite à Panuco, où on les a marqués d'un fer chaud et expédiés pour les îles.

Dix témoins déposent successivement qu'ils connaissent Nuño de Guzman depuis un, deux, trois ou quatre ans; qu'ils ont assisté à

sa réception comme gouverneur de Panuco. Ils nomment tous les vaisseaux qui ont exporté des esclaves ainsi que leurs capitaines. Le tiers au moins des marchandises qu'ils ont apportées a été payé en esclaves. Il y en a eu dix ou douze mille de marqués. Quand il est arrivé dans ce gouvernement, le pays était tranquille à 25 lieues à la ronde, mais on a tellement maltraité les Indiens en pendant les caciques ou en les vendant comme esclaves, que le pays est entièrement ruiné; sur les dix mille esclaves qu'on a vendus il n'y avait pas trois cents prisonniers de guerre.

Ce document porte la signature de **FR. J. DE ZUMARRAGA**, légalisée par le notaire

VELAZQUEZ.

Extrait d'une lettre du Fr. Vincent de Sta Maria, dominicain, à l'évêque d'Osma, président du conseil des Indes.

1528.

Il y a eu ici de grandes querelles entre les

membres de l'audience et le nouvel évêque. Elles viennent surtout des doutes qui se sont élevés sur certains articles de la nomination de celui-ci à la charge de protecteur des Indiens. Les auditeurs ont voulu consulter S. M. sur leur interprétation, mais celui-ci, voulant user de ses droits, a ordonné à certains religieux franciscains de prêcher publiquement contre eux. Ceux-ci ont été jusqu'à les appeler voleurs et brigands, et à ordonner aux visiteurs de cesser leur office sous peine d'excommunication. Ceci a eu lieu à Mexico et dans plusieurs autres villes. En ma présence ils ont traité de tyran le président de l'audience. Ils ont recommandé aux Indiens de ne pas lui obéir quand ils leur ordonnaient de venir travailler aux ouvrages publics. Fr. Torribio Motolinia, gardien de Huexotzinco, a donné asile aux principaux caciques dans son monastère pour empêcher qu'on ne les y forçât. Ils s'en est fallu de bien peu que les Indiens ne se révoltassent. Je vous rends compte de

tout cela , parce que cela me parait fort mal. Les religieux ont beaucoup trop d'influence sur les Indiens. Il est certainement bien que l'évêque protège les Indiens , mais il ne vivra jamais en paix avec les membres de l'audience, s'il peut les soustraire à leur autorité. Ceux-ci ont toujours bien traité les Espagnols et les Indiens , mais ils se plaignent parce qu'ils ne peuvent supporter la justice. J'admire la patience avec laquelle l'audience a supporté l'insolence des religieux franciscains.

Je supplie S. M. de leur écrire de se mieux conduire à notre égard ; ils nous en veulent parce que nous n'avons pas voulu prêcher dans le même sens qu'eux. Ils empêchent les Indiens de venir travailler à notre maison. Ce qui prouve leur peu de charité, car ils en ont déjà dix ou douze dans le pays, et nous n'en avons pas encore une seule. Dans tous leurs sermons ils se recommandent sans parler de nous qui travaillons sans cesse à rétablir la paix.

FR Julian Garces , évêque de Sainte-Marie , de los Remedios et de S. Juan d'Ulloa ou Tlaxcalla , et fr. Juan de Zumarraga , évêque de Mexico , ont présenté à l'audience de Mexico leur nomination de protecteurs des Indiens datée de Burgos du 24 janvier 1528 , contre-signée Covos ; le président et les auditeurs répondent qu'ils obéiront et qu'ils sont prêts à les appuyer de leur autorité , mais qu'ils ont délégué leur autorité à des religieux qui usurpent leur juridiction , veulent juger au civil et au criminel , et se mêlent de choses entièrement étrangères à leurs fonctions.

L'évêque prétendait nommer des officiers chargés d'exécuter ses ordres , punir les Espagnols des délits qu'ils commettaient contre les Indiens , et juger les querelles de ceux-ci entre eux ; que ses officiers ne pussent être jugés que par lui , et qu'on appelât de leur sentence , non à l'audience , mais à l'évêque . Toutes ces prétentions sont déclarées par

l'audience exorbitantes et contraires aux droits du roi.

—

Rapport au roi par Fr. Juan de Zumarraga.

En date du 1^{er} avril 1530, les auditeurs ont fait afficher dans toute la ville une proclamation dans laquelle ils rendent compte de l'arrestation d'Angulo, qui fut pendu le lendemain. Le jour suivant ils allèrent demander l'absolution au couvent des Franciscains. Quand ces religieux furent partis, ils la firent demander de nouveau à leur prier à Tezcuco. Ils l'ont aussi demandée plusieurs fois au vicaire des Dominicains, qui la leur a refusée pour ne pas se brouiller avec les Franciscains. Ce n'est donc pas leur faute, disent-ils, si la ville a été mise en interdit; ils sont d'ailleurs prêts à la demander de nouveau.

L'évêque répondit en chaire qu'on leur refusait l'absolution parce qu'ils ne voulaient

pas la demander à qui de droit ; que c'était non au gardien des franciscains qu'il fallait la demander, mais à lui, comme juge ecclésiastique : d'autant plus qu'il n'avait pas encore quitté la ville, dont il ne sortit que le dimanche de Saint-Lazare, après avoir prêché sur le texte : *Jesus autem abscondit se et exivit de templo.*

L'évêque se présenta ensuite devant un notaire, et lui déclara que ce n'est pas d'une cour, comme le prétendent les auditeurs, mais bien d'une maison habitée qu'ils avaient fait tirer les accusés qui étaient tonsurés et avaient par conséquent des privilèges ecclésiastiques ; que, s'étant rendu, à la tête du clergé, à la prison pour les réclamer, les auditeurs avaient méprisé la sainte Croix, et l'avaient insultée ; le lendemain Angulo a été pendu et mis en quartiers, et Llerena a été condamné à recevoir cent coups de fouets et à avoir le pied coupé : ce n'est qu'en voyant cette obstination que l'évêque s'est décidé à les

excommunier et à mettre la ville en interdit.

Si les religieux ont quitté la ville, c'est que les auditeurs ont été jusqu'à les frapper dans l'église, à faire jeter en bas de la chaire un prédicateur, et à mettre des sentinelles à la porte du couvent pour empêcher qu'on y portât des vivres. D'ailleurs, ils ne peuvent supporter de voir tyranniser les naturels qu'on traite tous les jours de mal en pis.

—

Sommation de la ville de Mexico, relativement à l'interdit.

Dans le monastère de St-François de la ville de Tezcuco, le 12 mars 1530, Luis de la Mota, alcalde de Mexico, Christoval de Ojeda et Francisco de Santa-Cruz, Régidors, en présence de moi Francisco de Legazpi, notaire public, et de Fr. Luis de Fuensalida, gardien de Saint-François, ont supplié l'évêque et les religieux de Mexico de rentrer dans cette ville et de lever l'interdit, leur représentant qu'il

n'était pas en leur pouvoir de forcer les auditeurs à leur rendre justice , et qu'il n'était pas juste que l'on affligeât toute une ville innocente ; ils ajoutèrent qu'il était reconnu que la justice avait le droit de s'emparer des meurtriers quand ils se réfugiaient dans les églises , et qu'il était notoire qu'Angulo avait assassiné deux ou trois personnes ; que le président et les auditeurs étaient entrés par une cour qui dépendait du monastère , sans forcer ni porte ni muraille , et l'avaient arrêté ainsi que Garcia de Llerena , serviteur de Fernand Cortez , qui avait commis d'autres crimes. Quand ils eurent été conduits en prison le samedi , l'évêque , les religieux et les prêtres tentèrent de la forcer , et violèrent ainsi les droits des magistrats qui les maintinrent le lundi suivant , en faisant pendre Angulo et en sommant toute la population de leur prêter main-forte. Quoique les auditeurs eussent offert de faire pénitence , et de replacer Llerena dans le monastère , l'évêque et les religieux ,

oultre-passant leurs droits, ont mis la ville en interdit, et ont divisé le pays en deux partis, dont l'un invoque l'autorité du roi, et l'autre cherche à s'appuyer sur Fernand Cortez et sur les Indiens encore mal soumis. Ils ajoutèrent qu'ils les requéraient de rentrer dans la ville et de lever l'interdit, sans quoi ils se plaindraient au roi et au pape, et arrêteraient leurs dimes, leurs prémices et tous leurs revenus.

Fr. Luis de Fuensalida lui répondit que tout ce que l'évêque avait fait était bien fait, et qu'il le lui ferait voir en temps et lieu.

—

Déclaration faite à la St-Christoval de la Havane,
le 31 juillet 1529.

Fr. A. de Avendaño, T. J. de Anguyo et T. J. de Montemayor, déclarent que, par ordre du président Nuño de Guzman, on leur a enlevé dans la ville de St-Estevan de Panuco

leur obédience et quatre paquets de lettres pour l'Espagne, qu'on les a lues malgré eux, et que le président a voulu employer la force pour les empêcher de s'embarquer pour l'Espagne.

Deux lettres de l'évêque Zumarraga au conseil des Indes et à l'Impératrice, en date du 28 mars 1531.

Il reconnaît avoir été trop loin, et supplie qu'on n'ajoute pas foi aux calomnies que les membres de l'ancienne audience ont répandues contre lui. « Si j'ai répondu durement à l'auditeur Delgadillo, il était sans ses insignes et une lance à la main; il a vomi mille injures contre les religicux, leur disant que ce n'était pas d'un sanctuaire, mais d'un mauvais lieu (*puteria*) qu'il avait tiré les prisonniers. »

Les franciscains écrivent dans le même sens, sous la date du 27; mais, dans leur lettre, ils font le portrait suivant des Indiens :

« Les Indiens sont très - doux. Ils agissent plutôt par crainte que par vertu. Il faut les protéger et non les élever. Il faut forcer les Espagnols à les bien traiter , mais s'y prendre de manière à ce qu'ils ne perdent pas le respect qu'ils leur doivent. Ils sont laborieux quand ils sont bien commandés , et seraient de bons agriculteurs si on les laissait jouir du fruit de leur travail ; ils sont si adroits pour les métiers qu'ils les apprennent rien qu'en regardant faire ; ils s'appliquent à l'élevage des bestiaux , mais ce sont en général des gens négligents. Leurs chefs se font servir avec beaucoup de grandeur et d'éclat. Ils sont menteurs , mais disent cependant assez facilement la vérité à ceux qui les traitent bien. Ils embrassent assez volontiers notre sainte foi catholique , mais ce sont des ivrognes , et l'on a bien de la peine à les empêcher de se livrer à ce vice. Les enfants que nous élevons vont très-bien et instruisent les autres : ils ont appris le plain-chant et chantent avec

accompagnement d'orgue. — Quelquefois, quand nous leur parlons de la douceur de la loi évangélique, les vieillards indiens nous répondent : « Comment se fait-il que, dans les temps que vous appelez cruels et barbares, nous étions plus heureux et plus nombreux que maintenant que nous professons la religion chrétienne ? »

—

Procès-verbal fait au nom de l'audience, par Hernandez Prona, son alguazil mayor, contre certains religieux franciscains de Cholula qui ont méprisé l'autorité de l'audience, en date du 3 mai 1529.

F. Alonzo Xuarez, gardien de Cholula, lui a dit qu'en vertu de certains brefs du pape, les religieux de Saint-François avaient le droit de se partager tout le pays jusqu'à Guatemala, que Cortez allait bientôt arriver de Cuba avec six cents chevaux pour chasser l'audience. Il ne cesse de recommander aux Indiens de ne pas obéir à l'audience, leur fait donner tout ce

qu'ils possèdent; a, dans son couvent, une prison et un pilori pour les punir quand ils n'exécutent pas ses ordres; et tout cela sous prétexte de la propagation de la foi.

Procès-verbal de l'audience contre certains franciscains de Huexotzinco, commanderie de Fernand Cortez, commencée le 22 avril 1529.

L'audience ayant ordonné à l'alcade Pero Nuñez d'arrêter et de lui amener les principaux de Huexotzinco et leur famille, les religieux de Saint-François les ont reçus avec leurs propriétés dans leurs monastères et ont ainsi arrêté le cours de la justice.

Les témoins déposent que, le 15 avril 1529, les Indiens, informés de l'ordre de l'audience, se sont réfugiés chez les franciscains; que frère Alonzo de Herrera, prêchant à la grand'messe, les a traités d'audience du diable et de Satan; que, quand elle fut terminée, F. Torribio Motolinia, gardien qui l'avait célébrée, prit

la parole et confirma tout ce que le prédicateur avait dit, et ordonna au commissaire de l'audience de quitter la ville dans le délai de neuf heures sous peine d'excommunication, et leur fit signifier le lendemain un acte ainsi conçu :

« Nous, frère Torribio Motolinia, gardien
» du couvent de S. Miguel de Huexotzinco, vi-
» siteur, défenseur, protecteur et juge des
» Indiens dans les provinces de Huexotzinco,
» Tlaxcalla et Guacachula, par les pouvoirs
» que nous a donnés l'évêque de Mexico, nous
» vous ordonnons, sous peine d'excommuni-
» cation, de retourner à Mexico; de ne pas
» vous mêler des affaires des naturels, et de ne
» pas procéder contre eux au nom de l'au-
» dience. »

Les religieux recommandent sans cesse aux Indiens de ne pas payer les tributs demandés par l'audience, mais ceux qui sont fixés par eux. Ils les poussent directement à la révolte.

Sommatation faite par Juan de la Peña , au nom des auditeurs Matienzo et Delgadillo , au gardien Fr. Juan de Fuensalida.

Tezeuco, le 13 mars 1530.

Il représente les faits suivants :

L'auditeur Matienzo s'est présenté, tant en son nom qu'en celui de son collègue, au couvent de Mexico, et a déclaré qu'il était prêt à faire pénitence et réparation s'il avait eu tort d'enlever les coupables du couvent. Le P. Maldonado, gardien, a dit qu'il en référerait à son chef F. J. de Fuensalida. Celui-ci, sans faire de réponse, est venu à Mexico, et a, ainsi que tous les religieux, laissé le couvent désert et les portes ouvertes. Nous trouvâmes les autels dégarnis, la custode ouverte, la chaire et les bancs renversés au grand scandale de tout le monde. L'évêque a mis la ville en interdit, et cependant les auditeurs ont déclaré qu'ils étaient prêts à se soumettre à l'autorité de l'Église.

Fr. Juan de Fuensalida a répondu au pro-

cureur fiscal que tout cela était bien fait, et que les auditeurs devaient s'adresser à l'évêque pour en obtenir l'absolution.

Le 14 mars les auditeurs se sont rendus au couvent de Saint-Dominique, ont représenté au vicaire l'obstination des franciscains, et lui ont déclaré qu'ils étaient prêts à faire pénitence et à convoquer tous les théologiens sous la présidence de l'évêque de Tlaxcalla, pour juger leur affaire. Celui-ci y a consenti. Mais l'évêque a répondu qu'ils n'avaient aucun droit pour les convoquer, puisqu'ils étaient excommuniés, et qu'ils ne pourraient réclamer que quand ils auraient fait pénitence.

—

Procès-verbal dressé à Mexico, le 5 mars 1530, par Alonzo Lucas, secrétaire de l'audience, sur l'ordre des auditeurs Ortiz et Delgadillo.

Quatorze témoins déposent les faits suivants :

Pendant que les auditeurs visitaient la pri-

son, l'évêque arriva suivi d'une foule de prêtres, de religieux dominicains et franciscains; la plupart étaient armés de cottes de mailles. Ils portaient deux croix recouvertes d'un crêpe, dont l'une appartenait à la cathédrale, et l'autre au couvent de St-François. Les auditeurs donnèrent, par une fenêtre, ordre aux ecclésiastiques de se retirer et aux laïcs de prêter main-forte à la justice. L'évêque monta alors sur un puits et déclara que l'ordre était nul et qu'on ne devait pas y obéir, parce que les auditeurs n'avaient pas de pouvoir du roi pour en donner de pareils; que c'étaient des fous, des voleurs, des traîtres, des tyrans et des communcros, et qu'il leur ôterait leurs charges comme à des extravagants. Il ordonna aux ecclésiastiques de rester, et aux laïcs de s'en aller, sous peine d'excommunication. Il ajouta encore d'autres discours outrageants et scandaleux. Quand il fut descendu du puits, on brisa la porte de la prison. Delgadillo descendit armé d'une lance pour en

défendre l'entrée, l'évêque l'accabla d'injures et lui déclara qu'il avait des pouvoirs du roi et qu'il le destituerait comme un fou furieux.

—

Rapport fait à l'audience de Mexico, le 23 avril 1529,
par Gonzalo de Medina.

Il contient la déposition de frère Juan de Paredes, franciscain, qui déclare que pendant le gouvernement du trésorier Estrada, les religieux de son ordre avaient fait un complot pour faire soulever le pays et s'en emparer. Au jour fixé tous les caciques du pays devaient prendre les armes ainsi que leurs vassaux, pénétrer dans la cathédrale de Mexico, au moment où les Espagnols y seraient rassemblés, massacrer le gouverneur et les principaux officiers, s'emparer des autres et les embarquer de suite pour l'Espagne. Ils avaient résolu de ne plus laisser rentrer aucun Espagnol dans le pays sous prétexte de

s'occuper plus librement de la conversion des Indiens. Ils consentaient à regarder le roi d'Espagne comme leur souverain, et s'engageaient à lui envoyer le double de ce que le pays produisait actuellement. Les marchands devaient avoir la permission de venir commercer, mais à la condition de se rembarquer aussitôt qu'ils auraient terminé leurs affaires. Les chefs du complot étaient Fr. Luis de Fuensalida, F. Francisco Ximenez et F. Torribio Motolinia. Le déposant assure avoir assisté à leurs conciliabules.

On a joint à cette pièce une lettre de F. Paredes, au gardien du couvent du Saint-Évangile. Il lui reproche de lui avoir arraché des aveux par la torture, et d'avoir forcé des Indiennes à déposer contre lui en les attachant à un arbre et en les fouettant; il lui signifie qu'il révélera ses menées, et déclarera qu'il a souvent fait fouetter et pendre des Indiens.

Mandement de Fr. J. de Zumarraga, évêque de Mexico, contre l'audience par lequel il ordonne la *cessatio a divinis*.

Nous, F. Jean de Zumarraga, évêque élu de cette grande ville de Tenuchtitan, juge spirituel et temporel nommé par l'autorité apostolique, par des bulles adressées aux prélats des ordres de Saint-François et de Saint-Dominique qui résident dans cette ville; chargé par Sa Majesté impériale de l'instruction et de la conversion des Indiens, à vous les très-nobles licenciés J. - V. de Matienzo et D. Delgadillo, ainsi qu'à vous Geronimo Ruiz de la Mota, alcalde de cette ville, et à tous les ministres et officiers de justice et à toutes personnes séculières et ecclésiastiques, salut et bénédiction.

Vous savez très-bien, vous, auditeurs et officiers de justice, que dans la nuit de vendredi dernier, 4 mars, avant l'aurore, vous vous êtes rendus, suivis d'un grand nombre de gens armés, au couvent de Saint-François de cette ville, et vous vous êtes emparés de la

personne de Gareia de Llerena et de Christoval d'Angulo, qui s'étaient réfugiés dans ledit monastère et dont l'affaire avait été évoquée par la juridiction ecclésiastique qui leur avait assigné ledit monastère pour prison. Vous les en avez arrachés en chemise et nu-pieds en les accablant de coups. Vous les avez conduits à la prison publique, où vous les avez chargés de chaînes et où ils ont subi la torture. Je vous ai écrit pour vous sommer de les restituer dans le sanctuaire d'où vous les aviez tirés, et vous vous y êtes refusés. J'ai décerné contre vous mes censures, mais vous les avez méprisées, et vous n'avez pas sollicité l'absolution. A ces causes, et après avoir consulté les gardiens de Saint-Dominique et de Saint-François, *communi omnium consensu*, si vous persistez dans votre obstination, on cessera dans cette ville de célébrer les offices divins. C'est pourquoi nous vous requérons et exhortons à réparer l'insulte que vous avez faite à l'église, et de renvoyer dans ce sanc-

tuaire lesdits Garcia de Llerena et Christoval d'Angulo dans le délai de trois heures. Sinon, comme il est notoire que vous agissez contre les immunités ecclésiastiques, nous ordonnons que tout service divin cessera dans la ville.

C'est pourquoi nous vous faisons signifier les présentes, nous requérons les religieux de ces deux ordres, et nous ordonnons à tous curés, prêtres et chapelains de proclamer cette cessation des offices avec toute la solennité requise. Nous vous citons devant le Pape pour rendre compte de votre conduite, et nous vous rendons responsables de tout le mal que causera votre obstination.

Donné dans ladite ville de Tenuxtitan, le
6 mars 1530.

F JEAN DE ZUMARRAGA.

DIEGO VELAZQUEZ, *not. apost.*

Mémoire présenté, en 1537, au conseil des Indes, par moi, Geronimo Lopez, habitant et conquérant de la Nouvelle-Espagne, qui suis venu à la cour pour l'informer de ce qui se passe dans ce pays.

Le président et les auditeurs se sont alliés avec le facteur Salazar contre le marquis (*Fernand Cortez*), ses parents et ses amis. Ils leur ont pris leurs Indiens, ont enlevé leurs armoiries et les ont vexés de mille manières; poussés par le facteur, ils ont employé tous les moyens possibles pour dépouiller les conquérants. Ils ont recherché tous ceux qui ont joué depuis la conquête et leur ont fait payer des amendes énormes. En un seul jour ils ont fait payer à deux personnes jusqu'à 22,600 pesos d'amende, et n'ont pas voulu leur permettre d'en appeler à V. M., ni leur en donner acte, afin qu'ils pussent réclamer.

L'évêque, voyant les vexations dont ils accablaient les Espagnols et les Indiens, s'est rendu plusieurs fois chez eux pour les admonester fraternellement. Voyant que cela ne

servait à rien , il les réprimanda en chaire et les menaça d'informer S. M. de leur conduite , afin qu'ils ne détruisissent pas le pays et n'empêchassent pas la propagation de la foi , que les Indiens recevaient de la meilleure volonté. Le président ne lui répondit qu'en faisant proclamer dans la ville que tout Indien qui irait se plaindre à l'évêque serait mis à mort , et tout Espagnol puni par la confiscation de ses Indiens. Les Indiens de Huexotzingo étant venus secrètement se plaindre des visiteurs qui les dépouillaient , le président et les auditeurs firent arrêter les principaux et les firent traîner en prison la corde au cou et tout nus , ce qui est pour eux la plus grande honte.

Les Indiens de Tacubaya et les Otomites , qui habitent les montagnes de Cuyoacan , auprès de Mexico , avaient amené par des conduits de l'eau qui venait de plus de trois lieues et leur servait à arroser leurs champs dans les temps de sécheresse ; par ce moyen , ils avaient beaucoup de champs et de jardins , et cette eau fai-

sait vivre plus de 20,000 habitants. Le président la leur a enlevée en faisant rompre l'aqueduc dans un endroit où il a placé trois moulins et six roues. Cet immense édifice a été construit aux frais des Indiens. L'eau ne sert plus qu'à cela et se perd ensuite dans le lac.

Ici et à Panuco, les auditeurs ont placé des gardes qui vont jusqu'à sonder les barils et les bouteilles, afin qu'on ne puisse pas faire partir de lettres sans qu'ils en aient connaissance, et qu'on ne puisse se plaindre d'eux. Ils en ont saisi trois des miennes et ont commencé des poursuites pour me perdre ; ce n'est qu'avec beaucoup de peine que j'ai pu obtenir la permission de venir ici. L'évêque ayant fait partir deux religieux, le président a envoyé après eux un de ses serviteurs pour leur enlever les lettres dont ils étaient porteurs. Il y en avait une de Pedro d'Alvarado, où il disait la vérité ; c'est pour cela qu'on l'a mis en prison et qu'on l'a ruiné.

L'évêque ayant appris que les députés de la ville Bernardo de Tapia et Caravajal allaient s'embarquer avec le facteur Salazar, il alla les trouver jusqu'à la Vera-Cruz, qui est à soixante-quinze lieues d'ici, et les somma de se charger de ses lettres pour Sa Majesté. Mais ils lui répondirent qu'ils ne s'en chargeraient qu'après s'être assurés, en les ouvrant, qu'elles ne contenaient rien contre le président et les auditeurs. Il y eut là-dessus des anathèmes et des excommunications. Enfin l'évêque en fit passer deux par le moyen d'un Biscayen qui les cacha dans une boule de cire qu'il mit dans un baril d'huile. Dieu permit que les deux vaisseaux qui portaient les marchandises des députés et du facteur vinsent à périr sans que les autres courussent aucun danger.

Quand les visiteurs arrivèrent, les auditeurs recommencèrent le partage des commanderies. Ils ont donné celles du marquis à leurs parents, à leurs amis et à leurs créatures. Ils en

ont même pris une quantité pour eux sous le nom de leurs domestiques, mais ils n'ont rien donné aux conquérants.

Ils faisaient acheter des Indiens de tous les côtés, et le docteur Hojeda, leur ami, qui était dépositaire du fer royal, les marquait sans prendre d'autres informations.

Le président a exporté une foule d'esclaves par le port de Panuco, dont il est gouverneur; la plupart sont morts en mer. Maintenant qu'il n'y a presque plus d'Indiens dans la province de Panuco, on en envoie chercher ailleurs, on les marque, on les vend et on les exporte malgré les ordonnances royales.

Le président et les auditeurs ont construit des palais, des fermes, des moulins, des jardins entourés de murs, le tout aux frais des naturels.

Pour remédier à tous ces maux, il faudrait :

1° Faire une visite générale, et donner des repartimientos perpétuels aux conquérants et aux colons.

2° Faire rendre gorge à ceux qui ont été naguatatos et visiteurs, parce qu'ils ont volé beaucoup, particulièrement Garcia del Pilar.

3° Faire instruire les naturels et les bien traiter.

4° Leur restituer les eaux et les terres dont le président et les auditeurs les ont dépouillés.

5° Rétablir l'ermitage de Saint-Lazare, parce que les Indiens disent que d'une maison de Dieu on en a fait une maison d'ivrognerie.

6° Oter les Indiens aux fonctionnaires, puisqu'ils sont salariés ; ils s'occupent de leurs affaires et non de celles de l'État. Il y en a qui possèdent jusqu'à vingt et trente mille Indiens.

7° Annuler les repartimientos faits par les auditeurs.

8° Favoriser les conquérants.

9° Exécuter l'ordonnance qui défend à certaines personnes de passer aux Indes.

10° Obliger les gens mariés à amener leurs femmes.

11° Exempter les colons du droit d'almojarifazgo.

12° En exempter aussi les conquérants qui font venir pour l'usage de leur maison.

13° Nommer un curateur des Indiens qui ait soin de leur faire rendre justice.

14° Révoquer toutes les sentences prononcées contre les joueurs.

15° Donner des ordres sévères relativement à la marque des esclaves.

16° Qu'on n'avertisse pas le président et les auditeurs, qu'on en envoie d'autres pour les remplacer, car ils cacheraient tout ce qu'ils possèdent dans la province de Panuco.

17° Examiner soigneusement les comptes des visiteurs et des naguatatos.

18° Examiner soigneusement la conduite du naguatato Garcia del Pilar, âme damnée des auditeurs et du facteur, qui, par le moyen de ce Pilar, ont volé au Calzonzi de Mechoacan plus de dix quintaux d'argent et beaucoup d'autres objets au détriment de S. M.

19° Que le président rende compte de son gouvernement de Panuco où il a commis beaucoup d'excès, particulièrement dans ce qui est relatif au trafic des esclaves.

20° Qu'on ne puisse exporter des naturels par aucun port.

21° Qu'on puisse en appeler en Espagne sur tous les procès faits aux joueurs ou relatifs à la possession des Indiens.

III.

LETTRES

DES MEMBRES DE LA SECONDE AUDIENCE.

Lettre du licencié Salmeron au conseil des Indes.

Mexico , le 23 janvier 1531.

Le gouvernement de cette ville est dans le plus grand désordre par les passions des uns et le manque d'autorité des autres. Tout a besoin d'être réformé. Malgré les taxes , les juges, avocats et procureurs , se sont fait payer ce qu'ils ont voulu. Pour réformer graduellement , nous avons ordonné qu'ils toucheraient d'abord huit fois la taxe d'Espagne , et par la suite cinq fois ; mais ils ne sont pas contents et voudraient toucher vingt fois autant.

Pour un petit procès criminel pour lequel

on donne en Castille un réal au greffier, on prend ici trois ou quatre pesos. La même chose a lieu pour les médecins, les apothicaires, les barbiers et les autres professions. C'est encore pis pour les marchandises; je pense qu'il faudrait tout taxer, et qu'il faut surtout le faire quand il y aura des plaintes.

La ville se plaint de ce que le président, et à son défaut l'auditeur le plus ancien, siège au conseil municipal; on dit qu'il le tyrannise; mais cela paraît nécessaire jusqu'à ce qu'on ait rétabli quelque modération dans les prix.

L'évêque et quelques religieux ont parlé plus librement en chaire que cela ne convient au respect dû à l'audience; mais ils ont abusé, parce qu'on leur a donné sujet. Je blâme plutôt le zèle que l'individu, car l'évêque est un très-honnête homme; je lui ai remis la lettre dans laquelle on le réprimande: il l'a reçue avec soumission et a changé de conduite; mais il veut se démettre de sa charge de pro-

tecteur des Indiens. Les religieux aussi veulent cesser leur mission, renoncer à l'éducation des enfants, et se renfermer dans leurs couvents. Cela nous a donné bien de l'embarras ; mais enfin nous les avons persuadés par la douceur.

Le marquis del Valle (F. Cortez) est entré avec quelque insolence dans ce pays. Il s'est fait proclamer capitaine général, et a fait dresser une potence dans un village qui lui appartient tout près de cette ville. Les auditeurs l'ont fait renverser, et ont puni les régidors, parce qu'ils lui avaient permis de se faire proclamer capitaine général. Depuis il s'est modéré. Il a paru se réjouir de notre arrivée et a présenté ses patentes à l'audience.

Nous lui avons signifié qu'il nous paraissait nécessaire qu'il s'en allât, à cause de la grande influence qu'il a sur les gens du pays et pour leur prouver la suprématie de l'audience en matière de justice et de gouvernement. C'est pourquoi nous ne le consultons pas,

même dans les affaires où son avis pourrait nous être utile, et nous préférons prendre nos informations ailleurs.

Le premier jour de fête après notre arrivée, l'évêque de Tlaxcalla a dit la messe. Nous y avons tous assisté (*Salmeron décrit ici l'ordre dans lequel chacun a pris place*). L'évêque, en priant pour les personnes royales, ayant ajouté *et ducem exercitús nostri*, je l'ai réprimandé, et lui ai ordonné de conserver les droits du roi dans les villes qui lui appartiennent.

Quant au gouvernement du pays, il faut que nous nous occupions de la révocation et de la distribution des commanderies d'après les instructions secrètes de V. M. Cela va exciter bien des elameurs ; mais se fâche qui voudra, les ordres de V. M. seront exécutés. Si cela nuit aux Espagnols qui sont établis ici, cela tournera à l'avantage des Indiens, et par conséquent cela est saint et juste.

Nuño de Guzman s'est éloigné dès qu'il a

appris notre arrivée et a réuni des troupes : il serait peut-être dangereux de lui demander des comptes. Le marquis nous a offert de se mettre en campagne quand cela nous conviendrait, et d'emmener avec lui des religieux pour la conversion des Indiens, afin que son expédition tournât à l'avantage et non à la destruction du pays.

Nous attendons avec impatience notre président (Ramirez de Fuenleal), qui est encore à l'île Espagnole.

Il serait utile d'établir ici un hôtel des monnaies, qui en frappât de toute espèce, sur le pied d'Espagne. Car, comme il n'y a pas ici de monnaie courante, tous les tarifs deviennent illusoires. On va publier l'ordonnance relative aux esclaves ; mais ce sera la destruction des mines d'or. Il faudrait baisser le prix du marc d'argent de 60 maravédis et le mettre à 2,450 : cela tournerait au profit de V. M. Quand il y aura ici un hôtel des monnaies, il faudra défendre la circulation de

l'or de *tipuzque*, et n'en laisser circuler que de bon aloi.

—

Lettre des auditeurs Salmeron, Maldonado, Ceynos et Quiroga,
à l'Impératrice : de Mexico, le 30 mars 1531.

A la fin de janvier nous avons envoyé à V. M. 12,475 pesos d'or et 108 marcs d'argent. Cette somme est peu de chose, mais nous ne faisons que d'arriver. Nous avons tant à faire pour mettre nos instructions à exécution que nous sommes obligés de travailler jour et nuit, et encore aurons-nous bien de la peine à avoir fini avant l'année prochaine. Nous attendons avec impatience notre président, qui est toujours à Saint-Domingue, car nous avons mille peines à faire exécuter les nouvelles ordonnances, particulièrement celle qui supprime les commanderies et ordonne de les changer en corregimientos. Nous avons ôté les Indiens à plus de cent personnes,

et nous n'en donnons à qui que ce soit, ce qui excite des clameurs universelles. Il en est de même parce que nous avons modéré les tributs qui avaient été imposés aux Indiens par les gouverneurs qui nous ont précédé. Nous avons chargé souvent l'évêque de cette affaire, parce qu'il connaît bien le pays, et qu'il montre beaucoup de zèle en faveur des Indiens. Quoiqu'il ait été quelquefois trop loin, nous pensons qu'on ne pouvait mettre le protectorat des Indiens en de meilleures mains, parce qu'il est très-désintéressé.

Il y a ici des gens qui ont rendu de grands services et qui n'ont pas d'Indiens, ce qui nous cause une profonde douleur, surtout quand ils viennent à mourir, et qu'il faut enlever leurs commanderies à leurs femmes et à leurs enfants. Cependant nous montrons de la roideur, et nous cachons notre compassion, ce qui fait beaucoup crier contre nous et contre les nouvelles ordonnances. Nous envoyons de tous côtés des gens habiles pour nous rendre

compte de l'état des choses , et nous consolons les mécontents en leur promettant de rendre compte à V. M. de leurs services et de leurs besoins , et de leur obtenir des indemnités ; ces promesses mêlées de réprimandes et de châtimens , ont jusqu'ici produit un bon effet.

Pour faciliter l'établissement des corregimientos , et désigner les villages qui doivent les former , nous avons chargé quatre anciens habitants de rechercher quels sont ceux qui peuvent maintenir un corrégidor , un alcalde et un alguazil , et quels sont ceux qu'il faut réunir à d'autres. On en a déjà désigné quelques-uns ; mais , parmi les Espagnols qu'on a privés de leurs commanderies , il y en a bien peu qui réunissent les qualités convenables pour être corrégidors , ce que V. M. avait regardé comme une indemnité pour eux. Nous avons nommé ceux qui nous y ont paru propres , et nous avons donné les autres places à quelques gentilshommes qui sont venus dans

ce pays avec le marquis ou à d'autres occasions. Ce sont D. Pedro et D. Tristan de Arellano , D. Francisco Manrique , Juan Ortiz de Guzman , Francisco de Chaves , Juan Altimirano et Fernand Arias de Saavedra.

Nous donnons les alguazilazgos à ceux des conquérants qu'on ne peut pas faire corrégidors ; mais il y en a qui les refusent et les méprisent, quoiqu'ils soient sans vêtements ; ils croient mériter les mêmes récompenses que leur général.

Quand un village est trop pauvre pour faire vivre un corrégidor , un alguazil et un curé, nous y envoyons un de ces conquérants pour faire travailler les Indiens aux champs communaux, puisque V. M. a ordonné que c'est avec cela qu'ils doivent payer le tribut modéré que V. M. leur a imposé ; mesure qui a été très-utile à leur conservation, car dans beaucoup d'endroits il n'y a pas de messes, les ecclésiastiques sont rares ; c'est pourquoi nous n'en envoyons

pas dans les endroits où il y a des curés. Il serait très-utile qu'il vint dans ce pays beaucoup de prêtres et de religieux ; mais ce n'est pas l'avis des Espagnols , qui les ont en horreur et qui pensent que ce sont les réclamations de l'évêque et des religieux qui ont été cause des nouvelles ordonnances.

Le salaire des corrégidors varie de 320 à 380 pesos d'or , celui des alguazils de 120 à 140 , et celui des curés de 150 à 170. Ils sont très-modérés , et cependant nous ne savons avec quoi les payer. Nous encourageons les Espagnols à y aller, quoiqu'on ne les paie pas encore. Nous leur promettons que les Indiens les feront vivre , et qu'on diminuera d'autant leurs tributs , en portant ce qu'ils fourniront au compte du corrégidor , car nous avons bien prévenu les Indiens qu'ils ne leur doivent rien. Il y aura certainement des abus , mais enfin nous verrons comment réussit cette nouvelle forme de gouvernement ; ceux qui ont des Indiens commencent déjà à les mieux

traiter. Par le moyen de ces nouvelles charges nous pouvons indemniser 90 de ceux auxquels on a enlevé leurs Indiens ; 38 seront corrégidors ou alguazils , les autres seront envoyés seuls dans les villages. Nous avons, d'après l'ordre de V. M., laissé les Indiens à ceux qui les avaient reçus de la dernière audience, mais nous avons modéré les taxes et les tributs.

Ce qui nous a donné le plus d'embarras , ce sont les fermes que les commandeurs avaient établies dans leurs villages, car, au moment où on leur enlevait les Indiens, ils ne pouvaient plus les cultiver. Celui qui leur succédait dans la commanderie leur enlevait leurs terres ou leur faisait éprouver tant de vexations qu'ils étaient forcés de les abandonner. Les commandeurs voyant l'instabilité du gouvernement et avec quelle facilité on enlevait les Indiens à ceux qui les possédaient, n'ont plus voulu cultiver la terre ni élever de bestiaux ; ils ont mieux aimé dépouiller leurs

Indiens de tout ce qu'ils possédaient, et les envoyer par bandes dans les mines ; ils n'ont pensé qu'au présent et ne se sont nullement occupés de l'avenir. C'est pourquoi la terre n'est pas cultivée, et elle ne le sera pas tant qu'il n'y aura rien de fixé. Pour remédier un peu à ce mal, nous avons promulgué les ordonnances que nous envoyons ci-jointes à Votre Majesté en la priant de les confirmer.

Il y a ici certaines gens qui n'ont pas même pris part à la conquête, et qui croient que tout leur est dû et ne veulent rien faire. Ils ont quelque bétail et pourraient labourer la terre s'ils le voulaient. Nous tâcherons de les établir dans quelques terrains près des villes qui ne soient pas possédés par les Indiens. Nous avons envoyé une personne convenable et connaissant bien le pays pour choisir un endroit propice entre Tlaxcalla et Cholula, ce qui est environ à moitié chemin de cette ville à la Vera-Cruz. On y cultivera des grains pour en fournir aux îles ainsi qu'à Mexico.

Pour encourager ces nouveaux colons , nous donnerons à chacun quinze , vingt ou trente Indiens des environs , qui les aideront et apprendront d'eux l'agriculture européenne. Car si les naturels s'y entendaient , notre commerce et les produits de nos terres deviendraient immenses. Maintenant ils vivent dans l'oïseté et ne savent que s'enivrer et commettre toutes sortes de crimes : ils sont assez enclins au gain ; mais ils sont si paresseux qu'il faut des milliers d'hommes pour exécuter le moindre travail. Notre principal but est de les accoutumer à la vie civile. Nous avons demandé aux chefs de cette ville de nous fournir de jeunes Indiens , que nous avons mis en apprentissage chez des ouvriers européens , comme on le fait en Espagne. Nous leur avons représenté que , quand ils seraient passés maîtres , ils seraient aussi considérés et gagneraient autant d'argent que les Espagnols ; car ils ne manquent pas d'habileté et apprennent facilement. Ils ne demandent pas mieux , mais

les ouvriers ne veulent pas les recevoir, parce qu'ils craignent de perdre les bénéfices qu'ils font actuellement. Ils ne veulent les prendre que comme esclaves à perpétuité. Quand nous serons moins chargés d'affaires, nous nous occuperons de cette matière.

Tous ces plans déplaisent aux Espagnols; ils sont fort mécontents de ce qu'on ne veut plus leur donner d'Indiens. On murmure d'une manière incroyable. Il y a même des religieux de peu de sens qui les appuient; mais nous persévérons avec fermeté dans notre ligne de conduite.

V. M. nous a ordonné de faire rendre compte à Nuño de Guzman et aux auditeurs. Celui-ci est absent avec quatre cents hommes: si nous les faisons venir, comment les faire vivre? Si nous rappelons leur chef, qui dirigera la guerre? Nous avons consulté là-dessus les prélats et les religieux, et d'après leur avis nous avons décidé que le marquis enverrait quelqu'un pour prendre le commande-

ment, et que quatre religieux iraient s'informer si la guerre était juste, parce que, dans le cas contraire, on ne la continuerait pas. Nuño de Guzman nous a fait présenter deux décrets de V. M. L'un le nomme gouverneur des pays dont il fera la conquête; l'autre l'autorise à rendre des comptes par procureur. Ce sont des copies certifiées conformes par un notaire et deux témoins; mais ces deux décrets ne disent pas que leurs copies feront autorité. Après quelques discussions, nous avons décidé que nous n'y ajouterions point foi, parce qu'elles nous paraissaient suspectes. Pendant ce temps, Nuño de Guzman s'est enfoncé à plus de deux cents lieues dans l'intérieur, sans avoir pacifié le pays derrière lui, de sorte que les communications sont coupées. Nous avons remis par duplicata à deux cavaliers qui vont le rejoindre avec quelques soldats, une lettre, dans laquelle nous lui ordonnons de venir rendre ses comptes en personne. Nous y avons joint

l'ordre de ne plus faire d'esclaves et de reconnaître l'autorité de l'audience. Nous recevons, en attendant, toutes les plaintes qu'on nous fait, et il s'élève contre lui des charges très-graves : son fondé de pouvoir s'est chargé d'y répondre.

Nous arrivâmes ici le 23 décembre 1513. Il en fut informé aussitôt, et nous écrivit, en date du 16 janvier 1534, pour nous féliciter : il était alors à cent trente lieues d'ici. Il s'est enfoncé depuis dans l'intérieur, en laissant deux de ses lieutenants pour gouverner la province de Panuco. Nous leur avons envoyé des ordonnances relatives aux esclaves, mais ils nous ont répondu que ce serait la ruine du pays; car les Espagnols qui l'habitent n'ont pas d'autre industrie que de faire des esclaves pour les envoyer aux îles, au grand détriment du service de Dieu et de V. M. Ils ont fait de tout un monopole, et ne permettent pas d'exporter une tête de bétail. Nous avons ordonné que chacun puisse

vendre la moitié de ses terres cultivées, et que quiconque possède deux chevaux puisse en exporter un, à moins que ce ne soit une jument. Dès notre arrivée, nous avons saisi les biens que Nuño de Guzman possédait ici et à Panuco. Mais nous ne pensons pas que tout cela suffise pour compléter les dix mille pesos qu'il a pris dans le trésor royal. Nous n'avons trouvé ni meubles ni argent; ce qu'il possédait à Panuco consiste en juments et en esclaves.

Quelques personnes justifient son expédition en disant qu'il va à la recherche des Amazones, et qu'il n'en est plus qu'à trois journées. Elle a été entreprise sans la permission de V. M., et a produit peu de fruit.

Celui qui nous a apporté ses lettres nous a dit qu'il comptait fonder une colonie à Xalisco, qui a été conquis par un certain François Cortez, envoyé par le marquis.

Le terme de la *résidence* n'est pas encore arrivé. Elle a produit contre les anciens audi-

teurs les charges les plus graves. Delgadillo est arrêté, et n'en parle pas moins avec insolence. Matienzo a la ville pour prison. Nous les avons trouvés tous les deux excommuniés depuis plus de six mois. Nous avons obtenu leur absolution, et nous envoyons à V. M. tous les actes de cette affaire, qui a amené bien du désordre : le démon nous en a amené une du même genre. Nous avons ordonné à l'alguazil mayor d'arrêter un esclave de Delgadillo ; celui-ci se réfugia dans le cimetière de Saint-Dominique, où l'alguazil le saisit par les cheveux et le conduisit en prison. Les Dominicains vinrent se plaindre ; nous leur promîmes justice, et le lendemain, nous envoyâmes le licencié Salmeron s'informer de l'affaire, afin de ne pas avoir une querelle pour si peu de chose. Les licenciés Quiroga et Aynez allèrent visiter la prison, et, pour laisser l'affaire intacte, ils n'interrogèrent pas l'esclave. Au moment où ils en sortaient, un prêtre leur remit une lettre insolente, dans

laquelle le prier et le vicaire de Saint-Dominique leur déclaraient que si, dans trois heures, ils n'avaient pas remis cet esclave en liberté, ils procéderaient contr'eux : ce qui se fit avec tout l'éclat possible. Pour éviter une rupture, nous introduisimes un appel. Le lendemain, ayant vérifié que l'affaire était de peu d'importance, et que ce lieu avait réellement des immunités, nous fimes venir l'évêque, le vicaire et le prier, et nous leur reprochâmes d'avoir fait tant de bruit pour si peu de chose, et de nous avoir manqué en public ; ils cherchèrent à s'excuser, en rejetant la faute sur l'écrivain qui en avait plus mis dans la lettre qu'on ne le lui avait dit. Nous leur avons rendu le prisonnier en leur déclarant que nous ne le faisons que parce que sa faute était légère, et que nous instruirions V. M. de leur conduite et de la manière dont ils nous traitent. Ils ont construit ici un couvent plus beau que ceux d'Espagne, ce qui était parfaitement inutile. Cependant nous

avons ordonné qu'on le termine, puisque V. M. l'a prescrit. Ce monastère s'était fait donner en commanderie un village qui est près d'ici, et le prieur n'a pas mieux traité les Indiens que ne l'ont fait les autres Espagnols; nous le lui avons reproché ce jour-là, ainsi qu'un sermon qu'il a prêché pour démontrer que c'était un scrupule outré que de vouloir rendre la liberté à tous les Indiens; et pour attaquer les ordonnances de V. M., relativement aux esclaves, il pouvait nous en parler en particulier, mais ce n'était pas un sujet à traiter en chaire. Ce prieur a eu quelques querelles avec les Franciscains, parce qu'il a pris le parti des anciens auditeurs. Grâce à notre condescendance, nous sommes d'accord avec eux.

Le vicaire des Dominicains se rend en Espagne. Nous supposons que c'est pour y travailler en faveur des membres de l'ancienne audience. Lui et le prieur ont eu une querelle avec Fr. Domingo de Betanços, religieux, qui

jouit ici d'une grande considération, et qui a pris le parti des Franciscains. Ils l'ont envoyé à Guatemala, et on dit que de là il s'est rendu en Espagne par Panama, pour rendre compte à ses supérieurs de ce qui se passe. Nul ne serait plus capable que lui d'être un bon évêque pour ce pays. Nous pensons, contre l'opinion générale des Espagnols, que rien n'est plus utile dans ce pays que les religieux, surtout pour le salut des Indiens. Ils ont été imprudents dans quelques occasions, mais on les a bien tourmentés, et nous avons besoin de les encourager. On observe d'une manière inviolable et à la lettre les ordonnances que V. M. a faites pour le bon traitement des Indiens ; il faudrait cependant en modérer plusieurs, et particulièrement celles qui sont relatives aux *tamemes* ou porteurs. Les Indiens ont de tout temps porté des fardeaux ; ils y sont accoutumés, et n'auraient pu vivre autrement, puisqu'ils n'avaient pas de bêtes de somme. Dès leur plus tendre enfance, ils portent

leurs marchandises ou celles des autres pour gagner leur vie; ils vont avec des marchands jusqu'à la distance de deux ou trois cents lieues, tant parce qu'on n'a pas de bêtes de somme, que parce que les chemins sont trop mauvais pour qu'on puisse s'en servir. Si on tient la main à ce qu'ils ne portent plus, ce seront eux et le pays qui y perdront : ils le demandent et le réclament; dans le *tianguez*, ou marché de cette ville, on en trouve toujours deux ou trois cents qui offrent leurs services. Beaucoup de ceux que nous avons nommés pour inspeeter le pays n'ont pas accepté, et nous avons éprouvé quelquefois deux ou trois refus successifs; car personne ne veut se mettre en route sans porteurs. Cependant nous ne cédon pas. Nous pensons cependant que V. M. devrait permettre de les charger, en ordonnant à l'audience de veiller à ce qu'ils soient bien payés : ce sont des gens qui savent très-bien se plaindre quand ils espèrent obtenir justice.

Nuño de Guzman n'a pas été si scrupuleux ; car l'évêque nous a dit qu'il avait emmené quinze mille Indiens de charge. On dit qu'ils ont presque tous péri : c'étaient des gens de cette ville et des environs , et cette destruction est un des plus grands maux qu'ait produits cette guerre.

Nous habitons les maisons qui ont appartenu autrefois au marquis ; les appartements sont très-éloignés les uns des autres , et on ne peut s'y rendre qu'en passant par les terrasses. Il y a dessous une quantité de boutiques ; nous les avons fait taxer avec ou sans les boutiques ; le marquis consent à les céder des deux manières.

Il faudrait envoyer ici des plantes de toute espèce , des vers à soie et des moutons mérinos : ce ne sera pas de l'argent perdu. Les habitants verront par là qu'on veut faire ici quelque chose de stable et qu'on encourage l'agriculture. Les longues divisions qui ont existé dans ce pays , entre le marquis

et l'ancienne audience, le rendent très-difficile à gouverner; les habitants se plaignent de tout et se défient de tout; il y en a déjà qui disent que puisque V. M. veut prendre pour elle tout le profit, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de s'en aller et d'abandonner le pays.

Le marquis a nommé trois personnes, et nous en avons nommé trois autres pour faire le dénombrement des vingt-trois mille vaisaux qui lui sont accordés. Mais le compte est presque impossible à faire, parce que les naturels du pays mènent une vie errante, et qu'ils sont tantôt dans un endroit et tantôt dans un autre. Le marquis se plaint de ce que l'affaire traîne en longueur; nous craignons d'en trop donner, et il y trouve qu'il n'a pas son compte. La ville s'oppose à ce qu'on lui donne Cuyoacan, et nous avons sursis à le mettre en possession jusqu'à ce que nous connaissions les intentions de V. M.

On lui a désigné quelques villages dans la

province d'Oaxaca ; mais au milieu d'eux se trouve la ville d'Antéquere , fondée par l'ancienne audience sur les terres du marquis , à ce qu'il prétend , et pour lui nuire , il nous a remis une supplique à cet égard.

Ceux qui parlent les langues indiennes et servent d'interprètes se nomment *naguatatos* : ils ont joui de la confiance des gouverneurs et en ont abusé pour s'enrichir. Comme nous avons mis un terme à leurs déprédations , ils nous fuient , et nous ne pouvons plus en trouver : il serait nécessaire que l'audience eût un ou deux interprètes soldés. Nous avons envoyé les ordonnances de Votre Majesté à Guatemala , mais nous n'avons pu les faire parvenir ni à Pamphile de Narvaez (1) , ni à Montejo , parce que nous ignorons ce qu'ils sont devenus. Nous croyons ce dernier en querelle avec Alvarado.

L'abolition de l'esclavage a beaucoup nui

(1) Narvaez était alors en Floride et Montejo au Yucathan.

aux mines et fait tomber le prix des marchandises. Au moment de terminer cette lettre, nous recevons des renseignements sur les Opilangos. Leur pays est montagneux, et c'est une nation barbare et cruelle : ils se sont révoltés, ont tué cinq ou six chrétiens et beaucoup d'Indiens qui travaillaient aux mines. Nous avons ordonné à ceux qui y possédaient des repartimientos de les faire rentrer dans le devoir à leurs frais.

Le marquis demande à faire la conquête d'une province voisine de ce pays, qui n'est pas encore soumise à V M., et n'a pas encore reçu la foi : nous l'avons remis à un autre temps ; mais il sera bien d'étendre peu à peu nos conquêtes pour occuper les gens oisifs et turbulents. Les naturels deviennent chaque jour plus hardis et plus insolents. Autrefois ils n'auraient osé approcher d'un cheval, maintenant ils vont au milieu des cavaliers dans un jeu de cannes, et sont plus adroits à éviter les chevaux que ne le seraient

les Espagnols; de sorte qu'ils commencent réellement à devenir redoutables.

A cette lettre est jointe une autre lettre particulière
du licencié Salmeron.

L'idée de fonder de nouvelles villes m'appartient et a été approuvée par les prélats et d'autres personnes considérables. Cela fournira aux vagabonds un moyen de gagner leur vie, et cela instruira en même temps les Indiens dans l'agriculture. A moins d'ordre contraire, nous donnerons à celle que nous faisons construire le nom de *Puebla de los Angeles*; on n'y recevra pas d'habitants de Mexico pour éviter les réclamations, mais tous ceux de Vera-Cruz qui voudront y venir; car cette ville est le tombeau des Espagnols: on ne peut pas y élever d'enfants.

Il faudrait permettre au moins de réduire à l'esclavage les Indiens qui se sont révoltés.

Sans esclaves , pas de mines. Nous avons réprimandé les religieux qui parlent sans cesse dans leurs sermons des affaires publiques ; mais nous ne pouvons venir à bout de les faire taire : il faudrait , à cause de la ville d'Antéquere , enlever au marquis ce qu'il possède dans l'Oaxaca et lui donner autre chose en échange. En général , il vaudrait mieux lui donner en un bloc ce qui lui revient , que de lui laisser des propriétés dans toutes les parties du pays.

—

Lettre écrite à l'empereur par les auditeurs Salmeron ,
Maldonado , Ceynos et Quiroga.

Mexico , le 14 août 1531.

Depuis que nous sommes arrivés dans ce pays , nous avons été obligés de travailler dix ou douze heures par jour. Nouveau pays , nouvelles affaires. Les Indiens , quoique naturellement doux et tenus sous le joug , commettent des crimes atroces , et sont sans cesse

en querelle entre eux. On les traite si mal que nous sommes obligés de nous en mêler, ce qui excite encore le mécontentement des Espagnols, qui nous reprochent d'ajouter foi à ce que disent les Indiens et de les favoriser. Quant au premier point, nous ne faisons qu'exécuter les ordres de V. M.; quant au second, nous savons très-bien combien ils sont rusés et menteurs : mais les plaintes des Espagnols ne viennent que de ce qu'on leur met un frein, tandis qu'auparavant chacun faisait ce qu'il voulait.

Les six arbitres nommés pour compter les 23,000 vassaux que doit avoir le marquis ont commencé par Coadnaguaea, et ont employé tout le carême à faire le compte d'un seul des villages de ce district, qui en contient plus de vingt. Ils n'ont pas même pu finir, et sont venus nous déclarer que ce calcul est impossible, car il ne se présente pas la cinquième partie des Indiens que l'on suppose que ce pays contient.

Les caciques et les chefs nous cachent la vérité. La plupart des Indiens n'ont pas de résidences fixes, parce que ce sont ceux-ci qui sont maîtres de tout. Ils vont de côté et d'autre; car eux et leurs femmes peuvent très-bien porter sur leur dos tout ce qu'ils possèdent. Cependant il y a un peu plus de fixité dans les villages voisins de cette ville. Les chefs ont tant de pouvoir sur les macéhuales, que la plupart du temps ceux-ci ne possèdent rien en propre; ces gens sont d'une obéissance sans égale. Beaucoup de chefs ne le sont pas par droit, mais par usurpation; il y en a même qui ont été esclaves.

On a donc suspendu le règlement de l'affaire du marquis, ce dont il se plaint amèrement. Il demande que l'on exécute les ordres de V. M., et qu'on lui donne de quoi vivre. Nous sommes convenus avec lui de lui donner, en attendant, la ville Coadnaguaea et trois autres, où l'on peut cultiver toutes sortes de production. Il pense que dans six

ans ce district pourra fournir du vin à tout le pays. Il est à quatorze lieues de Mexico. Nous lui avons donné, en outre, la province de Cotasta, sur la côte de la mer du Nord auprès de Vera-Cruz, et celle de Coatepec sur celles de la mer du Sud. On trouve dans cette dernière un port où il pourra faire construire des vaisseaux. Nous avons eu soin de réserver sur tous ces pays les droits de V. M. Nous lui avons donné en commanderie Oaxaca, Cuylapa et tous les villages contenus dans les vallées qui portent ce nom, ainsi que la vallée de Matlalcingo et les villes de Cuyoacan et de Tacubaya; mais sans juridiction aucune et sur le même pied que les autres Espagnols. Ces deux derniers sont à deux lieues de Mexico: on y arrive par une chaussée très-bien construite; on y cultive du blé et du maïs. Les terres y sont considérables et propres à toute espèce de culture. Il y a des forêts remplies de gibier. Le territoire de ces deux villes s'étend à une demi-lieue autour et à une lieue

du côté de la chaussée. Les habitants du Mexico se plaignent beaucoup de cette concession. Ce sont les forêts et les prairies les plus voisines de la ville, et le marquis prétend que les forêts lui appartiennent comme les villages, mais nous pensons que cela serait très-nuisible.

Toluca, capitale de la vallée de Matlalcingo, est à six lieues de Mexico : c'est un pays très-fertile en blé et en maïs et très-convenable pour y élever des bestiaux. Coadnaguaca est à quatorze lieues ; Cotasta et Yscalpan sont auprès de Vera-Cruz. C'est un pays très-convenable pour la culture du sucre, et le marquis y a déjà fait construire un moulin.

Oaxaca, Cuylapa, et les vallées qui en dépendent, sont à quatre-vingts lieues de Mexico. On a fondé dans la première la ville d'Antéquerre. C'est un pays très-fertile, et c'est la route pour se rendre à Tecoantepec, Soconusco, Chiapa où est la ville de Villa Viciosa, Guatemala et les autres provinces de la mer du

Sud , dont Antéquere est éloignée de quarante lieues.

Tecoantepec est à cent vingt lieues de Mexico et à quatre seulement de la mer du Sud. C'est une province riche en or. Le marquis y trouvera des ports et des bois de construction. Nous ne lui avons accordé de juridiction ni à Cuyoacan ni à Oaxaca ; mais il s'en plaint fortement. Nous la lui avons accordée dans les autres districts pour voir comment il en usera, mais nous blâmons sa prétention de s'emparer des forêts , des pâturages , des eaux , et de tout ce qui doit appartenir au public.

Les affaires du marquis nous ont donné bien d'autres embarras. Il y a pour et contre lui un parti si violent , que ses ennemis , dont le chef est le facteur Salazar, aimeraient mieux perdre tout ce qu'ils possèdent que le reconnaître pour leur supérieur. Comme nous vivons au milieu de gens qui , quoique doux et mal armés , pourraient se révolter à cause des mauvais traitements qu'on leur fait subir ,

nous avons ordonné au marquis, en sa qualité de capitaine général, de passer en revue tous les habitants de cette ville en état de porter les armes, et de leur en distribuer; mais malgré nos ordres beaucoup ne se sont pas présentés.

Le marquis s'était rendu dans la province rebelle d'Opileingo, et nous avons ordonné à tous les non conquérants qui possédaient des commanderies de prendre les armes pour l'accompagner. Il a vaincu les rebelles quoiqu'ils se fussent retranchés sur un rocher très - escarpé. Quelques - uns des non conquérants lui ayant désobéi, il a voulu les punir, mais nous nous y sommes opposés, et nous avons déclaré que nous ne lui laisserions exercer aucune juridiction dans les pays où s'étend celle de l'audience royale.

Le marquis fait construire ici un palais plus somptueux qu'aucun de ceux qui sont en Espagne; les murs ont plus de cinq pieds d'épaisseur; il occupe trente-cinq carrés, dont

chacun a cent soixante-dix pieds de façade. Les murs étaient déjà terminés avant notre arrivée, et depuis il en a couvert environ la seizième partie. Comme nous avons mis en corregimientos les villages qu'il employait à ce travail, il a été forcé de l'interrompre. Sur ses plaintes, nous lui avons permis d'y employer les Indiens de Chalco, à condition qu'il leur paierait leur journée. Le marquis y consentit; mais bientôt après nous apprîmes du corrégidor de Chalco qu'on ne les payait pas. Après avoir consulté l'évêque, parce que c'était une affaire qui concernait les Indiens, nous leur avons défendu d'y travailler; nous leur avons aussi défendu de lui fournir des vivres gratuitement, comme ils le faisaient auparavant, car ils ne lui appartiennent pas et ne lui doivent rien.

Le marquis s'offre à conquérir la province de Xalisco, qui touche à celle de Mechoacan. Il y a déjà fait une expédition il y a six ans; mais comme aucun chrétien n'y est resté, les

habitants continuent leurs idolâtries et leurs sacrifices. Quand Nuño de Guzman passa par là il les vainquit, mais il n'y laissa personne. Maintenant qu'il a un décret qui le nomme gouverneur de tous les pays dont il fera la conquête, il a envoyé quelqu'un pour en prendre possession ; mais Cortez et les habitants de Mexico s'y sont opposés , parce que cette province dépendait du gouvernement de la Nouvelle - Espagne longtemps avant qu'il la visitât. Après avoir consulté les évêques de Mexico et de Tlaxcalla , ainsi que les chefs des ordres religieux, nous avons ordonné à Cortez d'aller la réduire. Nous avons décidé que quelqu'un l'accompagnerait, au nom de V. M., pour distribuer des repartimientos à ceux qui se distingueraient dans cette conquête ; ainsi que quelques religieux qui seraient chargés de décider les contestations qui pourraient s'élever entre eux. Cortez s'offensa de cette mesure, en disant que c'était au chef de l'armée à partager les récompenses entre ses

soldats. Nous désirons qu'il n'y ait que ceux qui n'ont pas d'établissement qui prennent part à cette expédition, et qu'elle soit pour la conversion et non pour la désolation du pays, ce qu'on obtiendra par la personne qui sera chargée de surveiller Luis del Castillo, auquel Cortez a confié le commandement de ses troupes, et en défendant de faire des esclaves. On enverra avec les religieux quelques-uns des jeunes Indiens qu'ils ont élevés, afin qu'ils puissent prêcher aux Mexicains dans leur langue.

Dans le décret que V. M. a donné en faveur de Cortez, elle lui accorde certaines villes *avec leurs villages et dépendances*; il s'autorise de cela pour réclamer beaucoup plus que nous ne voulons lui accorder. Il réclame aussi, comme lui appartenant, l'artillerie dont l'audience a pris possession. Nuño de Guzman en a emmené une partie. Il prétend qu'à moins de plaintes formelles, le protecteur des Indiens n'a pas le droit d'envoyer des inspecteurs dans

ses domaines ; mais nous voulons qu'il soit traité comme les autres : car c'est le droit du souverain de s'enquérir comment sont traités ses sujets. Toutes ces difficultés amènent des plaintes, particulièrement de la part de ses gens. Nous les avons châtiés afin que le marquis apprenne qu'il a des supérieurs. Nous ne laissons tomber aucune de ses paroles : il se comporte comme un loyal vassal ; mais nous ne perdons aucune occasion de faire sentir aux Indiens qu'il n'est qu'un sujet, et que c'est nous qui lui commandons au nom de V. M. Comme les Indiens de cette ville et des environs sont les plus intelligents du pays, nous leur avons défendu de travailler pour lui, quand même il les paierait, afin qu'ils soient bien convaincus que c'est V. M. qui est le maître. Nous avons mis en prison, à cause de cela, quelques-uns des domestiques du marquis. Les Indiens le comprennent bien, et ce sont des gens auxquels on n'ôte pas facilement quelque chose de la tête quand

une fois on l'y a mis. L'affection qu'ils ont pour le marquis vient de ce que c'est lui qui les a conquis, et de ce qu'à vrai dire il les a mieux traités que tous les autres. Il prétend qu'il va aller porter ses plaintes à V. M. Nous ne serons pas fâchés de le voir partir ; mais s'il reste, nous le traiterons comme son rang et ses services le méritent, quoiqu'il y ait bien des gens qui désirent le contraire.

Nous avons fait taxer la magnifique maison qu'a fait construire le marquis, sans y comprendre les boutiques qui rapportent plus de trois mille pesos. L'audience y est établie et le prix qu'il en demande ne nous paraît pas exorbitant. Il en réclame le paiement, parce qu'il veut, dit-il, partir pour aller faire des découvertes dans la mer du Sud, où il a déjà fait construire quelques vaisseaux. Nous lui avons donné 9,000 pesos courants, ce qui équivaut à 6,000 pesos d'or de mine, mais il en demande davantage. Il faudra lui défendre de continuer la construction de ces boutiques.

parce qu'on pourra, sur cet emplacement, construire un hôtel des monnaies, une prison et d'autres édifices publics.

Dans cette province, il n'y a ni mines, ni terres pour faire travailler les Indiens, parce qu'elles sont toutes occupées par les Espagnols. On les emploie aux édifices publics, tandis que les membres de l'ancienne audience les faisaient travailler aux leurs. Ils construisent un couvent de femmes comme V. M. l'a ordonné, et un hôpital. V. M. a ordonné qu'ils payassent le tribut avec les denrées que produit leur pays; mais comme ils n'ont rien, nous les faisons travailler. Ils sont tellement satisfaits de cette mesure, que cette année ils ont offert volontairement quelques bijoux d'or. Il faut tâcher de contenter les Indiens de cette ville, parce que ce sont eux qui mènent les autres.

Outre la maison dont j'ai parlé, Cortez en fait construire d'autres qui seront les plus belles que l'on ait encore vues dans ce pays. La

ville se remplit d'édifices somptueux qui sont presque tous sur le même plan; ce sont les Indiens qui les bâtissent. Nous les faisons travailler au couvent de Saint - Dominique , qui, comme V. M. l'a ordonné, sera un édifice superbe. Les religieux de cet ordre, qui sont soumis au supérieur qui réside dans les îles, voudraient en être affranchis. Ils ont tenu chapitre et ont choisi, pour aller à Rome, F. Domingo de Betanços, qui jouit dans tout ce pays d'une grande vénération. Il le connaît parfaitement, et l'on n'a pas encore vu à la cour quelqu'un qui méritât autant de confiance. Quand V. M. lui aura donné audience; nous la supplions de nous le renvoyer, car il nous manquera beaucoup. Mille religieux seraient suffisants pour la conversion du pays, mais il n'y en a pas même cent, et encore y a-t-il des gens qui prétendent qu'il y en a trop.

La nouvelle ville entre Tlaxcalla et Cholula a été fondée par Hernando de Saavedra, que

nous avons nommé corrégidor de Tlaxcalla. Il a fait construire une église, des édifices publics et cinquante maisons pour les Espagnols. Elles sont en bois ou en briques crues; on ne les a pas faites en pierre pour ne pas trop fouler les Indiens. On y a fait travailler les Espagnols et les Indiens des deux villes voisines, et on les a peuplées de gens qui vagabondaient et ne désiraient qu'un coin pour se reposer et un peu de terre pour la cultiver. Quelques-uns ont déjà des troupeaux et des bœufs de labourage; on a donné à chaque nouveau colon vingt Indiens pour le servir. Ils apprendront les mœurs et l'agriculture à l'espagnole, et ensuite on les établira pour leur compte. Nous y avons envoyé le licencié Salmeron pour y établir un corps municipal et des officiers de justice. Cette nouvelle ville est à mi-chemin de la Vera-Cruz, et c'est par là que passe la nouvelle route. Nous y avons fondé un hôpital, ce qui était bien nécessaire à cause du grand nombre de malades qui nous

arrivent de la Vera-Cruz. Les Indiens de Tlaxcalla et de Cholula ont déjà été dispensés par Votre Majesté de payer le tribut d'or, parce qu'il n'y en a pas dans leur pays; nous les dispenserons aussi de celui du maïs, à la charge d'aller servir les nouveaux colons. On se moque de notre idée, et l'on prétend qu'aucun Espagnol ne voudra résider dans la nouvelle ville, si on ne lui donne des repartimientos; mais nous espérons que Dieu la fera prospérer. Les auditeurs précédents avaient donné en repartimiento la ville de Cholula qui, seule, peut faire subsister celle-ci; mais nous l'avons reprise et réunie au domaine royal.

Voici encore une autre chose que nous avons entreprise malgré l'avis de tout le monde, excepté celui des religieux, et qui prouvera que les Indiens peuvent devenir de véritables chrétiens et se civiliser. Les jeunes Mexicains qui sont élevés dans les monastères seraient sans doute pervertis de nouveau s'ils retour-

naient ensuite auprès de leurs parents ; nous avons chargé le licencié Quiroga de chercher un endroit où l'on pût les établir sans préjudice des indigènes : il l'a choisi aux environs de Cuyoacan , à quatre lieues de Mexico. On y construira de petites maisons et on y enverra les jeunes Indiens quand ils sortiront des monastères bien instruits et mariés selon la loi de Dieu. Nous transporterons dans le nouveau village un couvent de religieux, qui est maintenant à Cuyoacan dans une maison appartenant au marquis. Ils auront soin de les maintenir dans la religion chrétienne et que personne ne vienne les troubler. On fondera deux autres villages du même genre pour y envoyer les jeunes Indiens des environs. On en a marié plus de deux cents dans les derniers temps , et nous leur avons donné quelque chose pour s'établir.

L'on a très-mal choisi les districts qui dépendent de l'évêché de Tlaxcalla. Le plus rapproché est celui de la Vera-Cruz , qui en est à

cinquante lieues sur les côtes de la mer du Nord; Guazacalco et Grijalva, qui sont à cent; Chiapa, qui est à cent soixante; la Zapoteca, à quatre-vingts. Les évêchés devraient être de peu d'étendue et composés de districts rapprochés, afin de pouvoir être facilement visités par leurs pasteurs; les évêques seraient alors pauvres et nombreux, et ne s'occuperaient que de la conversion des infidèles, comme dans la primitive église. Nous trouverons, pour occuper ces sièges, des religieux tels que Fr. Domingo de Betanços, Fr. Francisco de Soto, Fr. Martin de Valencia et quelques autres. Il faudrait former l'évêché de Tlaxcalla des districts de Huexotzingo, Cholula, Tepeaca, et de la nouvelle colonie, qui, tous, sont dans un rayon de dix lieues, et où il y a plus de 500,000 âmes à convertir. On pourrait choisir, pour la résidence de l'évêque, cette dernière, qui se trouve au centre; il faudrait que l'archevêque de Mexico n'eût qu'un petit district, et que, comme métropolitain, il

recût du pape des pouvoirs très-étendus pour résoudre les doutes qui se présentent journellement, particulièrement dans ce qui est relatif aux mariages des Indiens. Eux seuls connaissent leurs degrés de parenté et ont grand soin de les cacher quand ils y trouvent quelque intérêt.

L'ordre que V. M. nous a donné de nommer des alguazils pris parmi les indigènes, a été très-utile pour découvrir leurs idoles et les cérémonies superstitieuses qu'ils pratiquent en secret, comme aussi pour amener les jeunes gens dans les couvents. Il y en a maintenant une vingtaine où l'on élève des indigènes, parmi lesquels il faudra désormais choisir ces alguazils, après avoir consulté les religieux. Quant à former des corps municipaux indiens, nous avons jusqu'à présent suspendu cette mesure, parce que nous ne les trouvons pas assez civilisés pour cela.

Ce qui s'oppose surtout à la civilisation des Indiens, et leur permet de se livrer sans

crainte à l'idolâtrie et à l'ivrognerie, c'est que leurs habitations sont tellement dispersées, qu'un village couvre quelquefois quatre ou cinq lieues de pays, ce qui rend toute surveillance impossible. Leurs descendants feront comme eux, car ils héritent de leurs idoles et de leurs croyances; non-seulement ils conservent avec soin les idoles qu'ils trouvent dans la succession paternelle, mais ils en font encore de nouvelles. De l'autre côté, ce système a pour avantage que chaque Indien a autour de sa maison les champs qu'il cultive. Comme ils sont naturellement peu laborieux, il serait bien difficile de leur faire défricher de nouvelles terres, ce qui serait nécessaire si on les réunissait dans des villages réguliers pour les civiliser. Une année se passerait à construire les nouvelles maisons et à défricher de nouvelles terres; pendant ce temps-là ils mourraient de faim.

Il y a ici huit ou dix conquérants rongés de bubons. Plusieurs autres ont laissé des en-

fants légitimes ou naturels et rien pour les élever. On leur fournit, pour vivre, du maïs et du blé tiré des magasins de V. M.; nous faisons la même chose pour un fils de Montézuma, qui a été en Espagne présenter ses respects à V. M. Un de ses parents qui, dit-on, meurt de faim, a refusé le même bienfait parce que ses prétentions s'élèvent plus haut. Il y a un ordre de V. M. qui nous ordonne de faire quelque chose pour eux, mais jusqu'à présent l'occasion ne s'est pas présentée. Ils voudraient qu'on leur donnât quelque village des environs qui leur fournit des vivres; ils n'ont pas oublié leur père, ni je crois leur ancienne religion.

Nos affaires ne nous ont pas encore laissé le temps d'étudier l'ancien gouvernement des naturels, qui, à ce qu'il paraît, était une tyrannie. Nous voudrions bien le connaître pour régler le tribut que paient les classes inférieures, et le diminuer s'il est excessif. On prétend que toutes les réductions que nous

faisons ne profitent pas aux petits, mais aux chefs, qui emploient leur superflu à leurs superstitions et à leurs orgies. Il est bien difficile de connaître les méfaits des chefs par le témoignage de leurs inférieurs, car ceux-ci leur sont tellement dévoués qu'ils subissent les tortures les plus cruelles plutôt que de les dénoncer, et qu'on ne peut les vaincre ni par les promesses ni par les menaces. Cela vient des supplices barbares qu'on leur fait subir quand ils désobéissent.

C'est ce qui nous rend très-difficile de savoir ce que les Indiens payaient du temps de Montézuma. Nous tâchons cependant de le régler sur ce que nous croyons qu'ils peuvent payer raisonnablement. Il y avait des provinces qui ne payaient rien du tout à Montézuma, les unes parce qu'elles étaient ses alliées, comme, par exemple, celles de Tescuco et de Tacuba. Elles lui faisaient seulement quelques présents. D'autres, parce qu'elles lui avaient résisté, comme Huexotzingo et Tlaxcalla. Nous prenons tout

cela en considération; les Espagnols s'en plaignent et regrettent le temps où leur volonté faisait loi; ils se plaignent aussi de l'ordonnance sur les tamemes. Quant à cela, on devrait le permettre; l'excès seul en est blâmable : dès l'âge de trois ans les Indiens s'accoutument à porter des fardeaux, et souvent ils n'ont pas d'autre manière de gagner leur vie.

Nous avons déjà dit qu'un an avant notre arrivée, Nuño de Guzman était allé à la conquête des Teules Chichimèques, et qu'il se trouvait à Xalisco, à cent vingt lieues d'ici. Nous lui envoyâmes l'ordre de venir rendre compte de son gouvernement. Il nous envoya copie de deux décrets de V. M., et nous avons sursis à la vente de ses biens, que nous avons ordonnée pour le remboursement de 10,000 pesos appartenant à V. M., qu'il a employés à cette expédition. Quatre ou cinq mois après, nous avons reçu les originaux. Nous y avons obéi, quoique nous pen-

sions que le pays dont il s'intitule gouverneur n'existe pas. Tout ce qu'il veut, c'est aller en avant et découvrir un port sur la mer du Nord. Les pays intermédiaires n'en seront pas plus civilisés qu'auparavant.

D'après nos instructions, nous avons fait proclamer qu'il n'y a que ceux qui ont des repartimientos qui soient obligés d'y résider, sous peine de les voir changer en corregimientos, mais que les autres Espagnols peuvent, s'ils le veulent, aller s'établir dans d'autres gouvernements.

Après avoir fait une enquête secrète contre Nuño de Guzman, on l'a communiquée à son fondé de pouvoirs, afin qu'il répondît aux divers chefs d'accusation. Il y a plus de quarante jours que l'enquête est promulguée dans ce qui est relatif à son gouvernement de Panuco : on voit qu'il exportait sans cesse des esclaves pour introduire du bétail.

Delgadillo et Matienzo ne se sont pas encore justifiés de toutes les accusations portées

contre eux ; nous avons saisi leurs biens qu'ils dénaturaient secrètement. Delgadillo a caché son argent, vendu ses tapisseries, ses bœufs, ses charrettes, ses esclaves, en un mot tout ce qui était transportable. Il a commis tant d'insolences, qu'il a fallu le mettre en prison pour le calmer. Maintenant il a sa maison pour prison, avec permission de nous visiter, ainsi que le greffier et son collègue Matienzo ; celui-ci est en pleine liberté.

Les Espagnols sont toujours très-mécontents de ce que l'on transforme en *corregimientos* les *repartimientos* qui viennent à vauquer. On ne dépense plus rien ; les marchands ne font plus d'affaires ; les uns retournent en Espagne, d'autres vont à Guatemala ou rejoindre Nuño de Guzman, parce qu'ils n'ont pas de quoi vivre. C'est en partie ce qui nous a décidés à fonder la colonie de Xalisco, afin qu'ils n'allassent pas dans des contrées trop éloignées, et pussent nous secourir en cas de

révolte ; car quoique les Indiens soient très-doux, il ne faut pas oublier qu'ils sont très-nombreux et très-soumis à leurs chefs : il n'en faut pas davantage pour tout perdre. Ce sont vingt ou trente chefs qui disposent de tout le pays ; mais nous sommes toujours sur nos gardes.

Le bétail est très - abondant et à très - bas prix dans le pays , parce qu'on en a apporté des îles une grande quantité. Une brebis qui valait 7 pesos de mine, n'en vaut plus que 4 ; une jument 60 ou 70, un cheval de 120 à 200. A partir de l'année prochaine, on pense que les juments nous donneront deux cents poulains par an ; les brebis se multiplient beaucoup et mettent bas deux fois en quatorze mois ; les porcs sont innombrables ; la culture du blé se répand. Nous avons défendu de tuer des vaches pour multiplier le bétail qui sert déjà à faire les transports de Mexico à la Vera-Cruz, qui est à soixante-dix grandes lieues d'ici. Il aide aussi à la construction des

ponts et des chemins ; cela soulage beaucoup les Indiens ; mais il faudrait qu'un de nous visitât sans cesse le pays.

Les deux adelantades, Montejo et Alvarado, sont en querelle sur les limites de leurs gouvernements respectifs : le premier écrit qu'il manque de tout, l'autre qu'il a découvert de riches mines d'or. Nous lui avons répondu de ménager le pays, car cette fureur de mines est la destruction des naturels.

Alvarado et les habitants de Panuco trouvent bien dur le décret qui leur défend de faire des esclaves ; ils disent que personne ne voudra y aller, et qu'on ne soumettra pas le pays. Nous avons ordonné que tous ceux qui possèdent des repartimientos seraient obligés d'aider le gouvernement à soumettre les Indiens rebelles ; mais ce moyen ne les a pas satisfaits. Malgré cela nous avons promulgué la défense dans toutes les provinces.

Quoique les Indiens eussent autrefois des esclaves, c'était une chose bien différente ; ils

les traitaient comme des parents et des vassaux ; les Espagnols les traitent comme des chiens. Il est vrai que quelquefois on en sacrifiait aux idoles ; mais , en général , on était très-bon pour eux. Les chefs choisissaient même quelquefois un esclave favori pour leur succéder. Ainsi l'on dit qu'un certain Tapieo , qui gouvernait la partie de Mexico que l'on appelle Temixtitan , avait commencé par être esclave. Ce fut à lui que Cortez remit le gouvernement après la mort de Guatimozin. Nuño de Guzman l'emmena dans une expédition où il mourut. Il y a ici un de ses fils qui a accompagné Cortez en Espagne.

Nous venons de mettre en corregimiento la ville de Tonalá, dans la province de Mechoacan , que Nuño de Guzman avait gardée pour lui , et où il avait un intendant. Quelques prêtres possédaient des Indiens ; nous les leur avons laissés à condition de les instruire : nous attendons les ordres de V. M. à cet égard. On construit un monastère pour les

béates qui sont venues d'Espagne, et l'on donne aux Indiens qui y travaillent un demi-celemin de maïs par jour. C'est une chose bien nouvelle dans ce pays que de donner quelque chose aux Indiens qui travaillent pour le gouvernement.

Les villes de Guazacalco et de la Victoria sont à cent et à cent cinquante lieues d'ici : ce sont des ports sur la mer du Nord, à plus de cent lieues de la Vera-Cruz. Les habitants sont pauvres, les villages sont petits, et les repartimientos ont été faits par les auditeurs, nos prédécesseurs ; nous pensons qu'il vaudrait mieux en faire deux ou trois commanderies qu'un corregimiento.

A la Vera-Cruz, la ville et les maisons sont de paille ; c'est pourquoi il y a eu beaucoup d'incendies. Lors de la venue du marquis, il y en eut un qui fit pour plus de quinze mille ducats de dégât. Nous prenons des mesures pour qu'on construise de meilleurs édifices.

Les mines rapportent fort peu ; on les

néglige depuis que V. M. s'est réservé le quint. De 1523. à 1529 , quand V. M. ne faisait payer qu'un dixième, elle en tirait un plus gros revenu. Le Mechoacan passe pour très-riche en argent ; quoiqu'il n'y ait pas d'homme instruit dans cette partie, il en produit beaucoup , mais de bas aloi.

Pedrarias est mort , et l'on a nommé pour le remplacer le licencié Castañeda , qui était alcalde mayor. On commence à trouver de l'or au Nicaragua. On a écrit de l'envoyer ici par le Guatemala, car sur cette route tout est soumis ; et l'on vient de Léon , capitale de cette province, à Mexico , en soixante-dix jours. Nous pensons que V. M. a disposé du gouvernement d'Honduras depuis la mort de Lopez Salcedo.

Vasco Porcallo , que Cortez avait choisi pour son lieutenant dans l'expédition d'Opilingo , vient d'arriver ici. Il dit qu'il a laissé tout tranquille, et a amené avec lui trois chefs prisonniers ; il raconte que les Indiens

se fortifièrent sur un rocher, et déclarèrent qu'ils aimaient mieux mourir que de se rendre : il fallut donc les attaquer. Il leur fit deux mille prisonniers, et les fit marquer au bras, afin qu'on les reconnût, s'ils étaient arrêtés de nouveau, mais d'une autre marque que celle des esclaves ; il les partagea ensuite entre ses compagnons, en réservant le quint pour V. M. Nous l'avons fait arrêter pour le punir, mais il s'excuse en disant qu'il a agi par ordre du marquis. Nous avons interrogé celui-ci ; mais, comme il tient beaucoup à ses prérogatives de capitaine général, il a répondu qu'on avait eu raison, que d'ailleurs on n'avait fait ce partage qu'en attendant que V. M. en ordonnât autrement, et qu'il avait le droit de partager les dépouilles faites à la guerre. Comme cette affaire nous paraît fort grave, nous continuerons l'instruction commencée contre son lieutenant. Le licencié Quiroga ira sur les lieux, fera remettre en liberté les vieillards,

les femmes et les enfants ; les hommes seront envoyés aux mines , et l'audience fixera le temps que chaeun doit y rester en punition de sa révolte. Mais nous craignons que les prétentions du marquis n'amènent encore bien des querelles.

Peu de temps après l'arrivée de Cortez , et avant la nôtre , le seigneur de Tescueo tua un autre des princeipaux seigneurs et six autres chefs. Le premier était ami de Cortez , et l'on prétend qu'il tua l'autre parce qu'il suivait le parti de l'audience. Ceux qui étaient présents lors du meurtre sont en prison depuis plus de six mois ; le seigneur de Tescueo s'est réfugié dans le couvent de Saint-François ; mais on en fera justice.

Nous avons envoyé un juge et un interprète pour décider une querelle entre les villes de Cuyoacan et de Xoehimileo , sur les limites que Cortez avait données aux habitants de la première. Ceux-ci se crurent en droit d'attaquer. Ceux de Xoehimilco en tuèrent cinq ou

six, et en blessèrent plusieurs : le licencié Maldonado est chargé de cette affaire. On fera justice des principaux séditeux et même du marquis s'il est trouvé coupable; mais tout ce qu'on avance contre lui, c'est que les gens de Cuyoacan disaient dans la bagarre : « Tuons-les tous, c'est le marquis qui l'a dit. »

On tire de Zempango, près de cette ville, toute la chaux dont on a besoin. Il vaudrait mieux réserver les habitants pour ce travail et dédommager le commandeur. On a promulgué la nouvelle ordonnance de V. M., qui ordonne que tous les absents qui possèdent des Indiens présentent leurs patentes dans le délai de quatre mois. Il faudrait défendre aux absents d'en posséder et ne le permettre qu'à ceux qui concourront à la défense du pays.

Nous sommes, de V. M., etc.

A cette lettre est jointe une autre lettre du licencié Salmeron au conseil des Indes.

Mexico , le 13 août 1531.

J'ajouterai à tout ce qui a été dit dans la lettre écrite en commun , qu'il faudrait nous envoyer ici un président qui fût juriconsulte, et plusieurs auditeurs , afin que deux d'entre eux pussent constamment visiter le pays. Il y a de l'ordre dans un certain rayon autour du siège de l'audience et dans les environs des couvents , mais dans tout le reste du pays les Indiens sont très-maltraités. Comme les visiteurs n'ont d'autre salaire que les amendes qu'ils perçoivent , ils en infligent à tort et à travers aux Indiens et aux Espagnols. Ceux-ci ne se corrigent pas , et quand les autres apprennent leur arrivée , ils s'enfuient dans les forêts. Qu'importe que les ordonnances soient bonnes si ceux qui sont chargés de les faire exécuter les exploitent dans leur intérêt. Maintenant les visites font plus de mal que de bien , et cela durera

tant que les visiteurs ne recevront pas d'appointements fixes.

Rien n'est plus important que l'arrivée d'un grand nombre de religieux , afin qu'on puisse les répartir, par deux ou par trois, dans toute l'étendue du pays. Appuyés par eux, les Indiens viennent se plaindre, et on peut châtier les commandeurs qui abusent de leur pouvoir. L'on sera alors parfaitement sûr de la tranquillité du pays, car les Indiens ne se révoltent jamais que quand on les tyrannise de la manière la plus cruelle. Il n'y a d'ailleurs que les religieux qui puissent les convertir et les civiliser

On ne peut se figurer l'avarice , le désordre et la paresse des Espagnols qui sont dans ce pays. S'ils ont des repartimientos, ils ne pensent qu'à en tirer le plus de parti possible, sans s'inquiéter le moins du monde du bien-être ou de l'instruction des Indiens. S'ils n'en ont pas, ils viennent effrontément nous demander de quoi vivre. Quand on leur dit

qu'ils sont jeunes et qu'ils peuvent travailler, ils répondent avec impudence qu'ils ont travaillé à telle ou telle conquête; c'est pour tâcher de les caser que l'on a fondé Puebla de los Angeles; il y en a déjà qui y ont construit des maisons et qui y cultivent la terre; il y a maintenant, dans cette ville, cinquante chefs de famille (*vezinos*).

Tous les ambitieux de ce pays sont mécontents; ceux qui ont gouverné avant nous sont fâchés de nous voir faire ce qu'ils n'ont pas osé essayer. Ils croyaient avoir mis V. M. dans la position de ne pouvoir se passer d'eux, et voient qu'avec le système actuel on pourra coloniser toute la Nouvelle-Espagne. Avec ce qui n'aurait pas suffi à l'un d'eux, on contente maintenant trente ou quarante personnes, et la terre est labourée au lieu de rester en friche, et les naturels apprennent à la cultiver.

Il faudrait que Puebla fût érigée en ville et en siège d'évêché, qui serait séparé de celui de Mexico par une chaîne de montagnes qui est

à douze lieues de Mexico et à dix de Puebla.

Tlaxcala est à cinq lieues au nord de cette dernière ville. L'on prétend qu'avec ses annexes elle contient 50,000 habitants. Tepeaca, avec 30,000 habitants, est à six lieues à l'est; au midi, il y a un grand nombre de gros bourgs en terre chaude situés à la distance de cinq, six ou sept lieues. On remarque parmi eux celui d'Yzucar, qui est très-considérable. A une lieue et demie à l'ouest, on trouve Cholula avec 20,000 habitants; et à quatre et demie, Huexotzingo, qui en a 30,000. Tout cela suffit pour former un bon évêché, surtout si l'on y ajoute quelques villes un peu plus éloignées.

Puebla est à vingt-deux lieues de Mexico; elle est plus près que cette ville de la Vera-Cruz, de Guazacalco et du Rio de Grijalva; elle est à la même distance du Rio de Panuco et de la ville de Saint-Louis. Il faudrait construire à Puebla des maisons pour l'audience, ainsi qu'à Mechoacan, qui est à cinquante lieues

ouest de Mexico; cela sera utile à tous les environs, ainsi qu'aux provinces de Colimas, Zacatula et Xalisco, que l'on va coloniser.

Diego de Ordaz et Peralmindez Chirino ont en commanderie les Indiens de Huexotzingo et de Tepeaca. Ils sont absents et possèdent d'autres commanderies; on pourrait les indemniser et ordonner que les habitants de ces deux villes, ainsi que ceux de Cholula et de Tlaxcalla, servissent les habitants de Puebla, en accordant vingt à chaque personne, et en dispensant ceux qui feront ce service de tout autre tribut. Il ne faut pas qu'un Indien soit obligé de servir plus de la dixième partie de l'année, c'est-à-dire trente-cinq jours. De cette manière, les Espagnols auront de l'aide pour construire leurs maisons et cultiver leurs terres, et les naturels l'apprendront d'eux, et s'accoutumeront à vivre au milieu de gens civilisés. Quand toutes les maisons seront construites et tous les champs mis en culture, c'est-à-dire dans huit ou dix ans, les

Indiens seront bien instruits, et l'on pourra supprimer ce service. L'on pourra alors astreindre les Indiens au service militaire et en exiger un tribut régulier pour V. M., parce que, sachant cultiver la terre et exercer les arts mécaniques, ils seront en état de le payer. Plus tard, le pays deviendra assez riche pour pouvoir payer l'alcalava; mais pour encourager les nouvelles colonies, il faudrait les dispenser de cette dernière taxe.

A une lieue au sud de Puebla, il y avait autrefois une ville nommée Totumiacan. Avec son territoire, elle comptait trente mille habitants dans un rayon de quatre lieues. Lors d'une guerre qui eut lieu entre les différentes nations, les habitants de Tepecaca apprirent qu'un certain jour ceux de Totumiacan et leurs alliés devaient venir les attaquer; mais avant le jour fixé, les gens de Tepecaca envahirent une nuit le territoire de leurs ennemis, brûlèrent les villages, massacrèrent les habitants et emmenèrent les femmes et les enfants.

Le peu de naturels qui échappèrent au carnage se réfugièrent à Tlaxcalla. Il y a de cela soixante ans, et la province était restée déserte.

Je me suis rendu à la Pentecôte à la nouvelle ville pour diriger les travaux. J'ai fait ouvrir une nouvelle route jusqu'à la Vera-Cruz; elle est plus courte, et éloignée de l'ancienne de six ou sept lieues : elle traverse des pays abondants en eau et en pâturages. On a construit quatre hôtelleries (*ventas*); deux sont louées deux cents pesos pour le compte de V. M. ; je la supplie de concéder les deux autres à la nouvelle ville. On aurait pu faire passer la route par plusieurs villages indiens, mais on ne l'a pas fait pour empêcher les voyageurs de les maltraiter ; l'on n'a pas consulté pour toutes ces mesures le trésorier, qui est nouveau et n'y entend rien ; les autres fonctionnaires, loin de nous aider, font ce qu'ils peuvent pour nous entraver : ils nous donnent bien de l'embarras avec leurs pré-

tentions , particulièrement le contador. Il faudrait faire remplir toutes les charges par des hommes nouveaux , qui n'eussent pas trempé dans les anciens désordres et ne fussent pas accoutumés à vexer les Indiens.

Quoique V. M. ait ordonné que les Indiens ne fussent pas obligés de venir servir leurs maîtres ou de leur apporter le tribut à la distance de plus de vingt lieues , plusieurs habitants de Mexico , qui ont leur repartimientos dans les environs de Puebla , n'ont pas voulu aller s'établir dans cette dernière ville. Beaucoup de personnes craignent que les Indiens ne finissent par nous massacrer , si un grand nombre d'habitants de Mexico la quittent pour aller s'établir ailleurs.

J'ai cédé pour éviter du trouble ; cependant la nouvelle colonie ajoute à notre sûreté , car ses habitants maintiendront dans l'ordre Tlaxcalla et son territoire.

Dans mon voyage à la Puebla , j'ai visité les provinces de Tepeaca , Cholula , Huexot-

zingo et Chalco ; j'ai exhorté les Indiens à venir travailler aux routes et aux ponts : ils l'on fait très-volontiers. Dans chacune de ces villes , il y a trois religieux ; Fr. Francisco de Soto est à la Puebla avec trois autres.

Nous avons bien besoin de menue monnaie ; on pourrait en frapper d'or, d'argent et de cuivre sur le même taux que celle d'Espagne. Il faudrait réduire l'or de *Tepuzque* en or ordinaire : les cinquante mille pesos d'or de *Tepuzque* qui circulent dans le pays seraient alors réduits à trente mille ; mais il faudrait y mêler un peu d'alliage, afin qu'il n'y eût pas d'avantage à l'exporter, et qu'il restât pour le commerce du pays.

Je pense que dans tout le pays il faudrait ouvrir des routes praticables pour les bêtes de somme et pour les charrettes ; cela contribuerait beaucoup à la sûreté de notre domination. Comme les Indiens n'avaient pas de bêtes de somme , leurs chemins étaient roides et étroits ; ils étaient tellement droits, qu'ils ne

se seraient pas détournés d'un pouce pour s'éviter de gravir les montagnes les plus escarpées. On commence maintenant à les arranger, quoique plusieurs personnes s'y soient opposées, sous prétexte de ménager les Indiens. On ne veut pas entendre qu'il est utile pour eux d'être forcés continuellement à un travail modéré, et que cela les empêche de se livrer au vice. Est-ce se conduire en père que de ne pas châtier son fils, et de le laisser se livrer à la paresse? Fr. Domingo de Betanços rendra compte de tout cela à V. M. J'en dirai autant de la défense de charger les Indiens : il faut absolument se relâcher un peu sur ce point. C'est maintenant l'époque des plantations. On voulait faire venir de Panuco vingt mille pieds de vigne. Après avoir examiné la question avec le marquis (*Cortez*), nous n'avons pu trouver d'autre moyen de les transporter. Le chemin n'est pas praticable pour les bêtes de somme, et dès qu'on tire les esclaves des mines, ils en profitent pour prendre la fuite.

On observe à la lettre le décret sur les esclaves, quoique beaucoup de personnes s'en plaignent, particulièrement les habitants de Panuco et de Guatemala; on a écrit de la manière la plus sévère à l'adelantade Alvarado . qui avait voulu s'opposer à sa mise à exécution.

L'adelantade Montejo se trouve mal à l'aise dans les limites de son gouvernement; car Cozumel et le Yucathan sont bien peu de chose. Il est en querelle avec les habitants du Guazacalco, parce qu'il veut s'établir sur leur territoire, auprès de la ville d'Espiritu-Santo. L'autre établissement qu'il a fondé se trouve dans le gouvernement d'Alvarado; l'on a écrit à celui-ci de ne prendre aucune mesure violente sans nous prévenir, même s'il est dans son droit. Il a écrit à Cortez qu'il voulait coloniser la province de Naco, au nord de Puerto Cavallos. Cet endroit fait partie du gouvernement de Honduras, où l'on a fait mourir Cristoval de Olid : elle fut alors aban-

donnée. Lope de Salcedo voulut y fonder un établissement ; mais il mourut avant d'avoir exécuté son dessein. Ceux qui gouvernèrent après lui y envoyèrent cent hommes qui y restèrent six mois sur le pied de guerre avec les naturels ; mais comme ils manquaient de vivres, les uns s'en allèrent au Guatemala, les autres au Nicaragua. Nous ne lui avons pas envoyé la permission qu'il demande ; mais nous pensons que si le Nicaragua doit être réuni à Honduras, on pourrait lui donner le territoire depuis Naco à Puerto Cavallos, sur le golfe Dulce, et jusqu'au Rio de Cristianos, jusqu'où est arrivé Alonzo d'Avila. Le pays, entre ce fleuve et les limites du Guazacalco, serait donné à Montejo, ainsi que le versant des montagnes du côté de la mer du Nord : il aura alors de quoi fonder une colonie. Pour se rendre du Nicaragua à la mer du Nord, il faut traverser le Honduras et la vallée de Valle Hermoso ou Huylancho, où Benito Hurtado avait fondé une colonie ; on

laisse alors Naco à cinquante lieues à l'ouest.

S'il est nécessaire d'envoyer quelqu'un au Nicaragua pour mettre un terme aux désordres qu'a causés le licencié Castañeda, on pourrait y envoyer le licencié Maldonado, gentilhomme de beaucoup de sens; il y sera très-utile, parce qu'il connaît la manière de gouverner ce pays-ci, et pourra aussi informer des affaires du Guatemala, où l'on reproche à Alvarado de s'occuper beaucoup plus à s'enrichir qu'à bien gouverner; cela vaudrait mieux que d'y envoyer un homme nouveau et sans expérience.

Le licencié Quiroga pourra s'occuper des affaires du Mechoacan et visiter le pays. C'est un homme vertueux et très-jaloux du bien des Indiens; mais il est timide et scrupuleux; c'est pourquoi il est plus propre à exécuter qu'à diriger. Les nouveaux auditeurs que l'on enverra pourront rester ici avec le licencié Ceynos.

On dit bien des choses sur la conduite du

marquis. Il a été longtemps maître absolu du pays : ce qu'il n'a pas pris pour lui, il l'a distribué à sa volonté. Quoique maintenant il se montre soumis et obéissant, il a un tel pouvoir sur les indigènes, que d'un seul mot il pourrait tous les faire révolter. Il veut exercer toute son influence dans le pays ; c'est pour cela qu'il a profité de sa dernière expédition pour vexer tous les officiers qui ne sont pas de son parti. Nous tâchons qu'il ne se mêle de rien de ce qui n'est pas sous son autorité. A cet égard, nous interprétons les instructions de V. M. plutôt à la lettre que dans le sens le plus large.

Il dit qu'il abandonnera sa charge de capitaine général, et qu'il retournera en Espagne. Plût au ciel qu'il le fit ; cela serait heureux pour la Nouvelle-Espagne : au moins, ne doit-il avoir d'autorité que dans les villes qu'on lui a concédées, et qui ne lui donnent que trop d'influence. On ferait bien de ne lui donner ni Antequère, ni Cuyoacan, ni

Guaxaca ; sans elles, il a déjà plus de vingt-trois mille vassaux. Il est poli dans ses rapports avec nous ; mais il nous serre de près , et se montre très-mécontent de nous. Nous serions très-malheureux s'il avait le moyen de satisfaire ses haines.

—

Opinion de l'audience sur le dénombrement des 30,000 vassaux accordés à Cortez.

8 avril 1531.

Il y a quinze jours que Cristoval de Barrios , Geronimo Ruyz de la Mota et Ruy Gonzalez ont été faire ce dénombrement avec les arbitres nommés par le marquis , qui sont André de Tapia , Juan de Saucedo et Francisco de Terrazas ; ils ont commencé par la capitale de la province de Cuernavaca , et ont rencontré des difficultés insurmontables. Les Indiens font tous leurs efforts pour cacher leur nombre ; ils rencontrent à chaque instant des maisons vides , dont on leur dit que les propriétaires

sont morts ; tandis qu'on trouve la terre cultivée tout autour , et quelquefois , en y repassant , on y voyait des habitants. Les Indiens ne vivent pas séparément ; mais ils forment de petits hameaux ou *peguyales* de cinq , dix ou quinze familles qui occupent chacune une maison séparée des autres par une palissade de bambous. Dans beaucoup d'endroits on avait arraché ces palissades et renfermé plusieurs maisons dans une seule enceinte pour faire croire qu'elles appartenaient à la même personne. Tout cela empêche de faire un calcul exact. Il faudra compter toutes les maisons habitées ou non ; sans cela le domaine royal éprouvera un grand préjudice.

—

La ville d'Antequère , à l'audience de la Nouvelle-Espagne.

Si vous saviez le danger que court cette ville et celle de Saint-Alifonso de los Zapo-

tecas , vous mettriez plus de zèle à nous secourir ; depuis que les Indiens Zapotecas ont tué Alonso de Tavera et ses compagnons , à Tiltepec , ils ont massacré cinq ou six Espagnols qui allaient chercher de l'or avec un grand nombre d'esclaves. Nous avons envoyé au secours de la ville de Saint-Alifonso, notre alcalde Juan de Valdivieso, vingt-cinq Espagnols et un grand nombre d'Indiens ; nous leur avons encore envoyé d'autres renforts , desorte que la ville est presque abandonnée. Il faudrait forcer tous ceux qui possèdent des Indiens dans cette province à venir y résider.

Un certain Francisco de Paz s'est présenté au nom de Cortez, dans la province de Tequantepcc. Il a destitué tous les fonctionnaires et les a remplacés par d'autres choisis par le marquis ; il a renversé le gibet élevé au nom de S. M. , et l'a remplacé par un autre au nom de son maître ; il enlève beaucoup de villages à notre territoire, et veut les réunir à celui de

Teguantpec , disant qu'ils font partie du marquisat ; il donne asile à tous les débiteurs, et ne permet pas d'exécuter les jugements. Si cela continue , ce district deviendra une caverne de voleurs.

Un certain D. de Guinée a persuadé aux Indiens de Cuilapa de déclarer que toute la vallée dépend de Cuilapa : il espère par ce moyen agrandir le marquisat aux dépens de notre ville. Nous envoyons à la cour D. de Porras , pour protester contre les usurpations du marquis ; nous vous supplions de lui accorder aide et protection.

Convention entre Cortez et l'audience , au sujet du dénombrement de ses 23,000 vassaux , par-devant Alonzo Lucas , notaire de l'audience.

Mexico , 2 mai 1531.

Relativement aux contestations survenues sur le dénombrement des 23,000 vassaux , il est convenu que le marquis conservera ,

mais seulement en dépôt et jusqu'à ce qu'on ait pris les ordres de S. M., les villes de Cuernavaca, Acapiotla, Yautepec, Tepuztlan, Guastepec, Teguantepec, Xalapa, Utlatepec, Quetastla, Tuztla, Tepeaca, Yzcalpan, et toutes les bourgades et villages qui en dépendent. Le marquis s'engage à restituer tout ce qu'il y aurait au delà de ce qui lui a été accordé par le décret de S. M., le tout sans préjudice des droits qui lui sont concédés par le même décret.

—

A l'impératrice, le président et les membres de l'audience de Mexico, savoir : l'évêque de Saint-Domingue et les auditeurs Salmeron, Maldonado, Ceynos et Quiroga.

Mexico, le 19 avril 1532.

Au moment où nous nous y attendions le moins, nous apprîmes que Nuño de Guzman, qui avait commencé à fonder la ville de Compostela, était arrivé dans la province de Xalisco, où l'audience avait envoyé D. Luis

de Castillo pour la coloniser. Guzman le fit arrêter, et nous l'envoya avec l'instruction qu'il avait fait faire contre lui. Comme il avait beaucoup de soldats avec lui, nous lui envoyâmes l'ordre de se borner à coloniser la province de Xalisco, et à ne pas pénétrer dans cette province du côté du Mechoacan.

Au delà de cette ville, ce fut D. Luis de Castillo que nous chargeâmes de coloniser cette partie de la province; nous défendîmes aussi à Guzman de se mêler des affaires de Tunala et de son district. Cette ville est située sur les bords du Rio-Grandc, du côté du Mechoacan. Cette rivière, qui est une des plus considérables du pays, nous paraît une limite convenable entre son gouvernement et celui de la Nouvelle-Espagne.

Vers la fin de février, Guzman a mis à l'eau un brigantin pour aller à la découverte d'une petite île qu'on aperçoit au milieu de la mer.

Alvarado nous écrit de Guatemala qu'il

arme neuf vaisseaux , et qu'il compte mettre à la voile dans le mois de juillet , si la personne qu'il a envoyée près de S. M. est de retour. Nous lui avons défendu de rien faire sans un ordre royal.

Montejo a attaqué les Indiens du Rio-San-Lazaro et les a mis en déroute. Ayant entendu dire qu'Alonso Davila est encore vivant , et qu'il a fondé une colonie dans l'intérieur , il est allé le rejoindre avec quatre - vingts hommes et trente chevaux ; nous le favorisons tant que nous pouvons.

Le marquis a lancé deux brigantins à Acapulco , et une caravelle à Teguantepec , où il a fait venir deux autres navires de moyenne grandeur , le tout dans l'intention d'accomplir son contrat avec V. M. Nous apprîmes qu'il faisait porter par des tamemes, de Guaxaca à Acapulco , tout ce qui était nécessaire pour équiper ses brigantins ; ils furent rencontrés par deux alguazils que nous avions envoyés, et qui leur ordonnèrent de retourner

sur leurs pas. Le marquis les a ôtés des mains des alguazils , et leur a ordonné de continuer leur chemin. Nous avons commencé une instruction contre lui, et nous l'avons ajourné à comparaître ; mais il était déjà en route pour venir. Il s'oppose à ce que les visiteurs se présentent dans les villages qu'il possède sur la mer du Nord ; mais nous en avons envoyé malgré lui. Il a obtenu du pape une bulle qui le dispense de la dîme , et refuse de la payer sur ses domaines. Nous en envoyons copie à V. M.

Désirant connaître la situation des vassaux du marquis à Cuernavaca , et dans les quatre autres villes de cette vallée , nous y avons envoyé secrètement des Indiens qui s'y sont rendus sous prétexte de commerce. D'après les peintures qu'ils nous ont rapportées , Cuernavaca, Guastepec, Acapistla et les villages de la vallée renferment plus de vingt mille maisons , dont chacune est habitée par plusieurs familles ; ils ajoutent qu'à Cuernavaca

seul il y a quatre-vingt-deux fermes ; cependant les ennemis du marquis n'en comptent que dix-sept , et les plus exagérés trente. Le visiteur a trouvé à Cuernavaca soixante maisons , et d'après la peinture des Indiens , il y en a deux mille cent quatre - vingts. Nous croyons donc qu'on a donné au marquis plus qu'il ne lui revient.

Le 9 avril , nous avons prononcé notre jugement contre le président et les membres de la dernière audience ; nous les enverrons prisonniers en Espagne par le premier navire. Comme Nuño de Guzman a des affaires très-importantes , nous lui avons accordé un an pour se présenter devant V M.

S. M. nous a autorisés à réviser, après avoir consulté les prélats et les religieux, les règlements relatifs aux tamemes. Nous avons permis aux gens mariés d'en employer huit ou quatre , selon qu'ils ont ou non leur famille avec eux ; aux célibataires, d'en avoir deux , à condition qu'ils les loueraient librement, leur

paieraient cent amandes de cacao par jour, et ne les emmèneraient pas au delà d'une journée de chez eux. Cela suffit, parce qu'il y a maintenant dans le pays des bêtes de somme et des chemins.

D'après la recommandation de V. M., nous avons donné un corregimiento à Luis Pedro de Avellano. Uehiehila, chef du Meehoacan, a fait donner la torture du feu à trois Indiens pour qu'ils lui déclarassent ce qu'étaient devenus des bijoux d'or que le Calzonzi avait laissés à ses fils : ils les lui livrèrent, et celui-ci les emporta chez lui pour les fondre. On dit qu'il en a tiré quinze ou seize barres d'or. Il n'en a déclaré que deux et quelques bijoux d'or et d'argent. Nous l'avons fait arrêter, et le procureur fiscal lui fait son procès ainsi qu'aux fils du Calzonzi. Nous enverrons pour corregidor dans cette province un jurisconsulte, afin de voir comment ceux-ci réussissent à la Nouvelle-Espagne. Les Indiens y ont été très-maltraités.

A la sollicitation des habitants de Vera-Cruz, nous avons consenti à ce que la ville fût transportée une lieue et demie plus haut ; quelques marchands s'y opposaient ; mais , malgré cela , nous avons permis à tous ceux qui le voulaient de changer de demeure.

Nous avons envoyé à Nuño de Guzman l'ordre de mieux traiter les Indiens , de désigner les biens sur lesquels on doit prélever les mille pesos qu'il doit au domaine , et de rendre l'artillerie.

—

Lettre du licencié Salmeron.

Mexico, le 1^{er} novembre 1532.

La colonie de Puebla de los Angeles diminue, parce qu'en attendant les ordres de V. M., on ne lui a pas fourni tout ce qui lui était nécessaire. Les mécontents répètent sans cesse aux colons qu'ils les perdent et se perdent eux-mêmes, puisque cet essai prouve qu'on peut gouverner le pays sans repartimientos.

Le président et l'audience, moins le licencié Quiroga
qui se trouve absent.

Mexico, le 3 novembre 1532.

On continue à se plaindre de notre gouvernement; mais les Indiens sont tranquilles et contents, et commencent à se civiliser; les corregidores n'osent plus abuser de leur pouvoir: nous les avons intimidés en en destituant plusieurs. Les Indiens ont maintenant appris à se plaindre; ils viennent de loin pour cela, et accusent en face les corregidores eux-mêmes. Nous gardons presque toujours les corregidores à Mexico, et nous ne leur permettons que rarement de visiter leur juridiction; de cette manière, la ville se peuple et ils ne vexent pas les Indiens.

Le marquis avait compris parmi les dépendances de ses domaines beaucoup d'endroits qui sont des chefs-lieux. Ainsi, il avait compris Totolapa parmi les dépendances d'Acapistla; nous l'avons réuni de nouveau au

domaine de V. M. et nous y avons envoyé un corregidor. Le marquis, qui se trouve à Cuernavaca, nous a écrit qu'il défendrait ses droits par écrit; il a su se faire beaucoup d'amis : de six juges qui sont ici, il en a trois à sa solde; le quatrième a épousé sa cousine; le cinquième est alcalde mayor de ses domaines, et le dernier est un conquérant qui n'entend rien aux affaires. Comme il sait qu'on va faire le dénombrement de ses vassaux, il travaille à se faire des amis, ce qui lui est d'autant plus facile, que beaucoup de personnes sont mécontentes de nous, parce que nous protégeons les Indiens, et nous cherchons à supprimer les repartimientos; ils sont donc tout disposés à s'unir contre nous : il faudrait faire sortir du pays le marquis et cinq ou six autres.

Il y a deux ports sur la mer du Sud, Aca-pulco et Teguantepec. Après de ce dernier, on trouve en abondance du bois de construction, de la poix, une espèce d'étoupe qui

peut servir pour calfater, du fer et beaucoup d'autres choses ; il appartient au marquis : il serait préférable qu'il fit partie du domaine royal.

Nous avons déjà annoncé à V. M. le départ des deux brigantins que le marquis envoie faire des découvertes dans la mer du Sud. Nous avons appris, il y a trois jours, que quand ils furent arrivés au delà du pays découvert par Nuño de Guzman, les vivres commencèrent à leur manquer, parce qu'il y avait soixante-dix personnes à bord, outre les mariniers. Le capitaine a continué sa route avec un brigantin et vingt hommes, et a renvoyé le second avec les cinquante autres. Celui-ci en débarqua trente auprès de la ville de San Miguel, qu'a fondée Nuño de Guzman, et échoua avec le reste à l'entrée d'un autre port que Nuño de Guzman a découvert huit lieues plus loin, et qu'il a nommé Aldea-Nueva. Sur six hommes qu'il envoya à terre pour chercher des vivres, les Indiens en massacrèrent

quatre , car ils sont révoltés. Le marquis se prépare à partir pour Teguantepec, où il a deux autres vaisseaux, l'un déjà lancé, et l'autre presque terminé : on dit qu'il veut acheter la flotte d'Alvarado.

Il est déjà arrivé ici quelques mérinos ; il en faut davantage et surtout des brebis ; nous désirons aussi des ânesses et des oliviers.

On a commencé, d'après les ordres de V. M., à fonder des villages pour les jeunes Indiens élevés par les religieux. L'évêque a près de lui un fils et un neveu de Montezuma, ainsi qu'un fils du dernier gouverneur de cette ville : V. M. pourrait faire quelque chose pour eux.

Nous avons commencé à modérer lentement les tributs ; les Indiens comprennent bien la grâce que leur fait V. M., et viennent de loin avec des peintures pour solliciter la diminution.

Puisque V. M. approuve les visites des auditeurs , ils en feront tour à tour avec un reli-

gieux pour leur servir d'interprète. Nous avons fait des ordonnances sur les mines, ce qui est une chose nouvelle ; elles prospèrent, surtout celles que l'on a nouvellement découvertes dans le Mechoacan.

Il y a mille inconvénients à ce que les officiers de V. M. possèdent des Indiens ; il vaudrait mieux leur assigner un salaire convenable. V. M. a ordonné qu'il y eût deux *naguatatos* ou interprètes, pour interroger les Indiens qui se présentent comme témoins et modérer leurs tributs. Il est nécessaire de leur accorder des appointements.

La ville de la Vera-Cruz est à cinq lieues de San Juan de Ulloa, où viennent aborder les vaisseaux ; on les décharge dans des barques qui remontent le fleuve pendant quatre lieues, et arrivent tout près des maisons : les habitants se plaignent de ce que l'endroit est malsain, ce qui est très-vrai ; car on ne peut y élever des enfants, et les femmes y deviennent rarement enceintes. Cela vient de ce que le fleuve

forme plusieurs marais dans eet endroit, et que les habitants ne sont pas assez riches pour construire de bonnes maisons, et de plusieurs autres causes. Nous avons donc envoyé quelques personnes à la recherche d'un endroit qui eût les qualités requises pour y fonder un bon établissement. Parmi eux se trouvait Fr. Thomas de Berlanga. Ils désignèrent un endroit à une lieue et demie plus bas de l'embouchure du fleuve ; mais les marchands se sont opposés de tout leur pouvoir à ee projet pour ne pas s'éloigner du port, et pour conserver leurs maisons. L'audienee n'a voulu rien décider sans avoir pris les ordres de V M.

Nuño de Guzman et son audienee avaient accordé à la ville des terres du côté de Cuyoaeen. Elles sont cultivées par Cortez et par les Indiens qui lui appartiennent ; la ville demande qu'on la mette en possession et le marquis s'y oppose ; que ferons-nous ?

L'évêque de Saint-Domingue à l'impératrice.

Mexico, le 3 novembre 1532

Sébastien Ramirez de Fuenleal, évêque de Saint-Domingue, fut choisi à cause de sa réputation de vertu et de prudence pour présider la seconde audience de la Nouvelle - Espagne..... En 1534, il fut promu, pour récompense de ses services, à l'évêché de Cuenca, en Espagne.

Il faut continuer le système des corregimientos jusqu'à ce que l'on ait plus d'expérience. C'est la providence qui a inspiré à V. M. de supprimer les commanderies et de réunir les Indiens à la couronne. Ceux-ci en apprécient les avantages et deviendront des sujets fidèles s'ils ne sont plus exposés au meurtre et au pillage comme ils l'étaient auparavant.

Quand V. M. accorde des domaines à perpétuité, il serait nécessaire de les bien définir, car les mots de capitale et de chef-lieu ont un sens très-vague dans ce pays.

Quelquefois trois ou quatre villes, autrefois capitales, se trouvent dans un même repartimiento, et alors on regarde comme le chef-lieu celle où le propriétaire espagnol percevoit son tribut; mais on ne doit pas pour cela regarder les autres villes comme des dépendances, excepté dans ce qui concerne les intérêts particuliers du propriétaire : les Indiens n'en sont pas moins divisés en différentes tribus. Il y a ensuite ce que du temps de Montezuma on appelait *Calpiscazgo*. Dans chaque province l'empereur envoyait un *Calpisque* ou majordome pour percevoir ses revenus. Celui-là résidait dans la ville principale, et les autres y apportaient leurs tributs, mais elles n'étaient pas pour cela dans sa dépendance. Elles étaient elles-mêmes la capitale d'un district et avaient un seigneur particulier.

Souvent un seigneur, outre la ville où il résidait, en possédait plusieurs autres qui étaient gouvernées par des chefs qui relevaient de lui. Ceux-ci lui payaient des impôts et le

servaient, mais ils n'en avaient pas moins un territoire distinct, et le gouvernaient à leur volonté, quoiqu'ils se reconnussent sujet du seigneur qui habitait la ville principale. Quelquefois il y avait sur le territoire d'une ville des villages qui en dépendaient tout à fait et payaient une partie de son tribut. Quelques villages dépendaient autrefois d'une ville, et quand la province fut conquise par les Mexicains, ils se les partagèrent. Maintenant on veut les réclamer comme des dépendances de cette ville quoiqu'ils en soient affranchis depuis longtemps. Souvent aussi les villes ont des espèces de faubourgs dont les maisons sont plus ou moins disséminées dans la campagne; ceux-ci sont de véritables dépendances, quoiqu'ils forment souvent des villages considérables; mais les Espagnols, pour diminuer en apparence ce qu'ils se sont fait donner, les nomment toujours *estancias* ou fermes.

Quant à ceux qui payaient autrefois l'impôt, et à ceux qui en étaient exempts, tout

ce qu'on sait, c'est qu'il y avait autrefois parmi eux des seigneurs que l'on appelait *Tecatecle* ou *Tetuan*. Montezuma portait le titre de *Tecatecle Tetuan Intlacatl*, et c'est celui qu'ils donnent à V. M. ; cela veut dire : seigneur sage et puissant. Il avait sous lui des gouverneurs ou *Tacuxalcaltecs* ; ils rendaient compte à l'empereur de tout ce qui se passait ; ils étaient chargés , en outre , du recouvrement des tributs et de faire les paiements ; ils y avaient des employés inférieurs qui châtaient les coupables d'après les ordres des gouverneurs. Le *Tecatecatl* équivalait au capitaine général : il dirigeait les affaires de la guerre , et dans chaque quartier il y avait des officiers auxquels on était tenu d'obéir. Un autre était à la tête de toutes les constructions que l'on entreprenait et devait diriger les ouvriers. Le *Guaumuchil* équivalait à notre Alguazil mayor. Il y avait au marché ou *tian-guez*, deux juges chargés de décider toutes les contestations qui pouvaient s'élever entre les

vendeurs et les acheteurs. Dans chaque quartier, que nous appelons actuellement paroisse, deux des principaux étaient chargés de répartir le tribut, et de veiller à l'exécution de tous les ordres du gouverneur dont j'ai parlé plus haut. Tous les fonctionnaires que je viens énumérer étaient personnellement exempts du tribut; mais dans beaucoup d'endroits on le leur faisait payer pour les terres dont ils jouissaient. On en dispensait aussi quelques chefs subalternes qui veillaient à ce que tous les ordres fussent exécutés. Les Espagnols les ont nommés *Mandonés*, les Indiens les appelaient *les vieillards*.

Dans beaucoup d'endroits le peintre ou *Tlaculoça* ne payait pas non plus de tribut, parce que c'était une espèce de notaire public qui tenait registre de tout ce qui se passait; d'ailleurs ceux qui étaient chargés de tracer les peintures, n'avaient garde d'oublier de faire valoir leurs droits. On exemptait aussi les musiciens et les chanteurs, qui étaient

très-estimés parmi les Indiens , parce qu'ils conservaient dans leurs chants le souvenir de tout ce qui s'était passé. Ce n'est que par ces chants et par les peintures qu'ils ont conservé le souvenir de leur ancienne histoire et la connaissance de leur religion. Ils regardent donc ceux qui se livrent à ces arts comme des sages et des savants.

On exemptait aussi du tribut ceux qui s'étaient distingués à la guerre par de grands exploits. Ils avaient des insignes qu'eux seuls avaient le droit de porter. On ne pouvait pas les charger de fardeaux , car ils étaient dispensés de tout service personnel comme de tout impôt.

Les pauvres étaient aussi libres de toute redevance , ainsi que tous ceux que les chefs dont j'ai parlé plus haut jugeaient convenable d'en exempter : on n'en demandait pas non plus aux jeunes garçons , jusqu'à l'âge de dix ou douze ans , ni aux *Mandonés* chargés de les élever ; car , jusqu'à cet âge , ils n'ha-

bitaient pas avec leurs pères, mais dans des édifices destinés à cet usage, que l'on nommait *Ispuchiles*. Ils devaient seulement un service personnel, et on les employait aux travaux publics.

Ceux qui étaient soumis au service personnel et aux tributs, se nommaient *maceguales*. On les tenait dans une telle sujétion que leur maître pouvait à son gré les tuer ou les vendre comme esclaves.

Le tribut ordinaire était le quart d'une pièce de coton que l'on devait livrer tous les quatre-vingts jours, ce qui fait environ une pièce par an : celles que l'on fait à Cuernavaca, et qui sont les meilleures du pays, valent environ 4 réaux la pièce. On devait, en outre, un service personnel ; mais j'espère que bientôt les naturels pourront payer tout cela en or ou en argent.

Pour se procurer ce dont ils ont besoin pour payer l'impôt et pour acheter des vivres ou des vêtements, les naturels ont l'habitude

d'envoyer leurs femmes au *tianguetz* ou marché, pour y vendre toute espèce de chose ; d'autres portent de l'eau, du bois ou du charbon ; quelques-uns ont des terres, des vergers ou des plantations de maguey, dont ils tirent une espèce de chanvre ; il y en a qui sont potiers, charpentiers, peintres, sculpteurs ou qui exercent d'autres métiers.

Il n'y a que très-peu de Maceguals qui possèdent des terres : elles appartiennent toutes aux chefs et à leurs descendants ; mais les villages en possèdent que les habitants cultivent en commun. C'est avec leur produit qu'ils payaient ce qu'ils devaient à leurs chefs, et qu'ils subvenaient aux dépenses des temples et des fêtes, et qu'ils acquittent maintenant le tribut aux Espagnols ; ils étaient aussi obligés à cultiver certaines terres que le seigneur possédait en propre, et qui formaient leur patrimoine. Le petit nombre de Maceguals qui possédaient un champ en propre y construisaient une cabane, et vivaient et payaient

leurs impôts avec le produit. Quelques-uns prenaient des terres à ferme et vivaient de la même manière.

Montezuma possédait, dans presque tous les districts, et particulièrement dans ceux qui avaient été conquis par ses armes, des terres qu'il distribuait aux plus vaillants guerriers de Mexico, afin qu'ils eussent de quoi vivre honorablement. Cela était d'autant plus nécessaire, que cette ville étant bâtie au milieu du lac n'avait que très-peu de terres. Depuis l'arrivée des Espagnols, on a rendu ces terres aux villes à qui elles appartenaient autrefois, et les habitants les cultivent pour payer leur tribut. Les rois de Tezcuco et de Tacuba, qui étaient les plus puissants du pays après Montezuma, suivaient le même système. Toutes les conquêtes se partageaient entre eux et le roi de Mexico; mais celui-ci était le plus puissant, et prenait toujours la meilleure part.

Depuis que l'on a découvert beaucoup de

mines d'or et d'argent, on recherche les esclaves, qui se payent jusqu'à quarante pesos la pièce. Il faudrait défendre de réduire un seul Indien en esclavage, car ce sont eux qui cultivent et font vivre le pays : tant qu'ils seront nombreux, il ne manquera pas d'Espagnols.

Il faudrait envoyer des hommes habiles exploiter le minerai d'argent. On en extrait des mines une grande quantité, mais il s'en perd beaucoup; on trouve aussi de l'alun et beaucoup de drogues utiles. Nous aurions bien besoin de gens qui se connussent à tout cela. Il faudrait, pour les encourager, leur accorder des corregimientos dans un endroit convenable, surtout s'ils sont mariés; car les célibataires ne valent rien pour coloniser.

Tout le pays est tranquille, et depuis le gouvernement de Nuño de Guzman jusqu'à celui d'Alvarado, il n'y a pas un seul Indien en armes. Ils savent apprécier les bienfaits de V. M., et viennent se plaindre quand on les

maltraite. Il y a dix jours, les chefs du Mechoacan et les fils du Calzonzi sont venus pour porter leurs plaintes à V. M. Ils nous ont fait un discours si bien ordonné, qu'il y avait du plaisir à entendre la traduction que nous en ont faite les interprètes.

Il y a cinquante mille pesos dans la caisse de V. M. Il devrait y avoir toujours ici un vaisseau de V. M., pour qu'on pût lui faire passer des fonds.

Je suis vieux, malade, ecclésiastique et peu fait pour être président d'une audience; je n'ai accepté que pour obéir à V. M., dont je baise les mains.

—

Fr. Martin de Valencia, gardien des religieux franciscains
de la Nouvelle-Espagne, à l'impératrice.

Teguntepec, le 18 janvier 1533.

Ce fut dans l'année 1524 que j'arrivai dans ce pays à la tête de douze religieux de mon ordre. Malgré les obstacles que nous oppo-

saient l'abominable religion des habitants de ce pays et la haine qu'ils nous portaient par suite de la guerre, nous parcourûmes les diverses provinces, et nous détruisîmes une quantité innombrable de *cues* ou temples d'idoles; nous construisîmes des églises, et nous commençâmes à distribuer le saint baptême, que les naturels recevaient avec tant de zèle et de ferveur, que nous ne craignons pas d'exagérer, en disant que chacun de nous a baptisé cent mille personnes, dont la majeure partie étaient des enfants; car nous n'osions l'accorder à tous les adultes qui nous le demandaient. Grâce à la divine Providence, ces religieux firent des progrès si rapides dans la langue du pays, qu'ils furent bientôt en état d'instruire les naturels dans notre sainte religion, et les convaincre de l'erreur dans laquelle ils étaient plongés. Ils allaient les prêcher dans les places, dans les marchés et dans tous les endroits où ils avaient l'habitude de se rassembler.

Pour mieux assurer notre succès, nous avons pris avec nous les enfants des caciques pour leur apprendre à lire, à écrire et à chanter les saints offices ; de sorte que non-seulement ils ont été amenés à notre sainte foi catholique, mais que souvent même ils ont converti leurs parents. Ils parcourent le pays pour détruire les idoles et pour convertir leurs compatriotes et les exhorter à renoncer à leurs vices ; ils le font avec tant de zèle, que souvent ils courent danger de la vie.

Ces jeunes gens nous sont d'un grand secours, surtout auprès des vieillards qui n'ont pas renoncé à leurs anciennes idoles, quoiqu'ils fréquentent nos églises, reçoivent les sacrements et aient même renvoyé toutes leurs concubines pour vivre avec une seule épouse légitime.

Les bulles du pape Léon et surtout du pape Adrien nous autorisaient à exercer alternativement la juridiction ecclésiastique ; mais quand l'évêque élu fut arrivé dans ce pays,

nous y renoncâmes en sa faveur. Celui-ci, voyant que les monastères n'étaient pas plus respectés que des étables, et que l'on en tirait de force les criminels pour les exécuter, au grand scandale des naturels, qui avaient le plus grand respect pour leurs faux dieux, réforma tous les abus et rétablit l'ordre et les droits du clergé. Cinq ans avant l'arrivée des membres de la dernière audience, et dans l'année qui la suivit, il exerça cette juridiction sans contestation; mais quand ils virent que nous nous opposions à leurs mauvais desseins, ils voulurent s'y soustraire; ce fut alors que nous envoyâmes Fr. Antonio de la Cruz pour porter nos plaintes à V. M.

Notre joie fut grande quand nous apprîmes que V. M. avait renouvelé l'audience de la Nouvelle-Espagne. Nous espérâmes que ce changement mettrait un terme aux discordes des Espagnols, ainsi qu'aux mauvais traitements dont se plaignaient les naturels, et qu'il contribuerait ainsi à leur conversion;

mais nous fûmes encore plus heureux en recevant les nouvelles ordonnances qui sont le salut du pays. Heureusement que l'évêque les reçut avant les membres de l'audience; sans cela nous n'en aurions probablement pas entendu parler si tôt; car, malgré nos sollicitations souvent répétées, ils ne les ont pas encore fait promulguer, et se sont refusés à reconnaître l'évêque comme protecteur des Indiens, et nous comme ses coadjuteurs, comme V. M. l'a ordonné. Jamais les Indiens n'ont été aussi maltraités que pendant leur administration.

M. DE VALENCIA, gardien; MARTIN DE
JESUS, ILDEFONSO DE HERRERA,
N. DE PADILLA, TORRIBIO MOTOLINIA,
F. XIMENEZ, A. DE GUADALUPE.

LETTRE

DE D. ANTONIO DE MENDOZA , PREMIER VICE-ROI DU MEXIQUE ,
AU ROI.

D. Antonio de Mendoza , comte de Tendilla et frère du marquis de Mondejar, fut nommé, en 1532, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, qu'il gouverna pendant dix-sept ans. Il fut envoyé, en 1549, au Pérou en la même qualité. Il arriva à Lima en 1551 et y mourut l'année suivante.

Mexico , le 10 décembre 1537.

J'ai reçu deux lettres que V. M. m'a fait écrire en réponse à deux autres que je lui avais adressées. La première est du 9 septembre dernier, et l'autre du 3 février. Je répondrai dans celle-ci à toutes les deux.

Les ordonnances par lesquelles V. M. prescrit que les affaires entre les conseils seront jugées dans les mêmes formes que celles entre les particuliers ont été reçues, et seront exé-

cutécs. Cette mesure était très-nécessaire pour éviter les procès et les frais.

V. M. prescrit de déposer dans la caisse du trésor ce qui est resté des fonds qui avaient été prélevés pour les travaux du pont et pour l'achat des outils nécessaires pour ouvrir la route conduisant aux mines d'argent. Cela est déjà fait; il en sera de même toutes les fois que l'on percevra des deniers pour un semblable objet.

V. M. a ordonné au juge de résidence de la Nouvelle-Galice d'envoyer la copie de la procédure que Nuño de Guzman a fait instruire contre les personnes qui ont fait marquer des esclaves. J'ai ordonné que l'on s'occupât de ce travail, et aussitôt qu'il me sera parvenu, je l'enverrai à V. M.

Quant au compte et aux honoraires des juges qui en sont chargés, on se conformera aux ordres de V. M.; mais cela ne peut se faire aussi promptement que V. M. paraît le penser. Les personnes chargées de cette affaire ont été

fort occupées jusqu'à présent à vérifier les anciens comptes et à recouvrer les déficits qui existaient, ce qui a produit au delà des honoraires qu'on leur paie. On commence à vérifier les comptes des facteurs, et l'on met à ce travail toute la promptitude possible.

J'ai déjà écrit à V. M. à l'égard des comptes du trésorier, que l'on avait cru ici que le paragraphe de votre instruction sur cette matière ne le concernait pas ; c'est pourquoi l'on ne s'était pas occupé de les régler. A cette dépêche était jointe une ordonnance de V. M. adressée au licencié Loaysa, dans laquelle V. M. donne à entendre qu'elle a ordonné de vérifier ses comptes. Nous n'avons pas encore reçu la dépêche principale à laquelle se rapporte l'ordonnance, et si toutefois elle est arrivée, je n'en ai pas entendu parler. Pour l'ordonnance dont je viens de parler, V. M. dit que le licencié Loaysa sera assisté, dans la vérification des comptes, par le procureur fiscal de l'audience. Je ne puis cacher

à V. M. que c'est un homme tout à fait incapable , et qu'il vaudrait autant charger une bûche de cette commission.

A l'égard de la suppression du subside que l'on accorde à la ville de Los Angeles , il m'a semblé que cette mesure était prématurée, et qu'il fallait la retarder jusqu'à ce qu'elle eût pris plus de force. On exécutera les ordres de V. M., mais je crains que la charge ne retombe sur les habitants de Tlaxcala. Ils méritent cependant d'être mieux traités que les autres, à cause des services importants qu'ils ont rendus lors de la conquête de ce pays , et de l'assurance que l'on a de trouver en eux toute espèce de secours en cas de révolte.

La gratification que V. M. a ordonné de payer à l'évêque de Guaxaca est fort juste; ce prélat la mérite, et cette faveur est bien placée. V. M. saura qu'il n'y a pas de province dans ce pays où les employés aient de quoi pourvoir à leurs besoins; la même grâce m'a été demandée par les évêques de Tlaxcala et de

Guatemala : ils y ont autant de droits que l'évêque de Guaxaca.

J'ai reçu l'ordonnance de V. M., par laquelle elle prohibe dans ce pays l'usage des brocards, des draps d'or et d'autres objets semblables. V. M. peut être persuadée que par cette décision elle a rendu un grand service à Dieu, au pays et aux habitants. Les choses en étaient venues à un tel excès, qu'il n'y avait plus d'autre remède à y apporter. Les sommes qui ont été dépensées pour les objets de luxe sont immenses, et les personnes qui les possèdent ne peuvent pas les faire exporter sans faire des pertes considérables. J'ai donc jugé à propos de retarder pendant quelque temps la promulgation de l'ordonnance, en disant chaque jour à tout le monde qu'on allait la publier, afin que chacun usât les habillements qu'il possédait, et n'en fit pas faire de nouveaux. Quand je croirai le moment opportun arrivé, et que l'année que V. M. accorde après la publication de l'ordonnance suffise pour pou-

voir user les habillements qui sont faits , je la promulguerai , ce que je n'ai pas fait jusqu'à présent , parce que j'ai cru que l'intention de V. M. était d'éviter la perte que pourraient faire les particuliers.

A l'égard du changement des localités des arsenaux , dont V. M. ordonne la prompte exécution , attendu que cela intéresse son service et la sécurité de cette ville et de ce pays , j'ai déjà écrit à V. M. qu'il n'y avait pas d'endroit favorable à ce changement ; car il faudrait une situation commode au service des brigantins , dont l'utilité est positive. J'ai été visiter l'endroit que l'on avait indiqué ; il ne convient pas à cause des bas-fonds qui s'opposent même à la navigation des canots. J'ai l'intention de faire bâtir une tour , dans le genre d'une forteresse , sur une des chaussées de cette ville , dans l'endroit qui me paraîtra le plus favorable. L'alcalde y ferait sa résidence ; mais dans cette supposition , les bri-

gantins ne seront pas plus utiles que dans d'autres ports.

V. M. ayant été informée que l'on trouve dans ce pays-ci de bonne matière première pour fondre des canons, a donné l'ordre que l'on s'en occupât, et que l'on en envoyât une certaine quantité à Séville. J'ai déjà écrit à V.M. qu'il existe un grand nombre de mines dont on peut extraire une quantité considérable de métal, et fondre toutes les pièces qu'elle demandera; mais que le manque d'ouvriers pour l'extraction et la fonte, et de chefs capables de les diriger, fait que l'on néglige ces travaux; c'est pourquoi l'on retire peu de cuivre de ce pays. Celui qui vient d'Espagne coûte dix ou douze piastres le quintal; c'est à ce prix que j'en ai payé une petite quantité, que j'ai fait acheter pour réparer quelques pièces d'artillerie. Je prie V. M. d'envoyer les ouvriers et les chefs d'atelier que j'ai déjà demandés, et aussitôt leur arrivée, on s'occupera de cette affaire.

J'ai écrit à V. M. qu'il était convenable d'instituer des alcaldes majors dans les provinces de ce pays, qui sont éloignées de l'audience royale, afin qu'ils veillassent sur les Indiens, et s'occupassent de leur conservation et de leur bon traitement. L'absence de ces officiers est cause que les naturels sont très-maltraités et souffrent beaucoup. V. M. m'a fait répondre que, jusqu'à ce que l'on y ait pourvu radicalement, il suffit qu'un auditeur aille de temps en temps faire une tournée dans les provinces où l'on sait que les naturels ne sont pas bien traités. J'ai déjà écrit à V. M. qu'il n'y a dans cette audience que deux auditeurs, les licenciés Ceynos et Loaysa ; car le licencié Quiroga s'occupe plus des affaires de son église que de celles de l'audience, et sa présence est très-utile : si j'en envoyais un en tournée, il n'en resterait plus qu'un ici, et cela n'est pas suffisant pour les affaires du pays.

Si l'on instituait les alcaldes que je propose, on empêcherait le mauvais traitement des In-

diens, et l'on pourvoit à leur conservation et à leur conversion, chose qui ne se fait pas aujourd'hui, et à laquelle on ne pense pas dans bien des endroits. Si V. M. pensait que l'institution des corregidors dans les villages fût suffisante, je lui ferais savoir qu'il n'y a rien de plus convenable pour dégrever sa conscience royale que d'abolir ces charges; car elles sont remplies par des personnes inhabiles qui négligent les intérêts des Indiens, ne s'occupent que de la perception des tributs, et volent les naturels le plus qu'elles peuvent; toutes choses qui retombent sur la conscience de V. M. Ces abus ne peuvent s'éviter; il m'est impossible de faire ce que je dois pour le service de V. M., et de remplir les autres obligations de ma charge, si l'on n'institue pas des alcaldes majors.

V. M. fait expédier une ordonnance par laquelle elle dit que tout l'or du trésor royal ou appartenant à des particuliers doit être transporté à l'île Espagnole, attendu qu'elle a

donné des ordres pour qu'une flotte se rendit dans cette île , et escortât les convois d'or. Je l'ai fait publier suivant l'instruction de V. M. ; mais il paraît que cette mesure a des inconvénients : d'abord , les navires qui font le voyage d'ici à l'île Espagnole sont très-peu nombreux ; ils n'y touchent que quand ils ont éprouvé des avaries ou pour d'autres motifs de ce genre. La traversée d'ici à l'île Espagnole est très-difficile et très-dangereuse. Il faut autant de temps pour s'y rendre que pour faire tout le reste du voyage ; il faut ajouter à cela que les négociants ont de la peine à exposer leur argent à tant de dangers et de retards. Ils sont persuadés que si leur or est envoyé avec celui de V. M. , on le leur prendra sans leur rien laisser , et les facteurs qui sont dans ce pays auront de bonnes raisons pour ne pas l'envoyer ; ce qui occasionnera la faillite de leurs chefs , et la ruine d'une grande partie du commerce de ce pays qui souffre déjà beaucoup. C'est pourquoi il me semble que

puisque une flotte doit venir à l'île Espagnole, il serait aussi bien de la diriger sur la Havane, qui se trouve sur la route du Pérou, du Mexique et de Honduras, et du nouveau royaume de Léon. On pourrait réunir tout l'or qui vient de ces contrées. Deux caravelles de la flotte de l'île Espagnole ne pourraient-elles pas être détachées et se rendre au port de San Juan d'Ulloa, pour transporter l'or jusqu'à la Havane; les négociants n'auraient alors aucune excuse pour éviter de l'expédier, comme ils en ont aujourd'hui? V. M. doit prendre fort à cœur la conservation de la Havane : il serait nécessaire qu'elle fit construire une forteresse dans cette île pour protéger les navires, car elle se trouve sur le passage de tous ces pays-ci; et si l'ennemi s'en emparait, on ne ne pourrait pas en trouver une autre sans bien des difficultés.

Par la lettre de V. M., datée de Valladolid, du 3 février de cette année, je vois qu'elle est informée de la nécessité qu'il y a de

construire au port de San Juan d'Ulloa une forteresse et un abri pour les navires.

Une ordonnance m'ayant autorisé à prendre les mesures nécessaires, j'ai pris, aussitôt mon arrivée dans ce port, des barques et des pilotes, en me faisant accompagner par des capitaines des vaisseaux qui étaient à l'ancre; j'ai fait avec eux le tour des récifs, j'ai pris leur avis sur les constructions qu'on devait faire, et j'en ai envoyé le résultat à V. M.

Pour faire face aux dépenses que nécessitent ces travaux, j'ai établi un impôt sur les marchandises venant d'Espagne, en suivant les règles qu'on avait observées à l'île Espagnole lorsque l'on fit le pont; et pour ne pas toucher au trésor de V. M., je lui ai fait savoir que bien que cet impôt ait produit largement ce qu'il fallait pour les travaux, il était nécessaire cependant de prendre certaines sommes dans le trésor pour se procurer des esclaves et pour d'autres achats, ce qui eut lieu, car on prit deux mille pesos pour les besoins

présents , qui ont été repayés dans la caisse royale par le produit de l'impôt qu'on a rétabli. J'ai eu une réponse à cette affaire dans laquelle on approuve ma conduite.

Plus tard , le 25 décembre passé , j'ai fait savoir à V. M. , qu'au mois d'août il s'était élevé un ouragan qui avait jeté à la côte deux vaisseaux , dont l'un avait son chargement et était prêt à partir pour l'Espagne ; et l'autre , arrivé depuis peu , qui n'avait pas encore déchargé ses marchandises. Le premier s'est perdu entièrement, l'autre a échoué , mais on a pu le sauver.

Au mois d'octobre , il y a eu une si grande tempête , que six navires qui étaient dans le port furent sur le point de se perdre ; comme sur toute la côte on ne connaissait pas encore d'autres ports , j'ai cru qu'il était nécessaire de faire marcher les travaux avec la plus grande promptitude et pour cela il fallait plus d'argent que n'en produisait journellement l'impôt. Pour acheter cinq ou six em-

barcations, il faut 4,000 pesos de mines, et vingt esclaves qui en coûteraient 2,000, ainsi que les outils et autres objets qui reviendraient au même prix. Comme cette somme excède ce que l'on pourrait encaisser dans un an, je n'ai pas osé la prélever sur les produits de l'*almojarifazgo* (droits d'entrée et de sortie des marchandises), sans que V. M. en donnât l'autorisation. Je pourrais prélever sur le trésor royal la somme de 10,000 pesos, que je rembourserais à mesure que les droits rentreraient; je solliciterai aussi la permission de distribuer aux ouvriers employés à ce travail une certaine quantité de maïs, de haricots, d'*axi*, et d'exempter d'une partie des tributs les habitants de la côte qui s'en occupent. Cette affaire est si importante que si ma présence n'était pas nécessaire dans la capitale, j'irais résider trois ou quatre mois dans ce port pour presser les travaux, et je me ferais un plaisir d'aventurer ma vie pour sauver celle de tous ceux qui périssent dans ces parages.

Quelques ouvriers biscayens, que j'avais enrôlés pour cela, sont morts. J'avais donné à Sancho de Piniga, capitaine d'un vaisseau qui partait pour l'Espagne, 2,000 pesos de mines pour qu'il rapportât des outils et d'autres objets nécessaires, ainsi que dix ancres et dix gros câbles pour rester dans le port, afin que les navires pussent s'y amarrer. Il se trompa de route et il remonta sur Tabasco. Le désir de voler l'or et l'argent qu'il portait et de conserver son navire l'engagea de jeter l'ancre près de terre; mais le navire entra si profondément dans l'eau que l'équipage eut la plus grande peine à en sortir. En déchargeant l'or et l'argent dans la barque, ils jetèrent exprès dans la mer une caisse qu'ils avaient préparée; mais quand elle fut repêchée, il se trouva qu'elle ne contenait qu'une culasse de mortier, de sorte que l'on s'aperçut clairement du vol. Le licencié Tercero, qui était parti pour s'occuper de l'affaire des esclaves, comme je l'ai écrit à V M., se

trouvait sur les lieux ; il fit arrêter Sancho de Piniga et quelques marins par les alcaldes. On lui reprit les 2,000 castillans qu'il avait emportés ainsi que beaucoup d'or, et de l'argent appartenant à des marchands. Aussitôt que l'audience en fut instruite, elle autorisa le licencié Tercero à se saisir de l'affaire ; car je crus qu'elle n'était pas de nature à être confiée aux alcaldes ordinaires. Le même jour où l'ordre arriva, le coupable parvint à s'échapper, parce que la prison était en mauvais état. Jusqu'à présent l'on ne sait ce qu'il est devenu. Ces contre-temps sont la cause que l'on ne s'occupe jusqu'à présent qu'à exploiter d'énormes blocs de pierres pour les fondations, et l'on attend d'Espagne un bon ingénieur pour diriger les travaux ; il serait convenable que V. M. fit rechercher en Biscaye un homme qui s'entendit à la construction des môles pour hâter le travail, ce qui ne peut se faire à présent.

Le trésorier Juan Alonzo de Sora m'a fait

remettre une lettre de V. M., par laquelle elle m'ordonne de diminuer les deux tiers de ses émoluments et de les remplacer par des Indiens dont le produit serait le même. En conséquence de cet ordre, je lui ai donné en commanderie les villages de Tonalá, Tenayucaz et Guastepec, qui, d'après les levées de la trésorerie et des taxes, ne produisent guère plus, en tributs qu'ils devaient payer à V. M., de la valeur des deux tiers du salaire du dit employé, comme S. M. pourra s'en assurer par la copie du titre qui lui est remise ci-jointe.

Quant aux mesures que V. M. a ordonné que l'on prit pour qu'à l'avenir les femmes héritassent des Indiens à défaut d'enfants mâles, elles prêtent à beaucoup d'abus. Je le dis, parce que des exemples confirment mon opinion.

Un conquérant qui possédait un village tomba malade l'autre jour dans cette ville, et étant au moment de mourir, on le maria avec la fille d'un habitant, afin que les Indiens lui

restassent en héritage. L'ayant appris, je m'opposai à ce que les Indiens lui revinssent, sans vouloir cependant m'en saisir au profit de V. M., attendant pour cela qu'elle veuille bien décider ce qu'il convient de faire en cette occasion, mon opinion étant que l'ordre a besoin d'être changé, ou que, s'il est conservé, on fixe au moins combien de temps la femme devra être mariée avant qu'elle ait droit à hériter des Indiens.

Par un article des ordonnances de l'hôtel des monnaies, V. M. défend, sous peine de mort, d'introduire ni d'y travailler l'argent qui n'aurait pas payé le quint.

J'ai examiné et médité le pour et le contre de cet article, et je trouve plus convenable au bien de V. M. que tout l'argent y soit livré au travail avant qu'il ait payé le quint; car, s'il en est autrement, on peut mêler celui qui n'a pas payé avec celui qui a payé, et V. M. perdrait les droits sur celui-là. Mais si V. M. ordonne que tout l'argent qui y sera frappé

doit payer le quint, et si le trésorier rend compte tous les mois aux officiers de V. M., et leur remet l'argent, il ne pourra y avoir aucune fraude, parce que, pour cela, tous les ouvriers de l'hôtel devraient se réunir et s'en mêler. V. M. gagnerait de cette manière l'alliage et le travail de la monnaie sans aucun préjudice pour le trésorier ou les ouvriers.

Par un autre article de mes instructions, V. M. m'ordonne de nommer moi-même les employés nécessaires à l'hôtel des monnaies qui devait s'établir dans ce pays, et de lui envoyer la liste des nominations, afin qu'elle donne son approbation.

En vertu de cet ordre, j'ai nommé les employés, je leur ai donné acte, et j'ai envoyé à V. M. la liste de cette nomination; mais par les derniers vaisseaux, j'ai reçu d'elle les ordonnances par lesquelles elle accorde les emplois de vérificateur et de surveillant de l'hôtel à d'autres individus. En conséquence, ceux qui avaient été nommés par moi en reçurent

grand dommage, vu le travail excessif qu'ils ont eu jusqu'à présent, et le peu de profit qu'ils en ont retiré, les ouvriers étant nouveaux et la monnaie ayant eu besoin d'être refaite, jusqu'à ce qu'elle fût très-bien ; et maintenant qu'ils sont plus habiles dans leur art, et qu'ils commencent à en tirer parti, faudrait-il leur retirer leur emploi ?

Quant à moi, je ne demande pas mieux que V. M. les présente, parce que cela me débarrassera de la responsabilité ; je n'aurai plus qu'à les faire punir quand ils manqueront à leur devoir. Francisco del Rincon, qui était dans ce pays lorsque je suis arrivé, m'a présenté une lettre de V. M., dans laquelle elle me mandait de le regarder comme son recommandé, et de lui choisir un emploi dans l'hôtel des monnaies. Pour répondre au désir de V. M., et ayant vu que le dit Rincon est une personne habile, je l'ai nommé essayeur ; et parmi les ouvriers qui étaient présentés pour l'établissement, j'ai donné l'emploi de gra-

veur à un certain Anton de Vides. Tous deux remplissaient leurs charges d'une manière à me faire dire qu'il serait difficile de trouver de meilleurs ouvriers. J'ai cru bon d'en faire part à V. M. ; car si on ôtait à ceux-ci leurs emplois, l'établissement en souffrirait.

D'après les lois du royaume et les règlements d'Espagne, il est ordonné à deux régidors et aux gens de justice de la ville où est situé l'hôtel des monnaies, d'en faire la visite et de voir les réformes qu'il y aurait à y faire. V. M. m'a commis les soins de celui-ci ; il serait donc nécessaire qu'elle employât les mêmes mesures que pour ceux d'Espagne, et que, puisqu'il est établi ici un conseil, elle lui en donnât aussi la garde conjointement avec moi, se réservant d'accorder les privilèges, et de désigner les monnayeurs à l'établissement, qui ne peut en avoir autant que celui de Castille.

Par une ordonnance de V. M., elle me mandait de choisir un village qui servit l'hôtel des

monnaies et qui payât un tribut qui apporterait quelque soulagement à ses ouvriers; en conséquence, j'ai désigné le village d'Axiqipilco, qui m'a paru le plus convenablement situé : les deux ans que V. M. limitait à cet impôt vont expirer dans quatre mois; malgré cela, on n'a envoyé encore aucune prorogation; si ce recours était retiré à l'hôtel des monnaies, ce serait causer sa chute; j'ai donc fait dire aux ouvriers, par le trésorier, que si le tribut n'était pas continué, ils seraient indemnisés. J'attends les ordres de V. M.

J'ai déjà exprimé à V. M. mes craintes de ce que la malice et l'industrie des naturels les conduiraient à faire de la fausse monnaie. En effet, il y a quinze ou vingt jours qu'on m'apporta deux *testons* faux qu'ils avaient faits; j'ordonnai qu'on arrêtât tous les orfèvres de Mexico, et qu'on fit venir tous ceux des environs, mais tous les moyens furent inutiles pour savoir et découvrir la vérité. Jamais il

n'a été possible de connaître les auteurs des délits de cette nature, et, à cet égard, toutes les défenses sont vaines; ils ont même trouvé le moyen de contrefaire le cacao qui servait de monnaie, comme V. M. peut s'en convaincre par les échantillons que je lui envoie.

J'ai reçu de V. M. l'ordre de maintenir les ordonnances qui défendaient de mettre dans le commerce l'argent qui n'avait pas payé le quint; mais cette mesure m'a paru vexatoire, et servirait de prétexte à une foule d'abus: aussi, pour les éviter, j'ai ordonné aux officiers de V. M. de se tenir chaque jour à la fonderie depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures, afin que tous ceux qui voudraient y apporter de l'argent qui n'aurait pas payé le quint pussent s'y présenter; on en prend note sur un livre, et le samedi de chaque semaine ils vont payer ce droit. Cet ordre me semble propre à éviter toute fraude et à protéger les intérêts de V. M.

Francisco de Vazquez de Coronado (1) s'étant marié avec la fille du trésorier Alonzo de Estrada, doña Marina, sa belle-mère et veuve du trésorier, lui a transmis en dot le droit qu'elle a obtenu, par un ordre de V. M., à la moitié de Tlapa, pour l'indemniser de Tepeaca, dont l'audience l'avait privée. Elle fait supplier maintenant V. M. que cet ordre reçoive son accomplissement. J'ai donné à V. M. tous les renseignements possibles sur Francisco Vazquez; je lui ai dit tous les services qu'il a rendus et les avantages que ses talents procureraient au pays si on l'employait; je viens donc vous supplier de lui accorder votre protection dans l'état malheureux où il se trouve; car ses biens sont sequestrés par les juges, ainsi que ceux du trésorier, son beau-père.

Don Luis de Castilla m'a demandé de lui

(1) C'est le même Vasquez de Coronado qui commandait l'expédition de Cibola, dont nous avons donné la relation dans la première série de cette publication.

échanger les Indiens qu'il a en commanderie avec d'autres qui fussent plus près de cette ville; car les siens sont trop loin pour qu'il aille les visiter, et que le service de sa maison soit bien fait. Les Indiens qu'il possède sont dans la province de Tutepec, sur la côte de la mer du Sud. J'ai déjà écrit à V. M. qu'il serait bon que ceux qui sont situés de ce côté ne fussent pas donnés en commanderie, mais restassent sous votre royale tutelle, dans l'intérêt de la conservation et du bon traitement des naturels; car leur éloignement empêche les maîtres de les visiter aussi souvent qu'il le faudrait, de veiller à leurs besoins, et de les préserver des vexations et des tyrannies de tous ceux qui passent par là.

Ces raisons prouveront à V. M. l'utilité qu'il y aurait à ce que ces Indiens de terre chaude, et qui sont en commanderie, fussent réunis à la couronne, afin de les préserver de la mort qui les décime chaque jour.

J'ai écrit dernièrement à V. M. qu'à la re-

quête de l'Adelantade Montejo, et en concevant moi-même la nécessité, j'avais envoyé à Tabasco le frère gardien Antonio de Testera avec quatre autres religicux, pour tâcher de ramener à notre sainte foi et au joug de V. M. les naturels de ce pays, qu'ils en avaient reçu un très-bon accueil; et avaient remarqué leur disposition à accepter en échange de leurs guerres continuelles la paix que nous leur apportions. Maintenant le gardien m'écrit qu'ils sont disposés à se soumettre, mais que les Espagnols qui se trouvent avec eux les empêchent.

J'écrivis aussi à V. M. comment j'avais ordonné qu'il ne se fit point d'esclaves dans la Nouvelle-Galice, jusqu'à ce que V. M. l'eût permis; et quoique ceux qui l'ont colonisée soient venus se plaindre à moi qu'ils ne pouvaient se soutenir s'ils n'en faisaient; je leur ai répondu qu'ils ne le pouvaient pas, et je les entretiens par de bonnes paroles. Melchior Diaz est venu ici de la part de la ville de San

Miguel de Culucan, et m'a dit que si l'on privait les habitants du droit de faire des esclaves, ils n'avaient pas les moyens de se soutenir, parce qu'ils n'avaient pas d'autre profit, ni d'autre but qui les fit rester dans le pays; si on le leur ôtait, ils abandonneraient la ville. Sentant toute l'importance de la conservation de cette ville qui est déjà si florissante, et dans une si bonne position, il m'a semblé bon de leur donner quelques secours, en attendant qu'on pût consulter V. M., et je leur ai envoyé en ferrures, et autres choses nécessaires, jusqu'à concurrence de 1,000 pesos de *tipuzque*. J'ai écrit à V. M. tout ce qu'il y avait à faire sur ceci, comme sur ce qui regarde la province de Yucatan; je pense qu'elle voudra bien donner ses ordres et destiner une certaine somme à l'entretien d'une colonie si utile au service de Dieu, et dont V. M. tire un si grand profit.

J'ai dit à V. M. qu'on avait commencé à élever des vers à soie, et je lui ai envoyé des

échantillons du produit. J'ai cru faire une chose utile en passant un contrat avec un nommé Martin Cortez, qui est celui qui a introduit et organisé cette industrie, étant de plus un homme très-habile qui comprend et est entendu dans tous les détails de l'entreprise.

Je lui ai donc donné, au nom de V. M., le village de Tepen. Cette négociation me paraît très-avantageuse au bien et à la prospérité du pays.

J'ai écrit à V. M. sur la nécessité qu'il y avait de modérer l'emploi des mules, dont tout le monde se sert, oubliant combien les chevaux sont utiles. Je pense qu'il ne faudrait pas les défendre entièrement, ce qui serait un autre inconvénient, mais n'en permettre l'usage qu'à ceux qui ont au moins deux chevaux. Je crois que cela suffirait.

Le 24 septembre dernier, on vint me dire que les nègres avaient élu un roi et avaient résolu de tuer tous les Espagnols. Tout le pays

devait se soulever et les Indiens étaient aussi du complot : je n'y ajoutai pas foi , parce que c'était un nègre qui vint me dénoncer cette conspiration ; cependant , pour m'assurer de la vérité , j'ordonnai à quelques-uns de mes domestiques d'aller le soir se mêler aux Indiens , de manière à n'être pas reconnus d'eux , et d'observer s'il ne se passait rien de suspect , car je ne voulais pas être surpris si par hasard le fait était vrai. Je découvris en effet , par ce moyen , quelques fils de la conspiration ; je fis aussitôt arrêter celui que les nègres avaient choisi pour leur roi et les principaux conjurés. Je fis dire à l'instant aux Espagnols des mines et de la campagne de se tenir sur leurs gardes et de surveiller les nègres. Ceux qu'on avait arrêtés avouèrent la vérité. On en écartela deux douzaines dans la ville et dans la mine d'Amatepec , où j'avais envoyé Francisco Vazquez de Coronado. Les Indiens m'apportèrent les corps salés de quatre nègres et d'une négresse , parce que j'avais ordonné de

s'en saisir morts ou vifs. C'est ainsi que tout fut apaisé. On a tâché de savoir jusqu'à quel point les Indiens avaient trempé dans le complot, mais on n'a pu rien découvrir jusqu'à présent, quoiqu'il soit très-probable qu'ils étaient instruits de tout et qu'ils se seraient joints aux nègres si ceux-ci avaient eu le dessus. On croit que les nègres étaient encouragés par la connaissance qu'ils ont eue des guerres et des nécessités de V. M. (car on en écrit d'Espagne beaucoup plus qu'il ne faudrait), et par le retard des vaisseaux qu'on attribuait à cela. Un moine avait même osé dire que de dix ans il ne viendrait pas de vaisseaux d'Espagne. Je ne m'étonne donc pas de l'audace des nègres, puisque les Espagnols eux-mêmes ne savent pas cacher la position difficile dans laquelle ils se trouvent. V. M. devrait ordonner qu'il vint régulièrement des navires, quand cela ne serait que pour la forme, et afin qu'on ait des nouvelles fréquentes d'Espagne.

Puisque les nègres, malgré leur petit nombre, ont osé tenter une pareille entreprise, il serait bon d'en suspendre l'importation ; car si elle devenait plus considérable, le pays serait menacé d'une catastrophe.

Depuis ce soulèvement et pour éveiller les craintes de la population, j'ai fait faire parade des armes et des chevaux que chacun possédait ; on a trouvé six cent vingt cavaliers, dont quatre cent cinquante en état de servir : il y a le même nombre de fantassins, très-bien tenus, sans en compter beaucoup d'autres qui, par indisposition ou autre empêchement, n'ont pas pu se présenter.

J'ai déjà envoyé à V. M. une liste d'armes dont nous avons le plus grand besoin : on m'a promis de m'en envoyer, mais je n'ai rien reçu. Nous n'en avons que quelques-unes qui étaient destinées pour le Pérou, et que j'ai fait acheter à la Vera-Cruz.

Si le soulèvement des nègres avait eu lieu, je n'aurais su, faute d'armes, comment faire

pour leur résister. Je supplie donc V. M. de m'en faire expédier le plus tôt possible, et d'ajouter à cet envoi trois cents quintaux de salpêtre pour fabriquer de la poudre : on ne s'en procure ici que très-peu et à un prix très-élevé.

V. M. m'a envoyé l'ordre de taxer les boutiques que le marquis del Valle possède autour de cette maison, et d'en faire verser le revenu au trésor royal. A l'époque de mon arrivée elles rapportaient 1,500 pesos de revenu, et maintenant elles sont louées 3,000 pesos de mines. La valeur des maisons et des propriétés a augmenté du double depuis cette époque.

Mais depuis la révolte des nègres, je pense qu'il vaut mieux faire construire sur la chaussée de Tacuba un fort qui contienne des logements pour le président, les membres de l'audience, et les employés, ainsi que l'hôtel des monnaies, la fonderie ; au bout serait un édifice mieux fortifié, qui serait destiné à l'alcaïde, et qui contiendrait des munitions,

l'artillerie et une certaine provision de blé et de maïs. On pourrait employer à la construction de cette forteresse les neuf mille piastres que l'on doit donner au marquis pour cette maison ; V. M. peut fournir tout le maïs nécessaire pour les ouvriers sur les tributs de Tezcuco, d'Otumba et des autres villages à dix lieues à la ronde de Mexico, qui appartient à V. M.

Cette forteresse, ainsi placée à la principale entrée de la ville, la protégerait suffisamment et ne coûterait pas plus à V. M. que la maison du marquis, qui l'estime 70,000 castellanos.

Autrefois les naturels du pays célébraient de grandes cérémonies qu'ils faisaient lorsque quelques-uns d'entre eux étaient reçus dans l'ordre des Tècles, qui est un titre analogue à celui de chevalier (1). Ceux qui ont embrassé le christianisme sont privés de cet honneur, et ceux qui ne sont pas bons chrétiens en

(1) Voyez sur les Tècles le premier recueil de pièces sur le Mexique.

célèbrent quelques-unes , quoique par crainte des Espagnols ils en suppriment plusieurs. Ce sont donc ceux qui mériteraient le plus cet honneur qui en sont privés. J'ai résolu , après avoir pris le conseil des personnes les plus versées dans ces matières, de les nommer Tècles au nom de V. M. , sans que pour cela ils cessent d'être tributaires, et sans leur accorder ni droit ni pouvoir sur les maceguals, mais seulement un titre d'honneur. Avant de leur accorder cette dignité, je me procure des renseignements sur leur manière de vivre, sur leur vertu et attachement à la religion chrétienne ; je les fais confesser et entendre la messe, et je leur fais prêter serment. Je leur dis qu'au nom de V. M. je les fais Tècles, et qu'ils peuvent porter sur leurs mantas la devise des colonnes de V. M. et la placer sur leur maison.

Jusqu'à présent j'en ai fait deux : je crois que ce sera très-profitable en ce que cela les

encourage au devoir et à la vertu, et à avoir fidélité et amour à V. M.

Le gouverneur et le corps municipal de la ville de Tlasecala m'ont écrit qu'ils avaient donné la liberté à tous les esclaves qui se trouvaient sur le territoire de leur juridiction, et qu'ils avaient défendu qu'à l'avenir on ne pût en faire ni en acheter de nouveaux, vu l'offense qui en résultait envers Dieu. Ils me priaient de leur confirmer cet ordre au nom de V. M., qui pourra faire examiner la copie de cette pétition jointe ici. Je me suis réjoui de donner un ordre demandé dans d'aussi louables intentions, espérant qu'un si bon commencement aura d'heureuses conséquences.

L'évêque de Tlasecala réclame les dîmes du pastel, du safran et de la soie. J'ai déjà écrit à V. M. que ce serait important, et qu'elle doit se réserver ces droits en vertu d'un chapitre de ses instructions, où il est dit :

« Nous avons ordonné que le président et les » membres de ladite audience s'enquière de

» la manière que l'on pourrait employer pour
» que les Indiens naturels de ladite province
» payent la dîme ecclésiastique, à laquelle oblige
» toute loi divine ou humaine, et qu'ils pren-
» nent les meilleures mesures à cet effet, en
» évitant de blesser et de scandaliser les natu-
» rels. Vous nous informerez de ce que vous
» aurez fait, et, de concert avec les évêques et
» les prélats, vous déciderez des moyens pro-
» pres au service de Dieu et au nôtre ; et si vous
» voyez que la somme totale des dîmes dépasse
» ce qui serait nécessaire pour doter les églises,
» les prélats et les ministres, vous désignerez
» pour nous et notre couronne de Castille la
» somme qu'il vous semblerait convenable ; car
» les dîmes nous appartiennent par concession
» apostolique. Vous aviserez de ce que vous
» aurez cru devoir faire, vous conformant en
» tout point, quant à la perception de la dîme,
» à ce que j'ai écrit et ordonné. » Je me suis dé-
terminé à ne pas consentir à les lui laisser
prendre, quoiqu'il ne parle que de ce qui con-

cerne les Indiens , et je crois qu'il va nous excommunier tous , d'après les lettres qu'il m'a écrites.

Que V. M. daigne répondre aussitôt qu'elle pourra , en envoyant la nouvelle loi sur la soie , que je pense , en attendant , grever du quint. Nous aurons besoin de fileurs : deux seront suffisants , vu que les Indiens apprendront à travailler la soie , et le feront dorénavant. J'ai voulu faire un essai sur la soie que nous avons obtenue ; j'en ai fait teindre en cramoisi avec la teinture du pays , et cela a parfaitement réussi.

J'ai reçu une lettre de V. M. datée de Valladolid , 3 septembre 1536 , dans laquelle elle me disait que l'évêque de Mexico lui avait écrit qu'ayant voulu savoir si les enfants des naturels avaient de l'intelligence , il avait examiné ceux qui se trouvent dans les couvents pour y faire quelques études , et qu'il en avait trouvé beaucoup d'une très-grande habileté dans la langue latine et autres sciences , et qu'en ayant donné connaissance à

l'audience de cette ville, celle-ci avait résolu d'établir dans la paroisse de Santiago un collège pour les Indiens. Le jour des Rois de cette année, soixante enfants sont entrés en ma présence dans ce collège, apportant avec eux tout ce qui leur était nécessaire.

Cette institution a obtenu l'approbation de V M., qui m'a écrit de veiller aux moyens de la conserver, et de pourvoir à ses besoins sans toutefois nuire au domaine royal, ni oppression pour les naturels. Tout ce qu'en a écrit notre évêque est très-vrai : l'intelligence et la capacité des Indiens sont très-grandes, et leur font surmonter les difficultés de l'étude. Leur professeur me l'a assuré, et moi-même je les ai interrogés sur le latin et la grammaire, et j'ai vu qu'ils étaient fort avancés pour le peu de temps qu'ils y sont. Il est donc très-juste que V M. leur accorde faveur et protection, et ceci ne peut se faire sans qu'il en coûte au trésor; toutes ces dotations de collèges et d'autres établissements utiles au bien

public ne peuvent se faire que par les soins et aux dépens de V. M. Dans le royaume de Grenade, les rois catholiques, de glorieuse mémoire, aïeuls de V. M., dotèrent des monastères, des hôpitaux et des universités, et donnèrent des biens aux villes. Si V. M. n'agit pas de même, il est impossible qu'il y ait en rien du succès et de l'ordre. V. M. ne doit donc pas défendre de toucher au domaine, car toute l'habileté du monde ne suffit pas dans ces circonstances ; puisque tout ici est à V. M., on ne peut rien faire sans que l'on ne touche à ses biens ; car si ce que V. M. possède était aussi bien réglé qu'en Espagne, et qu'on pût en savoir le total, on pourrait craindre avec raison qu'il s'en perdit une petite partie. Mais je puis dire à V. M. que tous les efforts possibles et le meilleur système de recouvrement ne pourraient nous fournir dans dix ans le montant exact des biens de V. M. ; elle ne peut donc espérer de le savoir, vu que tous les jours ses richesses s'augmentent et que de

nouvelles ressources ne cessent d'en accroître la masse.

L'évêque m'a dit qu'il voulait donner à cet établissement quatre maisons, tant celle qu'il habite que d'autres qu'il a fait construire, mais que pour cela il a besoin d'une permission de V. M., les ayant déjà données à l'église; son successeur aura de bonnes rentes qui vont tous les jours croissant, ainsi que celles de l'église. Il scrait donc mieux que les maisons revinssent à ces étudiants.

Je suis du même avis, considérant que c'est le meilleur moyen de convertir les Indiens au christianisme, et que ce collège produira plus de profit que tous les prédicateurs du monde.

Il ajoute encore qu'il désirerait que V. M. lui accordât un autre petit village qu'il joindrait à celui qu'il a déjà pour les donner à ce collège ou à un couvent de religieux ou à un couvent où on élève les filles des Indiens. Ce sont bonnes œuvres auxquelles V. M. em-

ploiera bien ses richesses ; mais je ne puis , quand je vois la différence qui existe entre l'état des Indiens qui sont à V. M. et ceux qui sont en commanderie, m'empêcher d'éprouver des scrupules quand on les sépare du domaine. Ceux de Guastepec m'ont beaucoup affligé l'autrejour, quand je fus leur dire que, par ordre de V. M., ils devaient servir le trésorier. Leurs larmes furent aussi abondantes que si on les avait conduits au supplice ; plus tard, ils cherchèrent à réparer leur conduite, car, après m'avoir quitté, ils dirent au trésorier que ces larmes venaient de la joie qu'ils éprouvaient d'être à lui.

Cabeza de Vaca (1) et Dorantes, les seuls de l'expédition de Narvaez qui soient arrivés dans ce pays, veulent s'en retourner en Espagne ; mais voyant qu'il serait important au service de V. M. d'envoyer des gens pour explorer le pays, et qu'il n'y avait personne

(1) Voyez la relation de Cabeza de Vaca dans la première série de cette publication.

pour les accompagner et leur servir de guide, j'ai acheté à Dorantes, à cet effet, un nègre très-entendu, nommé Esteban, qui est venu avec eux et était dans l'expédition.

Ayant appris que le navire qui portait Dorantes avait été forcé de rentrer à la Vera-Cruz, je lui écrivis pour le prier de venir à Mexico. Quand il fut arrivé, je l'engageai à retourner dans ce pays, pour l'explorer, avec quelques religieux et gentilshommes que je lui donnerais : il céda volontiers à mes instances. Je suis donc décidé à l'envoyer avec des cavaliers et des religieux, certain qu'il en résultera honneur pour Dieu et V. M.

Il en coûtera trois mille cinq cents ou quatre mille pesos pour les préparatifs nécessaires au départ de Dorantes et des gens qui vont avec lui. Cette somme sera prise sur l'argent de V. M. Mais je pense donner ordre de la retirer des ressources ignorées, parce qu'il y a ici beaucoup de villages qui sont en commanderie, et qui produisent de l'or ; on a négligé

de faire payer le quint aux commandeurs portant à la fonderie, comme ils y étaient obligés; mais ceux-ci ne l'ayant pas fait, personne ne s'en est occupé. C'est ainsi que V. M. a perdu une somme assez forte qui lui revenait. J'ai donc ordonné au fiscal d'opérer ce recouvrement, et afin de connaître la vérité, j'ai fait rassembler tous les livres des taxes et de la fonderie; on y verra quels sont les villages qui payent leurs tributs en or, et quels sont ceux qui ont négligé de l'apporter à la fonderie. Les villages que l'on trouvera dans cette catégorie seront obligés de payer ce qu'ils doivent d'après ces taxes; de sorte que nous retirerons assez d'argent pour pourvoir aux dépenses de cette expédition sans qu'il en coûte un maravedis.

De plus, il arrive souvent qu'à la demande des Indiens et des commandeurs eux-mêmes, on change le tribut en or pour l'équivalent en étoffes et grains, ou bien en travail dans les mines, et à la construction des maisons : dans

ce cas V. M. perd le quint qui lui revient. J'ai ordonné, en conséquence, qu'on prit note de tous les villages qui donnent de l'or pour tribut, ainsi que de la quantité qu'ils en fournissent, afin qu'on pût en prélever le quint des commandeurs, tant pour les villages qui ont demandé cette mutation, que pour ceux qui la demanderaient à l'avenir, quelle que soit la nature de leur tribut; l'intérêt des commandeurs ne devant pas faire perdre à V. M. les droits qui lui reviennent.

Pour donner de quoi vivre à quelques conquérants, et à d'autres personnes qui n'ont pas d'Indiens et sont sans ressources, car on ne peut donner ces corregimientos à tout le monde, on m'a proposé que V. M., qui prélève le quint sur l'or, veuille ordonner qu'il en soit de même pour les étoffes, le maïs, le cacao, et les autres objets que les Indiens donnent en tribut à leurs commandeurs. Il me semble qu'il serait bon qu'ils donnassent le dixième; si V. M., en donnant cet ordre,

permettait que les Indiens qui appartiennent aux commandeurs passassent à leurs enfants, ils s'y soumettraient bien plus volontiers.

Un certain Valderrama, habitant de cette ville, et marié avec une fille de Motezuma, est mort il y a vingt jours, laissant quelques Indiens qu'il possédait; et comme sa veuve en avait d'autres en commanderie, et qu'elle avait été déjà mariée, et avait des enfants de son premier mari, j'ai cru ne pas devoir lui accorder ceux qui venaient d'être laissés par la mort de Valderrama, et je n'ai voulu rien décider sans avoir pris les ordres de V. M.

Il y a près de cette ville un petit bois appelé Chapultepee, dont j'ai fait arranger les portes qui étaient en mauvais état; si quelque personne en demandait la concession à V. M., je l'engagerais à ne pas l'accorder, car c'est le seul endroit de tous les environs qui puisse servir de promenade, et c'est là que se trouve la source qui fournit de l'eau à la ville.

V. M. a ordonné que les Indiens devaient porter les dîmes des églises aux mines ou autres endroits où on payait les tributs dus à leurs maîtres, pourvu que cela ne dépassât pas vingt lieues : l'évêque de Guatemala m'a demandé une lettre qui lui permit de faire observer cette ordonnance dans son évêché. Je l'ai accordée. Les dîmes de cette manière rapportent davantage ; mais les habitants de Guatemala interjetèrent appel : cependant je ne sais pas quel tort cela peut leur faire ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ici c'est une habitude de dire que ni Dieu ni V. M. ne doivent tirer parti du pays ni de ses habitants.

Si V. M. voulait faire examiner la longitude qu'il y a d'ici en Espagne, qu'elle sache que l'éclipse qui a eu lieu le 16 novembre dernier a commencé dans cette ville un demi-quart d'heure après le coucher du soleil.

Les lettres que j'ai reçues de la Nouvelle-Galice me disent que les mines d'or vont assez bien. Je crois que ce sera aux dépens

des naturels. Le licencié de la Torre réussit mieux que nous ne croyions tous. Je lui donne tous les encouragements et tous les conseils possibles afin qu'il serve un peu mieux les intérêts de V. M.

D'après ce que dit tout le monde, cette province est un aussi bon pays que le Mexique, et cependant sera ruinée si V. M. n'y porte un prompt remède, car elle pourra voir par les comptes combien peu elle a produit. Si V. M. veut permettre que les revenus qu'on obtient servent à son amélioration, dans peu d'années elle produira davantage, car maintenant je m'aperçois que les Espagnols y sont pauvres, que le pays est perdu, et que V. M. n'en a rien retiré.

J'ai reçu il y a quelque temps des lettres de Honduras, de l'Adelantade Montejo; il me dit combien les mines d'or existantes et celles que l'on découvre tous les jours renferment de richesses. Le pays est très-tranquille, et je crois qu'il n'y aura pas besoin de lui

envoyer les Indiens qu'il demandait pour l'aider.

J'ai reçu aussi des nouvelles du licencié Maldonado, qui m'écrit que cette province est aussi très-bonne, et plus tranquille que jamais. Je suis informé de sa bonne administration, et combien il rend justice à chacun. Il me demande de lui fournir des Indiens pris dans les commanderies vacantes. Comme cela peut se faire sans préjudice pour V. M., je pense qu'il est d'autant plus juste de le lui accorder que sa maison est le refuge d'une foule de gens qui n'ont pas d'autre ressource.

Je finissais d'écrire cette lettre lorsqu'on est venu me dire que deux conquérants qui avaient des Indiens, et qui n'étaient pas mariés, étaient mourants; on avait amené cinq femmes à l'un d'eux, et trois à l'autre, pour qu'ils les épousassent, et que par ce moyen elles héritassent de leurs Indiens.

Pour empêcher cette fraude, j'ai pris sur

moi de mettre ces Indiens sous le sequestre jusqu'à ce que V. M. m'ait fait connaître sa décision.

J'ai déjà demandé à V. M. la permission d'entreprendre une découverte, et de m'accorder en cela la même faveur que d'autres ont obtenue; jusqu'à présent je n'ai eu aucune réponse; mais comme mon désir est de servir Dieu et V. M., je viens me rappeler à son souvenir, et la supplier avec plus d'instance, par l'entremise de Juan de Aguilar, qui vous parlera de moi plus particulièrement et que je vous prie d'écouter.

Que notre Seigneur élève et garde la S. C. C. personne de V. M., et conserve, en les accroissant, ses plus grands royaumes et ses seigneuries, comme nous tous ses serviteurs nous le désirons.

De V. M. le très-humble serviteur, qui baise ses pieds et ses mains royales,

D. ANTONIO DE MENDOZA.

LETTRES DIVERSES.

Lettre au roi d'Espagne écrite de Chiapa. (*La copie ne porte pas le nom de l'auteur.*)

J'ai déjà écrit à V. M. que Fr. Barthélemi de Las Casas, évêque de Chiapa, et, dit-on, de la moitié de la Nouvelle-Espagne était débarqué dans le Yucathan avec une quantité de religieux dominicains. Il en était parti, dit-on, cinquante de San - Lucar, et il en est arrivé trente à la Nouvelle-Espagne. Il s'est mis en possession de son évêché malgré l'opposition des habitants, et s'est ensuite rendu à Tabasco. Il avait envoyé dix religieux par mer dans une barque, mais elle fit naufrage, et il ne s'en échappa qu'un seul. Tous les habitants de cette ville et même tous ceux de la Nouvelle-Espagne auraient mieux aimé que l'évêque se noyât, et qu'ils échappas-

sent, quand même ç'eussent été des Français. Quand il fut un peu reposé des fatigues du voyage, il se remit en route et vint à Chiapa, où il fut bien reçu et bien traité des habitants. On lui donna des banquets et des festins ; il fit son entrée sous un dais comme un homme qui a la croix sur sa poitrine et sa nomination dans sa poche. Il reçut un grand nombre de visites et fut traité, en un mot, comme doit l'être un évêque, même par le corps municipal, qui ne se composait alors que d'un régidor et d'un alcalde ; car les autres étaient alors absents, et leur ont reproché depuis de l'avoir admis. Le dimanche des Rameaux, le nouvel évêque choisit quatre confesseurs et n'accorda qu'à eux le pouvoir de donner l'absolution, excepté pour les cas qu'il se réservait. Aussitôt que cette mesure fut connue, une rumeur sourde se répandit dans la ville, et l'on dit que l'évêque commençait à vider le sac qu'il avait apporté d'Espagne. Sa première prétention fut regardée par les habitants comme une ruine,

car il avait défendu qu'on accordât l'absolution à quiconque possédait un esclave avant qu'il l'eût préalablement mis en liberté. L'on pensa cependant qu'il avait plutôt pris cette mesure pour faire preuve de bonne volonté à l'égard des indigènes que pour la faire exécuter rigoureusement ; mais la suite prouva qu'on se trompait. A la prière d'un grand nombre de personnes, j'allai parler à l'évêque, mais je n'en pus rien obtenir. Il déclara qu'il fallait que tous les esclaves fussent mis en liberté, soit qu'on les eût achetés, soit qu'on se les fût procurés de toute autre manière. Quelques personnes allèrent jusqu'à offrir de mettre en liberté leurs esclaves quand ils auraient terminé les maisons qu'ils étaient occupés à construire ; mais l'évêque ne voulut rien entendre, et leur refusa la confession ainsi qu'à d'autres qui offraient des conditions si équitables que, si on les eût acceptées, dans deux ans il ne fût pas resté un seul esclave. Offensés d'une rigueur si dure,

ils eurent recours à Gil de Quintana, doyen de cette église, et le requirent, en qualité de commissaire de la Cruzade, de leur désigner un confesseur qui leur donnât l'absolution en vertu des ordres de Sa Sainteté.

Il y eut là-dessus de longues discussions entre le doyen et l'évêque. Le premier ayant enfin confessé trois ou quatre personnes, l'évêque lui envoya l'ordre de comparaître devant lui. Celui-ci s'y étant refusé, parce qu'il craignait qu'on ne le mît en prison, l'évêque envoya pour l'arrêter un chanoine, un alguazil et quelques autres ecclésiastiques; le doyen prit une épée pour se défendre, frappa l'alguazil à la cuisse, et se blessa lui-même à la main. Le bruit souleva toute la ville, et, pour cette fois, le doyen conserva sa liberté. Au bout de quelques jours, l'évêque voulut faire une nouvelle tentative contre sa personne, mais on refusa de lui prêter main-forte : chacun prit parti, et l'on était sur le point d'en venir aux mains; mais quelques per-

sonnes , ayant intercédé auprès de l'évêque, parvinrent à calmer sa colère. Cependant il excommunia le doyen et tous ceux qui le soutenaient. Le doyen protesta, en refusant de reconnaître sa juridiction, qu'il n'était soumis qu'à celle de l'archevêque de Séville, commissaire de la Cruzade ; mais craignant la vengeance de Las Casas, il quitta secrètement la ville ; et celui-ci, l'ayant appris, prononça contre lui un anathème en pleine chaire.

Le désordre était tel que, même pendant la semaine sainte, on ne se serait pas cru dans un pays chrétien. L'évêque est tellement insolent, qu'il ose dire que, ni les ordres de V. M., ni même ceux du pape ne le feront dévier de sa résolution. Il prétend que V. M. l'approuve, et que c'est par son conseil qu'ont eu lieu les derniers changements au Pérou et à la Nouvelle-Espagne. Dieu veuille qu'il ne fasse pas plus de mal qu'il n'en a déjà fait !

Lettre de Fr. Nicolas de Witt , de l'ordre de Saint-Augustin.

Meztitlan , le 27 août 1554.

D'après l'ordre de S. M. , que vous m'avez transmis, je m'empresse de vous faire savoir tout ce que j'ai appris touchant les Indiens depuis douze ans que je les fréquente et que j'étudie leur langue. Pendant tout ce temps j'ai vécu au milieu d'eux, et j'ai visité une grande étendue de pays, tant dans le pays des Chichimèques que dans la province de la Guasteca.

Dans chaque province, comme dans celles de Mexico, de Mechoacan ou de Meztitlan, tous les chefs reconnaissaient un seigneur universel; mais il n'en était pas de même dans la Guasteca, qui fait partie de la province de Panuco, où chaque village était indépendant, faisait la guerre ou contractait des alliances à son gré, absolument comme cela se pratique en Italie. Tout le monde obéissait

au seigneur universel et lui payait tout ce qu'il demandait; mais cela n'arrivait qu'une ou deux fois dans l'année, quelquefois même pas du tout, car il ne demandait que ce qui lui était nécessaire. Ses prétentions étaient bornées, mais celles des commandeurs sont sans bornes. C'est ce qui a ruiné le pays.

Tous les villages ne servaient pas le seigneur universel, mais seulement ceux qui faisaient partie de son patrimoine personnel; et les habitants des autres villages ne servaient que leur chef direct. Quelque puissant que fût Montézuma, tout ce qu'on lui payait annuellement ne s'élevait pas au delà de deux cent mille pesos d'or, sans compter cependant ce qu'on fournissait aux temples du démon, dont la quantité était innombrable.

Le seigneur universel de Meztitlan, province de trente-cinq lieues de long sur vingt-deux de large, était toujours en guerre avec Mexico, Tlaxcalla et la Guasteca. Son revenu pouvait monter à dix mille pesos d'or. Il était chef

suprême de tous les Chichimèques , même de ceux qui sont indépendants aujourd'hui. J'ai traversé leur pays avec quelques chefs de Meztitlan , qui m'ont aidé à le pacifier ; ils leur rendaient toutes sortes d'honneurs et leur fournissaient des vivres en abondance.

Il n'y avait pas de seigneur universel dans la Guasteca , et seulement des chefs particuliers ; mais aujourd'hui il n'y en a plus , parce qu'unjour on les a tous réunis dans une grande enceinte en bois , à laquelle on a mis le feu après les avoir attachés. Cette province est maintenant déserte , quoiqu'elle fût autrefois une des plus peuplées qu'éclairât le soleil , comme on le voit par les ruines que l'on rencontre à chaque pas.

La conscience de S. M. est bien chargée pour avoir dépouillé tous les anciens seigneurs et les avoir remplacés par des commandeurs étrangers, sans leur laisser seulement un morceau de pain à manger, quoiqu'il y en ait un grand nombre qui ont embrassé la religion

chrétienne et qui ne se sont jamais révoltés. Le petit nombre de ces seigneurs qui ont survécu, et leurs héritiers, attendent en pleurant dans quelque coin que S. M. ait fixé leur sort.

Comme je l'ai dit, chaque village faisait partie du domaine du seigneur universel, ou avait un chef particulier. Dans le premier cas, on y envoyait une espèce de majordome qui disposait de tout à son gré, et les habitants allaient servir le seigneur. Dans le second cas, ils servaient leur chef en construisant ou réparant sa maison, et en cultivant ses champs; le revenu d'un de ces chefs s'élevait environ à 2,000 pesos d'or, et l'on dépensait à peu près la même somme pour l'entretien des temples et les sacrifices.

Quant à rechercher les anciennes peintures pour vérifier ce que payaient les Indiens, cela n'est pas praticable; car, comme je l'ai dit, cela était fort irrégulier et selon les besoins. Maintenant que nous avons dépouillé leurs

seigneurs de leurs revenus et de leurs esclaves, ils sont plus pauvres que les derniers des macehuals. J'ai vu de mes deux yeux l'ancien seigneur aller labourer son champ comme un misérable paysan, et j'avoue que j'en ai versé des larmes de pitié.

Il n'y avait que les macehuals ou laboureurs et les marchands qui payassent le tribut. Les nobles ne payaient rien. On leur donnait, selon leur rang, le titre d'*Hatñant*, *Pipiltic* et *Tiachan*. On les distinguait facilement dans la province de Panuco, parce qu'ils avaient la figure tatouée. Ils étaient exempts d'impôts et de porter des fardeaux; ils conservent encore ce dernier privilège; mais quant au tribut, il est si excessif qu'il faut que tout le monde en paie sa part. Autrefois chaque noble avait des maisons qui lui étaient assignées et dont les habitants étaient obligés de le servir et de cultiver ses terres.

Le tribut ne se payait pas à des époques fixes, d'autant plus qu'il consistait en grande

partie en service personnel, mais quand le seigneur en avait besoin, comme lorsque, par exemple, il voulait célébrer quelque grande fête. On ne pensait pas à thésauriser, mais on demandait pour les temples, les fêtes ou les seigneurs, ce dont on avait besoin pour le moment.

Le tribut ne se payait pas d'après la quantité de terres, mais par tête de macehuals, qui devaient la même chose, qu'ils en cultivassent peu ou beaucoup; mais ils le devaient dans les domaines de celui où se trouvait la terre qu'ils cultivaient, et qui passait à leurs enfants. Dans la province de Panueo, l'aîné héritait seul de la terre; mais il n'y avait aussi que lui qui payât le tribut. Les autres enfants étaient obligés de prendre des terres à ferme de ceux qui en possédaient.

Maintenant les Indiens ne paient plus rien à leurs anciens seigneurs; tout le pays a été divisé en commanderies et donné à des Espagnols. Il y a quatre-vingts repartimientos dans

le Mexique, quarante dans le Mechoacan, onze dans le Meztitlan ; et les Indiens n'ont plus affaire qu'avec l'intendant du commandeur, qui est ou un esclave, ou un macehual, quelquefois même l'ancien seigneur auquel on ne donne que très-peu de chose ; car les Espagnols se sont emparés de tout. Si le commandeur n'est pas content du chef, il le chasse du village, et met à sa place quelque Indien étranger, comme cela arrive souvent dans les endroits qui sont à quelque distance de Mexico. Le chef légitime est devenu un véritable esclave, et est forcé de tyranniser ses sujets pour que son maître espagnol ne le chasse pas de son village.

Les seigneurs héritaient autrefois en ligne directe ; et, pendant les minorités, c'était le plus proche parent qui gouvernait, excepté dans les endroits qui appartenaient aux prêtres, qui nommaient à l'élection leur chef ou pape du démon ; car ils ne se mariaient pas, et il ne leur était pas permis d'approcher une

femme. Autrefois ces chefs rendaient la justice à leurs sujets d'après les lois existantes, mais maintenant ils ne font qu'exécuter les ordres de l'audience.

En fixant le tribut actuel, on ne s'est nullement réglé sur ce qu'il était anciennement, à l'exception de l'or et de l'argent, et des produits du sol. Mais autrefois ils ne donnaient ni étoffes, ni hamacs, ni coton, ni cire, ni une multitude d'autres choses qu'on exige à présent. Mais comme d'un autre côté ils entretenaient les temples ainsi que les maisons du Seigneur et ses temples, je ne sais s'ils ont gagné ou perdu au change : cela n'a jamais été fixé d'un commun accord, comme on l'a prétendu. Le marquis ou le commandeur faisait appeler les Indiens pour leur signifier ses ordres, et ceux-ci étaient beaucoup trop effrayés pour se permettre la moindre observation. Souvent on les vendait comme esclaves ; et quand le commandeur leur disait : « Si le président ou les auditeurs vous

demandent si vous êtes esclaves , répondez que oui , » ils s'y soumettaient humblement. Toutes les taxes qui ont été faites à la Nouvelle-Espagne ont été si dures , que pas une n'a pu durer plus de quatre ans.

Diego Ramirez , qui répartit la taxe actuellement , est obligé de la diminuer des sept huitièmes. Souvent , au lieu de quarante charges de maïs , on n'en demande plus qu'une , ce qui prouve clairement combien l'ancien cadastre était exorbitant.

Le meilleur moyen de mettre un terme aux exactions des chefs et des caciques , c'est de faire payer à chaque Indien tant par tête , sans qu'il ait absolument rien autre chose à fournir. Nous pourrions alors leur expliquer en chaire qu'une fois qu'ils ont payé la taxe , ils peuvent refuser de se soumettre à tout autre prétention. Huit réaux d'argent pour tout droit seraient assez. On partagerait le produit entre le chef , le commandeur , l'église et V. M. Les Indiens n'iraient pas alors s'établir d'un

endroit dans un autre pour éviter les impôts ; ce qui en fait périr un grand nombre , à cause de la différence de climat. Quant aux Chichimèques , il suffirait de leur demander quatre réaux ; car ils n'ont pour tout bien qu'un arc et des flèches , et ne sont pas accoutumés à payer de tribut. Quant aux dîmes , il faut y renoncer si on ne veut achever de les ruiner complètement.

Rapport sur la province de Meztitlan , par Gabriel de Chaves.

1^{er} octobre 1579.

Le 1^{er} octobre 1579 , moi , Gabriel de Chaves , alcalde mayor de S. M. dans la province et les montagnes de Meztitlan , d'après les ordres de son excellence le vice-roi de la Nouvelle-Espagne , j'ai fait le rapport suivant sur toute la province de Meztitlan , les montagnes et villages compris dans sa juridiction , d'après

l'enquête que j'ai faite moi-même avec soin, et les renseignements que j'ai pris des Indiens les plus âgés et les mieux informés de cette province.

Réponse à la XI^e question (les dix premières ayant rapport aux établissements des Espagnols).

La ville de Meztitlan était la capitale de toute cette chaîne de montagnes, et avait sous sa dépendance tous les villages que l'on trouve jusqu'aux limites de la province de Guasteca; elle garda toute l'étendue de ce pouvoir jusqu'à l'arrivée des Espagnols, et le marquis del Valle, D. Fernand Cortez, la divisa et la répartit de la manière qui subsiste encore aujourd'hui.

Les provinces et les villes qu'elle avait dans sa dépendance et sous sa nomination sont : la province de Molango et celle de Malila, qui sont à la couronne; la province de Tlanchi-

no|tipac, qui est donné en commanderie à deux commandeurs : la moitié à Alonso Ortiz de Zuñiga, et l'autre moitié à Juan Maldonado. La province d'Illamatlan et celle d'Atlihuetzian, qui sont données en commanderie à Léonel Cervantes; la province de Suchicoatlán, qui est à la couronne; la province de Tianguiztenco, qui est donnée en commanderie à Francisco de Temiño; la province de Guazalingo, qui est donnée en commanderie à Diego de Aguilera; la province de Yagualica, qui est à la couronne. Toutes ces provinces étaient soumises à la ville de Meztitlan, et étaient obligées de lui fournir des guerriers, quand cela devenait nécessaire, pour repousser les invasions des Mexicains.

Molango et Malila sont les chefs-lieux des deux corregimientos dont dépendent toutes les provinces que j'ai énumérées. De Molango à Meztitlan il y a sept petites lieues, par un chemin roide et tortueux, à travers des montagnes et des défilés. Tous les villages qui en dépendent

possèdent tous des églises , et les naturels ont construit des habitations qui forment des rues bien alignées et bien propres , quoique ces villages soient dans des situations escarpées ; voici les principaux :

Meztitlan , capitale de cette province ; il y a une église et un couvent très-riches et très-bien bâtis : il y réside quatre ou cinq religieux de l'ordre de Saint-Augustin , qui administrent les sacrements aux naturels et visitent successivement les villages d'alentour , qui dépendent du chef-lieu , et qui sont les suivants :

Le village de Tzagualtipan possède un monastère où résident quatre religieux de l'ordre de Saint-Augustin.

La ville de Molango est le corregimiento et la cour de justice de toutes les provinces qui sont comprises dans sa juridiction ; de sorte qu'elle est le siège d'une alcaldia mayor. Elle est située sur le flanc d'une haute montagne , entourée d'autres chaînes qui s'étendent de tous

côtés. La température en est froide et continuellement surchargée de brouillards épais, ce qui en rend le climat très-humide. La plupart des hameaux qui en dépendent sont situés en terres chaudes, parce qu'ils sont construits dans des vallons et des ravins. Ils sont arrosés par des ruisseaux qui leur fournissent du poisson en abondance. On y cultive beaucoup de maïs, de haricots et d'autres légumes, ainsi que beaucoup de fruits. Les naturels y récoltent beaucoup de coton et paient leur tribut en étoffes. Il y a dans cette ville un couvent très-riche et des plus anciens; quatre religieux de l'ordre de Saint-Augustin y demeurent habituellement.

Le village de Suchicoatlan, qui dépend de la couronne, à une lieue de la ville de Molango. Il y a un monastère où résident deux religieux de Saint-Augustin. Il y a aussi un corregidor; la température et la situation sont les mêmes que celles de Molango.

Le village de Yagualica, à la couronne,

est à sept lieues de Molango ; il est situé sur le sommet d'une montagne , et est entouré de toutes parts de roches escarpées. C'était autrefois une place forte , où les habitants de Meztitlan avaient des troupes en réserve contre les Guastecos , dont ce village est frontière. Il y a un prêtre bénéficiaire et un corregidor. Le climat en est chaud , parce qu'il est éloigné de la chaîne ; c'est là que commencent les plaines de la Guasteca : il y a beaucoup de ruisseaux et des terres très-fertiles.

Le village de Xelitla est à vingt lieues de Molango et appartient à la couronne. Il est situé sur les dernières frontières de cette province , et est voisin des Chichimèques sauvages. Il y a un couvent de moines augustins et un corregidor. Sa situation est dans un terrain inégal et creusé de précipices ; son climat est le même que celui de Molango.

Réponse à la XII^e et à la XIII^e question.

La distance de Meztitlan à Molango, de Malila, est de cinq lieues; à Suichiocoatlan, de cinq; à Tlanguiztenco, de cinq; à Tlanchinolticpat, de quatorze; à Guezalingo, de quinze; à Yagualica, de dix-sept; et à Ylamatlan, de dix lieues. Toutes ces provinces sont à l'orient, et le chemin qui conduit de l'une à l'autre passe à travers des montagnes escarpées.

Il y a sept lieues jusqu'au village d'Atonolico, au sud, neuf jusqu'aux mines de Puchuca, à l'occident, et dix jusqu'aux mines de Yzmiguilpa. Toutes ces routes sont difficiles et tortueuses à cause de l'irrégularité du terrain. On compte quinze lieues pour aller à Chapulhuacan, qui est situé dans la direction du nord.

Quant à l'origine du nom de Meztitlan, les naturels disent que quand les premiers ha-

bitants de cette province faisaient la guerre aux nations voisines, ils avaient coutume d'assaillir leurs ennemis les nuits où il y avait de la lune, et qu'il était bien rare qu'ils attaquassent le jour; c'est pourquoi on les appelait *Meztitlanecas*, ce qui veut dire *gens de la lune*.

D'autres disent que le nom de Meztitlan vient d'une figure de la lune qui est peinte au sommet d'une montagne, sur une roche à pic qui fait face au nord, ainsi qu'un bouclier et cinq pointes en forme de dard; il semble impossible qu'aucun être humain ait pu faire cette image, et ainsi les habitants de cette province appelèrent dès le principe cet endroit *Meztitlan*; ce qui veut dire *près de la lune*.

L'idiome général de cette province et de toutes celles de la chaîne des montagnes n'est autre chose que le mexicain corrompu et très-dur.

Réponse à la question XIV.

Nous avons déjà dit qu'avant la conquête, toutes les provinces reconnaissaient pour leur seigneur celui de la ville de Meztitlan. Le pouvoir que ceux-ci avaient sur les naturels et les tributs qu'ils étaient obligés de leur payer n'étaient bornés par aucune loi et dépendaient uniquement de sa volonté. Le tribut ordinaire était des manteaux de coton et d'autres espèces de vêtements, dont ils se servaient alors, des arcs et des flèches, du coton et du maïs, onze espèces de gibier; enfin des services personnels dans la maison du seigneur.

Les rites et cérémonies de leur religion étaient très-variés et remplis de mille genres de superstitions. Leurs principales idoles étaient six figures peintes : deux femmes, dont l'une s'appelait Xotehitlaehpa, et l'autre Tecpaxoch, et quatre hommes, nommés Izeuin, Huytecpatl, Tentetemic, Nanaeatlatzi. Les naturels

débitaient sur eux mille sottises. Ils avaient aussi pour dieux deux autres figures, dont l'une représentait Ometochtli, qui est le dieu du vin, et l'autre Tezcatilpuca, qui était leur principale idole. Ils adoraient encore Hueyto-nantzin, ce qui veut dire notre grand'mère; parce qu'ils la croyaient mère de tous ces dieux et démons. Les quatre démons déjà nommés tuèrent leur grand'mère, établissant par cet acte le mode de sacrifice qui consiste à arracher le cœur par la poitrine et à l'offrir au soleil. Ils disent aussi que l'idole Tezcatlipuca tua le dieu du vin de son propre consentement, pensant que de cette manière il le rendait immortel, et que s'il ne mourait pas, tous ceux qui boiraient du vin devraient mourir; ils ajoutent que la mort de cet Ometochtli était semblable au sommeil d'un homme ivre qui, après s'être réveillé, est redevenu sain et bien portant. L'immortalité qu'on lui donne consiste en ce que, de son nom, on fit le point de départ du calcul des années; et ainsi,

comme nous le disons plus loin, ils nomment la première année *Ce-Tochtli*, et delà commencent leurs histoires et peintures, qui se comptent année par année ; mais il n'y a pas de chronologie des actes et événements qui se sont passés avant cette époque. Tous ces mensonges et toutes ces erreurs les conduisaient à adorer le démon , à lui faire des sacrifices et à lui élever des temples ; à avoir des ministres pour son culte, appelés *huchue teopixqui*, qui assistaient toujours aux cérémonies et ne sortaient jamais du temple, qui était dans la capitale de cette province. L'un des prêtres se nommait *Chiquey-Noehitonal*, et l'autre *Chiquey-Ocelotl*. Ils étaient les gardiens des idoles, et chantaient la nuit en se répondant l'un à l'autre ; ils soufflaient dans des coquillages qui avaient le son des trompettes. C'est le roi qui était chargé d'élire les prêtres lorsqu'ils venaient à manquer, et ceux-ci devaient être très-habiles et plus vieux que ceux qui avaient été élevés dans le temple. Après les avoir élus, il les

appelait en sa présence, et leur confiait la garde et l'honneur de ses idoles, leur recommandant la conservation des bonnes mœurs et le bon exemple, leur faisant entrevoir le châtiment qui les attendait, s'ils n'obéissaient pas à ses ordres. La charge étant acceptée par les prêtres, le roi commandait de préparer les grandes cérémonies qui se faisaient les quatre jours suivants, et alors, il allait accompagné de ses vassaux et de ses gens de guerre; avant toutes choses, il faisait à ses idoles une offrande de papier découpé et d'encens, et se retournant du côté du peuple, il lui déclarait que sa volonté et celle de ses dieux étaient que ceux-là fussent prêtres, et qu'ils fussent honorés et obéis comme tels par le peuple; le roi les couvrait lui-même d'un manteau très-riche, et le leur nouait à l'épaule, en leur disant : « Prenez ce vêtement comme » signe que vous êtes les gardiens et les » ministres de mes dieux. » Chacun retournait alors à sa maison, où l'on célébrait

cette nouvelle élection par des danses et des banquets.

Ces prêtres avaient pour les servir des espèces d'enfants de chœur auxquels ils enseignaient tout ce qui avait rapport au culte des idoles et à la religion ; on en choisissait d'autres parmi eux lorsque les prêtres mouraient. Ils balayaient le temple et allaient à la ville chercher des provisions.

Les prêtres portaient les cheveux très-longs et tressés avec des fils de toutes couleurs. Ils entretenaient dans le temple un feu de charbon continu ; tous les cinq jours chaque Indien offrait quatre morceaux de bois pour cela. Tous les cinq jours, ainsi qu'aux fêtes de chaque mois, on se perçait dans le temple les oreilles, ainsi que les mollets, avec des couteaux pointus ; et on trempait dans ce sang des morceaux de papier que l'on offrait ensuite aux idoles ; on en faisait autant pour le bois, qu'on offrait également couvert de sang. Ce genre de sacrifice n'était que pour les hommes adultes

qui étaient en âge de pécher ; les prêtres recevaient le bois et les papiers qu'ils enfilèrent et gardaient.

Les jeunes filles offraient chacune un vase de farine de riz , pétrie avec du sang qu'elles tiraient de leurs oreilles ; elles lui offraient aussi du papier trempé dans leur sang , en disant : « Je te présente cette offrande parce » que tu es mon Dieu. »

—

Des cérémonies pratiquées aux naissances , aux mariages
et aux décès.

Lorsqu'une femme arrivait près du terme de l'enfantement, on la mettait pendant quelques jours dans un bain, avec une vieille accoucheuse qui la baignait et lui pressait légèrement les hanches et le ventre, disant que de cette manière elle redressait l'enfant et facilitait le travail de l'enfantement ; elle recevait l'enfant, et après lui avoir coupé

le cordon ombilical, elle le lavait dans l'eau froide : on ne le sortait de l'endroit où il était né qu'au bout de quatre jours ; alors on le portait au bain avec sa mère pour les purifier : on servait ensuite à l'accouchée et à tous les parents de la *zamorra* faite de maïs, de poule, de chair de cerf et d'autres substances. Trois jours après, l'accoucheuse emportait l'enfant à un faubourg distant d'une lieue, accompagnée de six petits garçons, si le nouveau-né était du sexe masculin, et de six petites filles dans le cas contraire. Ces enfants portaient les outils et instruments dont se sert habituellement l'homme ou la femme, tels que ceux à filer et à tisser pour celle-ci ; une hache, un arc, des flèches et un *mecapal*, ou corde dont on attache les fardeaux, pour celui-là. On baignait le nouveau-né dans un ruisseau et on le remontait à la maison de sa mère, laissant les instruments dans cet endroit, où les enfants venaient les reprendre.

Deux ans après, les parents préparaient un

grand festin , et le faisaient servir dans la maison du voisin qu'ils considérait et aimaient le plus ; ils lui demandaient son nom pour l'enfant qu'ils lui avaient amené, et quand il leur était accordé, on commençait le festin et les réjouissances. Dès lors l'enfant était considéré comme le filleul de cette maison , et les deux familles , unies par ce nouveau lien de parenté, s'aimaient et se visitaient davantage.

Les parents du jeune homme qui voulait se marier préparaient un grand festin , et le portaient en présent avec des vêtements à ceux de la jeune fille ; en les leur offrant , ils leur faisaient une longue harangue dans laquelle ils leur demandaient leur fille ; si elle leur était accordée, on la remettait entre leurs mains, ou on désignait un délai de quelques jours.

Les parents de la jeune fille préparaient un autre festin pour célébrer son entrée dans sa nouvelle famille , et lui offraient aussi des

vêtements; après le repas, on laissait les époux dans un appartement qu'on avait préparé pour eux.

Ceci ne se faisait ainsi que pour les gens du peuple, auxquels il n'était permis d'avoir qu'une seule femme, tandis que les chefs et les seigneurs en avaient autant qu'ils voulaient, et que les uns et les autres pouvaient divorcer quand cela leur convenait.

Lorsqu'un chef ou seigneur mourait, on lui mettait une émeraude dans la bouche, on l'enveloppait du linceul et on le plaçait sur une natte. Le lendemain tous ses vassaux se réunissaient et pleuraient sur son corps; on faisait deux grandes bannières de papier blanc, on l'emportait ainsi en procession jusqu'au temple des idoles, où les prêtres avaient préparé une espèce d'échafaud, d'une vare de haut sur autant de large, sous lequel étaient beaucoup de branches d'arbres. Une fois que le corps et les bannières étaient placés sur ce bûcher, les prêtres y mettaient le feu, et lors-

que tout était réduit en cendres, on creusait un fossé dans le même endroit et on les y enterrait ; puis , pendant quatre jours consécutifs, ils apportaient sur la tombe des offrandes en mets et boissons de toutes sortes, que les ministres prenaient ensuite et dont ils faisaient leurs festins.

Les gens du peuple brûlaient leurs corps sur leurs terres et dans les forêts.

—

Réponse à la question XV.

Deux vieillards nommés *tequitlatos* étaient chargés de rendre la justice et de percevoir les tributs ; ils étaient choisis dans les principales familles , parmi ceux qui avaient la plus haute réputation de sagesse ; ils siégeaient constamment dans le palais du roi, et après avoir examiné toutes les affaires qui leur étaient soumises, il lui en faisaient leur

rapport : il était bien rare que le roi refusât de confirmer leurs décisions.

Quand le roi avait donné son approbation, les tequitlatos sortaient sur la porte du palais, et prononçaient la sentence avec l'ordre de la mettre en exécution. C'est de cette manière que toute affaire se terminait sans réplique de la part des intéressés.

Pour les affaires criminelles, ils avaient une prison avec un geôlier, des menottes de bois, des piloris, et une espèce de caisse dans laquelle on mettait le prisonnier, et sur laquelle dormait le geôlier avec d'autres gardes, s'il y avait un plus grand nombre de criminels. Mais ce genre de prison n'était que pour les prisonniers de guerre ou les personnes que l'on voulait seulement punir par la honte ; car pour les grands criminels, on n'en avait presque jamais besoin. Les causes s'examinaient et se terminaient très-rapidement et de la manière suivante :

Si c'était un cas d'adultère, l'offensé en

donnait connaissance aux deux tequitlato, qui, sans arrêter les criminels, faisaient une enquête avec le plus grand secret possible; quand elle était terminée, ils envoyaient des *tsacanes*, espèce d'alguazils et de bourreaux qui, en quelque endroit qu'ils trouvassent l'accusé, le tuaient en présence de l'offensé.

Si celui qui avait commis l'adultère était capitaine ou de noble famille, il ne mourait pas de cette manière; mais, à la première guerre, on le plaçait dans un poste dangereux où il devait nécessairement être tué par l'ennemi.

L'homicide était puni de mort. Le corps du criminel était partagé en quatre et distribué à ceux qui l'avaient fait prisonnier; ils le faisaient rôtir et le mangeaient, la tête appartenant à celui qui avait découvert le crime: il la gardait comme un trophée pour les jours de danses et de réjouissances. Le cœur, après avoir été offert aux divinités, était enterré.

S'il s'agissait de vol, l'accusé devenait es-

clave du roi ; s'il avait des biens, il pouvait se racheter, ou sinon le roi pouvait disposer de sa liberté.

La même peine était infligée aux faux témoins , et à ceux qui portaient une fausse accusation. Les tequitlatos terminaient également les discussions d'intérêt qui s'élevaient entre des particuliers.

La province de Meztitlan et toutes celles qui étaient sous sa domination étaient en guerre avec celles d'Atotonilco au sud, d'Izmiquilpa et d'Octocpa à l'ouest , au nord avec celle de Chapulchacan , de Guayacocotla et de Tzicoal à l'est. Dans tout le cours de ces guerres , les habitants du Meztitlan ne furent jamais vaincus ; de sorte qu'ils s'étaient acquis une grande réputation de force et de courage. Ces provinces ne furent jamais soumises à Montézuma ni à aucun autre roi jusqu'à l'arrivée des Espagnols , auxquels elles se rendirent sans faire aucune résistance : les naturels se vantent beaucoup de cette action.

Quand le moment de combattre était venu, le roi, placé sur un tertre élevé au milieu de son armée, haranguait ses soldats et les engageait à soutenir leur ancienne réputation de bravoure; des coquillages qui servaient de trompettes donnaient le signal du combat; on s'attaquait corps à corps, et le combat durait quelquefois pendant plusieurs jours. Les prisonniers faits de part et d'autre étaient à l'instant même sacrifiés.

Leurs armes étaient des arcs, des flèches très-fortes et lancées avec une justesse extraordinaire, des lances durcies au feu, d'une brassée et demie de long, et armées de cailloux pointus, qu'on jetait au moyen de courroies qui leur donnaient plus de force qu'une flèche d'arballe; enfin des épées de bois, tranchantes comme des couteaux.

Les armes défensives étaient des rondaches faites de roseaux très-forts, qu'ils appelaient *otlatl*, fendus et minces, d'un demi-doigt de largeur, qui s'attachaient et se tressaient

ensemble très - solidement ; une seconde claie les recouvrait sur toute la longueur et une autre les traversait ; de sorte que ces roseaux étaient si durs et offraient une si forte contexture, que cette rondache suffisait à parer les flèches d'une arbalète espagnole. Ces espèces de boucliers leur servaient aussi à se couvrir et à se défendre des pierres lancées par la fronde, de toutes les armes offensives la plus dangereuse.

Ils se servaient avec beaucoup d'adresse de toutes les espèces d'armes de trait ; ils se battaient en désespérés ; car un noble ne jouissait des privilèges de son rang et ne pouvait avoir de vassaux qu'après avoir fait un prisonnier. C'est par le nombre des ennemis qu'il avait pris qu'un guerrier était classé dans l'estime publique.

Leur vêtement consistait anciennement dans deux ou trois manteaux d'une vare et demie en carré, noués par en haut, le nœud se mettant pour les uns sur la poitrine, pour

les autres à l'épaule gauche, et souvent par derrière. Les manteaux des seigneurs, des nobles et des chefs de l'armée étaient de plumes et de poils de lièvre et de lapin ; le tout brillant et délicatement fait, avec des nuances de diverses couleurs. La basse classe s'habillait d'étoffe de coton. Les uns et les autres couvraient leurs nudités d'une longue bande d'étoffe, semblable à un *almaizar*, qui leur faisait plusieurs fois le tour du corps et passait ensuite entre les jambes, les extrémités retombant par-devant jusqu'aux genoux. Il n'y avait de différence entre le costume des plus pauvres et des plus riches que dans les ornements et dans le travail des étoffes employées.

Tous les Indiens portaient des cheveux longs comme ceux des femmes ; ils les tressaient et les arrangeaient de diverses manières pour la guerre. Ils n'avaient aucune chaussure ; cependant à Meztitlan ils ont des espèces de sandales.

Maintenant ils ont des chemises et des pourpoints comme nous ; ils portent aussi des culottes plissées (*zaragüelles*), des chapeaux, des souliers et des bottes ; quelques - uns même ont de larges casaques (*sayos*) ; presque tous montent à cheval sans selle ni mors.

Ils n'estimaient anciennement que les vêtements, les armes et les objets qui servaient à leur nourriture ; d'autres richesses leur étaient inconnues, à l'exception de quelques bijoux en or et en pierreries ; car leurs guerres continuelles avec les habitants du Mexique les empêchaient de participer aux richesses de cette contrée.

Ils se nourrissaient autrefois des oiseaux et des animaux qu'ils prenaient à la chasse : le pays en abonde, surtout dans la partie montagneuse ; du poisson, qu'ils pêchent en grande quantité ; du maïs, dont ils font trois et quatre récoltes par an, et du chile.

Leur boisson consistait en liqueurs de plusieurs espèces ; les unes provenaient de la

canne à sucre et de divers fruits ; une autre était extraite de la racine appelée *ocpatli* : c'était celle qu'ils préféraient et dont ils buvaient jusqu'à s'enivrer.

Ils mangent maintenant des poules qu'ils élèvent eux-mêmes, des haricots et une grande variété de légumes et de fruits.

Cette province et toute la partie des montagnes ont toujours été et sont encore exemptes de maladies ; malgré les pestes qui ont régné ailleurs , ce pays , grâce à Dieu , n'en a été atteint que très-légalement.

—

Réponse aux questions XVI, XVII, XVIII.

La ville de Meztitlan est située au midi et sur le penchant de collines âpres et pierreuses. L'église et le couvent sont au sommet, et le terrain, qui est sec et ne produit aucune espèce d'arbres, est peu propre à être ensemencé.

Pour venir à la ville de Meztitlan on traverse une vallée située entre deux ravins : celle-ci a trois lieues de long, et sa largeur est d'environ une lieue. Elle est traversée par une rivière dont les eaux sont très-abondantes, et dont les fréquentes inondations empêchèrent les naturels de peupler cet endroit ; car toute la vallée n'était anciennement qu'un lac, et l'on ne pouvait arriver à Meztitlan qu'avec des canots. Le climat de cette ville, ainsi que de tous les villages qui avoisinent la vallée, est chaud et sec ; le ciel y est serein, et les naturels n'ont jamais eu à se plaindre de maladies. Les autres villages qui en dépendent sont situés sur les montagnes et vers la partie du nord : ceux-là ont une température très-froide ; mais elle est chaude pour ceux qui sont dans les vallons et les ravins ; et là, la fertilité de la terre est plus grande, et les récoltes de fruits et autres produits y sont plus abondantes.

Toutes les provinces dont j'ai parlé, qui

étaient soumises à celle de Meztitlan, sont situées vers la partie du nord-est. Le pays est montueux, âpre et humide; on y voit rarement un ciel serein, et le brouillard, qui y est très-épais, tombe sur la terre, et fait du bien au maïs, aux *axis* (piments) et autres plantes; de sorte que l'année où il y a tombé beaucoup de brouillard est une année heureuse. Presque partout on fait deux récoltes par an; la première a besoin d'être arrosée, mais pour la seconde il suffit des brouillards qui règnent de décembre jusqu'en avril.

Réponse aux questions XIX, XX, XXI.

La rivière qui traverse la vallée de Meztitlan, et qui est assez considérable, prend sa source dans le village de Tulaeingo, qui est à quatorze lieues de la capitale.

Les naturels profitent dans quelques en-

droits des eaux de cette rivière, et recueillent une grande quantité d'axis, de haricots et de chian. Depuis deux ou trois ans ils sèment du blé qui produit abondamment, puisque d'une fanègue ils en retirent cinquante et quelquefois davantage. On pourrait arroser toute la vallée par le moyen de canaux qui prendraient l'eau à la rivière, dont la position faciliterait l'entreprise. Le climat de cette vallée est excellent, on n'y a jamais vu de glée, et il y pleut très-peu, ce qui serait à désirer pour le blé qui exige d'être arrosé.

Cette rivière suit son cours à travers la vallée jusqu'à trois lieues de Meztitlan, et là, arrêtée par une haute montagne formée de rochers à pic, elle forme un lac qui grossit ou diminue suivant la quantité des eaux qu'elle reçoit. Dans la présente année (1579), celles-ci ont été si abondantes que le lac a pris quatre lieues de plus d'extension, et sa profondeur est telle que de gros navires pourraient y naviguer.

Du même côté de la montagne où vient se précipiter le fleuve , est une cavité entre les rochers à travers laquelle il se fraie un chemin et se perd pour paraître à une demi-lieue de là; mais l'endroit par lequel il passe n'a pas plus de largeur ni ne peut recevoir plus d'eau que n'en contient le lit du fleuve; de sorte que les eaux , venant en trop grande abondance, sont obligées de s'y arrêter , et forment alors le lac dont j'ai parlé. On ne trouve dans cet endroit d'autres poissons que des *moxarras*.

Un moine, qui se nommait Fray Nicolas de San Pablo, essaya d'écouler les eaux de ce lac; à cet effet, il commença par ouvrir un passage à travers la montagne en taillant dans le roc; mais des commandeurs de cette province firent cesser les travaux d'après un ordre de l'audience royale. Il serait d'une grande importance d'écouler les eaux de ce lac, l'entreprise n'en étant pas très-difficile.

Réponse aux questions XXII , XXIII XXIV , XXV.

Les arbres que l'on trouve communément sur les montagnes de cette province sont le pin , le chêne , le chêne vert , le cèdre et l'ar-bousier : les naturels n'en font d'autre usage que pour brûler et construire leurs maisons. En terres chaudes, au lieu de ces arbres qui n'y existent pas , on en trouve d'autres dont le bois est très-tendre et qui ne peuvent être d'aucun usage. Il y a aussi d'autres arbres dont le bois est très-estimé et qui s'appellent hacuitolquahuitl. C'est un bois de diverses couleurs , entre violet et fauve , avec des fila-ments et des dessins : quoique très-dur il est facile à travailler.

Les arbres fruitiers qu'on cultive dans cette province sont très-nombreux en espèces et en qualités : tous ceux auxquels convient une terre froide y viennent très-bien , tels que les durazos (pêches) , les cognassiers, les

abricotiers, les pommiers, les noyers, les cerisiers et les pruniers. En terres chaudes, on trouve en abondance des orangers, des limoniers, des cédras, des toronjos (citronniers) et des figuiers. La canne à sucre y vient aussi en grande abondance, et les fruits du pays sont en très-grande quantité et d'espèces très-variées.

Les grains et légumes dont se nourrissent et se sont toujours nourris les naturels, sont : le maïs, les haricots, le *chian*, et les grains de Calebasses, dont il y a aussi grande abondance.

Sur les montagnes on ne peut avoir de blé, à cause des brouillards continuels qui rendent la terre et l'atmosphère trop humides; mais dans toute la vallée de Mezquitlan, on en a considérablement. On a cultivé les vignes, et on a obtenu des raisins; mais les Indiens ne les aiment pas et n'en plantent pas, quoiqu'il y ait des endroits très-favorables à cette culture.

Ce fut Alonso de Villaseca qui commença,

il y a vingt ans environ , à introduire la culture de la vigne ; mais un certain Fr. Nicolas de San Pablo fit arracher celle qu'il avait plantée , disant que c'était préjudiciable aux naturels. Ce même religieux fit couper sous le même prétexte un grand nombre de mûriers dont on faisait de la soie très-belle ; et encore aujourd'hui , on trouve dans la vallée les débris de ces mêmes mûriers coupés.

Ce pays-ci ne produit point de cochenille , mais il y a beaucoup de nopals sauvages ; quant à des oliviers , il n'y en a que dans le jardin du couvent de cette ville. Je les ai vus : ils sont très-grands , et ne donnent pas d'olives à cause de la trop grande aridité de la terre.

—

Réponse aux questions XXVI et XXVII.

La salsepareille , si commune dans toutes les montagnes de cette province , est le remède

général dont se servent les Indiens; car la plus grande partie de leurs maladies consistent en bubons qu'ils guérissent avec de l'eau de salsepareille et des sueurs abondantes.

Les animaux sauvages sont ici en grand nombre et d'espèces diverses : on trouve des cerfs du pays, des lapins, des tigres, des lions, des loups, des renards et des sangliers.

Les animaux domestiques vivent très-difficilement, parce que ce pays-ci est très-montagneux, qu'il n'y a pas de pâturage et que sans cela il n'y a pas possibilité d'avoir du bétail; car dans les couvents de religieux qui sont dans cette province, tous les moutons qu'on y apporte de loin sont mal nourris, et ils finissent par mourir pour avoir mangé des herbes vénéneuses.

Réponse aux questions XXVIII , XXX et XXXI.

Dans aucune des provinces de cette chaîne de montagnes, on n'a pu, malgré tous les efforts, trouver de mines d'or ou d'argent, les bonnes dispositions du terrain ayant trompé dans cette circonstance. Il n'y a que celles d'alun et de couperose, qui appartiennent aux héritiers du commandeur Juan Baeza, par une grâce particulière que S. M. l'empereur D. Charles lui a faite, afin qu'aucune autre personne que lui ne jouît du bénéfice dudit alun pendant soixante ans.

On n'a trouvé aucune saline, car à l'époque où les Indiens étaient en guerre avec leurs voisins, ils usaient de tout sable ou de toute terre qui avait un goût salé; et maintenant, par le trafic général qui existe, ils l'obtiennent de Panuco, port de Tampico, où il y a beaucoup de grandes salines. Le commerce du sel est le seul qui existe dans toutes ces

montagnes , et cette matière sert de petite monnaie pour toutes les choses que les Indiens s'achètent entre eux.

Les maisons ont très-peu changé depuis les temps anciens , et il existe peu de différence entre les nouvelles et les anciennes , les demeures ayant été toujours de la même hauteur et élevées du sol de quelques degrés. La couverture du toit est en paille , principalement à cause du brouillard continuel qui rend la terre humide. Les huttes de la basse classe sont hideuses et très-petites. Les maisons des seigneurs ont une cour , et à l'entour quelques appartements pour recevoir , deux salles très-grandes , et tout le reste est réservé pour le service de la maison : les dortoirs , dépenses et cuisines sont retirés dans le fond avec des entrées et des sorties donnant sur des ruelles étroites et secrètes ; tout cela ressemble , par cet arrangement de chambres séparées , à une espèce de labyrinthe.

Réponse aux questions XXXIII, XXXIV et XXXV.

Le commerce entre les Espagnols et les Indiens consiste en ventes et échanges de divers produits, dont le principal est le sel. Les Indiens se contentaient généralement du trafic de quelques objets pour d'autres, et la monnaie d'alors consistait en petites mantilles de cinq ou six palmes de long et de trois lés. Ces échanges se faisaient dans les marchés, où l'on se procurait le nécessaire pour tous les jours ; hors de là il n'était permis de faire aucun échange. Le cacao, qui sert de monnaie et de boisson à la Nouvelle-Espagne, leur était inconnu, et même aujourd'hui ils ne s'en servent pas.

Le tribut des habitants de Meztitlan et des montagnes consiste en manteaux qui ont cinq vares de long, très-différents de ceux qu'on fabrique à Campêche dont le fil est tordu et tissé comme le *cordollate* d'Espagne.

La province de Meztitlan , avec celles qui bordent les montagnes et que j'ai déjà nommées , sont du diocèse de l'archevêché de Mexico. Depuis Meztitlan jusqu'à cette dernière , il y a vingt-cinq petites lieues ; le chemin est droit et traverse la plupart du temps une vaste plaine.

Les couvents qui sont compris dans les provinces de la juridiction de l'Alcaldia mayor de Meztitlan sont les suivants :

- Un dans la ville de Meztitlan , avec quatre religieux de saint Augustin qui y demeurent ;
- Un dans le village de Tzaqualticpan , avec quatre religieux ;
- Un à Molango , avec quatre religieux ;
- Un à Suchicoatlan , avec deux religieux ;
- Un à Tlanchinolticpac , avec quatre religieux ;
- Un à Guaxutla , avec quatre religieux ;
- Un à Xelitla , avec deux religieux ;
- Un à Chapulhuacan , avec deux religieux ;
- Un à Tzicicaztla , avec deux religieux .

De sorte que tous les couvents étaient de l'ordre de saint Augustin.

La présente relation a été faite par moi, *Gabriel de Chaves*, sur les renseignements que j'ai pris des Indiens les plus âgés de la province, ainsi que d'autres personnes, qui m'ont informé de tout ce que je rapporte ici, m'appuyant de plus sur d'anciennes peintures que j'ai vues de mes propres yeux, et sur l'expérience et les connaissances que j'ai acquises pendant mon administration de la justice dans cette province et juridiction de Meztitlan.

En foi de quoi je le signe de ma main.

GABRIEL DE CHAVES.

Lettre de Fr. Domingo de la Annunciacion , provincial
des dominicains.

Chalco , le 20 septembre 1554.

D'après les ordres qui ont été envoyés d'Espagne au vice-roi et à l'audience de la Nouvelle - Espagne , Fr. Bernard d'Albuquerque, provincial de ce pays, à moi Domingo de la Annunciacion , prieur du couvent de S.-Vincent de Chimalhuacan , dans la province de Chalco , de réunir les vieillards et les principaux Indiens , et de leur demander ce que S. M. désire savoir ; j'ai donc réuni ceux de Chalco , Tenango , leur descendance , et après les avoir invités à me dire la vérité en conscience , voici ce qu'ils m'ont répondu :

D. Pedro , vieillard et chef de Mamalhuazaca , dépendance de Chimalhuacan ; Diego Sanchez , vieillard et chef de Tepetixpan ; Bernardino de Santo Domingo et Domingo Vazquez , vieillards et chefs de Chimalhuacan ; D. Juan ,

vieillard et chef de Teteoc; Martin de Pablo, un des principaux de Tepetixpan, déclarent qu'ils ont souvenir d'avoir été gouvernés successivement par cinq rois de Mexico qui régnèrent ensemble trente-huit ou quarante ans. Le premier, Huehue Montezuma, fit la conquête de la province de Chalco, et n'en exigea aucun tribut pendant son règne, parce qu'il regardait plutôt les habitants comme ses alliés que comme ses vassaux. Axayacatzin lui succéda : celui-ci leur envoya un intendant qui leur fit cultiver, pour son maître, deux champs qui avaient quatre cents mesures de long et huit de profondeur ; ils ne lui payèrent pas d'autre tribut, mais ils lui fournirent des soldats pour conquérir diverses provinces ; il en fut de même pendant le règne de Tizoctzin et d'A-huitzotl, qui, loin d'augmenter leurs prétentions, donnaient aux chefs de Chalco des bijoux d'or, des colliers, de riches étoffes et des armures brillantes.

Montezuma, qui régnait encore quand les

Espagnols arrivèrent dans ce pays , exigea d'eux qu'ils vissent à Mexico pour assister aux danses et aux fêtes solennelles qui se célébraient deux fois par an , et que deux fois aussi ils donnassent certaine quantité de guerriers pour l'assister dans ses conquêtes : ils devaient aussi apporter deux ou trois fois du bois , des pierres et du sable pour les édifices qu'il faisait construire à Mexico ; mais ils ne les transportaient que jusqu'à Puerto de Canoas , qui n'est qu'à cinq lieues de leur ville. Ils lui livraient aussi la même quantité de maïs qu'à ses prédécesseurs ; mais quand les seigneurs et les chefs venaient assister à ces fêtes , Montezuma leur distribuait des bijoux , des vêtements , du cacao , des poules et d'autres provisions.

Quand le marquis del Valle arriva dans le pays , les Indiens de Chalco et des environs se soumirent volontairement , et lui fournirent des vivres. Le marquis les traita très-bien , et après s'être informé de ce qu'ils

payaient à Montezuma , il leur ordonna de l'aider dans son expédition , et de lui payer quatre cents charges de maïs. Cela dura jusqu'au temps de Nuño de Guzman , qui exigea de Chimalhuacan et de Chalco les huit mille charges de maïs qu'elles paient encore aujourd'hui. Depuis le temps du marquis on les oblige aussi de venir à Mexico pour aider aux travaux publics et particuliers, et pour servir les Espagnols , ce qui leur fait beaucoup de tort ; car comme il leur faut deux jours pour aller et autant pour revenir, on ne leur paie que deux jours de travail par semaine, sur le pied de huit maravedis par jour.

Les témoins déclarent que les gens du peuple s'acquittaient envers leur chef en construisant sa maison et en cultivant son champ, et que la quantité de vassaux qu'ils avaient dépendaient des services qu'ils avaient rendus à la guerre. Les guerriers qui n'étaient pas chefs étaient récompensés de leurs services par des marques d'honneur qu'ils portaient

dans les danses; ils ajoutent que tout cela se trouve dans leurs anciennes peintures, et qu'ils sont prêts à les présenter quand on l'exigera. Ils m'en ont montré quelques-unes, et je les trouve conformes à ce qu'ils disent; ils ajoutent que tout le monde, chefs, macehuals ou marchands, fournissaient leur quote-part du tribut qu'on devait payer et que personne n'en était exempt.

Les gens du peuple payaient le tribut aux chefs en raison des terres qu'ils possédaient; de sorte que celui qui en avait beaucoup payait plus que celui qui en avait moins. Les marchands payaient avec les objets dont ils faisaient le commerce.

Les terres appartenait à la nation, à la ville, ou au quartier. Quelques chefs les ont vendues, et ceux qui les ont achetées les ont transmises à leurs descendants; mais tout était dans le principe des *altepetlalis* ou terres appartenant aux villes, des *calpullalis* ou terres appartenant au quartier. Il y avait

cependant quelques *tecutlallis* ou terres qui appartenaient en propre aux chefs. Ceux-ci y recevaient les fugitifs des autres pays et les traitaient bien pour les engager à rester avec eux et à les servir.

Les tributs que l'on exige d'eux ne sont pas aussi excessifs qu'ils l'étaient autrefois. Partout où vont les juges envoyés par le vice-roi et l'audience, les tributaires obtiennent justice quand ils réclament.

Les témoins rapportent que depuis un temps immémorial, dans toute la Nouvelle-Espagne, les chefs se succédaient en ligne directe. Quand un chef mourait sans enfant, sa succession passait à son frère ou à son plus proche parent. Un chef avait quatre conseillers, dont il était obligé de suivre l'avis dans les circonstances importantes. Ils rendaient la justice et châtiaient le coupable conformément aux lois qui existaient dans le pays.

Quand le marquis eut résolu de leur faire payer le même tribut qu'ils payaient à Monte-

zuma, il convoqua tous les chefs de la province de Chalco, qui convinrent de livrer deux mille quatre cents fanègues de maïs. Mais quand Nuño de Guzman profita de l'absence du marquis, qui était allé à Hibueras, pour en exiger huit mille, il ne les convoqua pas et ne demanda le consentement de personne. Il fit seulement signifier aux habitants de Tlamanalco, qui en prévinrent le reste de la province, et ceux-ci se soumirent de crainte de mauvais traitements. Ce fut par le même motif qu'ils lui fournirent de l'or et des esclaves, et qu'ils vinrent travailler aux édifices qu'il faisait construire.

Tout le monde paye sa part du tribut qui est dû à V. M. ou aux commandeurs, à l'exception des seigneurs, au moins dans cette province, car dans beaucoup d'autres ils sont tenus d'en fournir leur part. Rien n'égale du reste la misère des Indiens. Ils vivent de peu et n'ont presque pas de vêtements; ils dorment à terre, une pierre ou un morceau

de bois leur sert d'oreiller. A l'exception de ceux qui habitent dans les environs des couvents, que les religieux ont commencé à civiliser, tous les autres vivent comme des sauvages, et il serait bien nécessaire de les réunir dans des villages : cela sera le salut de leur corps et de leur âme. On pourra alors parfaitement régler leurs tributs, car maintenant les chefs leur font payer ce qu'ils veulent; les alcaldes sauront le compte des morts et des naissances; l'on pourra voir aussi s'ils vivent dans la foi chrétienne et s'ils reçoivent les sacrements.

Dans ce pays comme ailleurs, il y a des terres qui sont plus petites les unes que les autres; il faudrait en faire la différence dans la perception de l'impôt; peut-être vaudrait-il mieux le faire payer par tête, afin que la part de ceux qui meurent ne retomât plus sur les survivants, ce qui a été une grande cause de calamité pour le pays. Tel village de cent feux payait 600 fanègues de maïs ou 600

pesos, et si la peste faisait périr la moitié ou même le tiers des habitants dans l'espace de quelques années, on n'en forçait pas moins les survivants à payer la totalité du tribut. Cependant il y a dans cette province un endroit nommé Teteoc, qui était autrefois très-considérable et la capitale d'une province, et qui maintenant ne contient que trente-cinq maisons. Il ne faut pas non plus permettre que ceux qui sont chargés de percevoir le tribut aillent de maison en maison pour se faire payer comme ils le font à présent, parce que les *tequillatos* ou percepteurs profitent de cette occasion pour dépouiller les Indiens qui ne savent à qui se plaindre. L'impôt devrait être payé à la maison commune, en présence du gouverneur et des alcaldes.

Quant aux dîmes, il serait bien dur de les exiger des Indiens, qui sont déjà si pauvres. Il y a dans presque tous les villages des religieux qui les instruisent. Les Indiens leur construisent des églises, fournissent des or-

nements et leur donnent de quoi vivre. Cette charge est bien suffisante pour le moment.

Tout ce que je viens de dire ne se rapporte qu'à la province de Chalco, et les chefs m'en ont prouvé la vérité par leurs anciennes peintures. Il y avait sans doute d'autres usages dans d'autres endroits, comme on le verra par les rapports ; mais je puis attester la vérité de ce que j'avance relativement à cette province.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

| | Pages . |
|--|---------|
| PRÉFACE DE L'ÉDITEUR FRANÇAIS . . | vii |
| LETTRES de Don Juan de Zumarraga, évêque élu de Mexico, au roi. — I ^{re} lettre. | 1 |
| II ^e lettre. | 71 |
| III ^e lettre. | 76 |
| IV ^e lettre. | 80 |
| V ^e lettre. | 84 |
| PIÈCES relatives aux dissensions entre la première audience de la Nouvelle-Espagne, présidée par Nuño de Guzman, et l'évêque de Mexico. — Décret de l'empereur. — Décrets de la reine. | 87 |
| Déclaration faite à Tenuxtitan, le 25 (le nom du mois est en blanc) 1529, par Fr. Juan de Zumarraga, évêque de cette ville, devant Juan Velazquez, notaire. | 88 |
| Extrait d'une lettre du Fr. Vincent de Sta Maria, dominicain, à l'évêque d'Osma, président du conseil des Indes. | 92 |

| | Pages. |
|--|--------|
| Rapport au roi par Fr. Juan de Zumarraga. | 96 |
| Sommation de la ville de Mexico, relativement à l'interdit. | 98 |
| Déclaration faite à St-Christoval de la Havane, le 31 juillet 1529. | 100 |
| Deux lettres de l'évêque Zumarraga au conseil des Indes et à l'Impératrice, en date du 28 mars 1531. | 101 |
| Procès-verbal fait au nom de l'audience, par Hernandez Prona, son alguazil mayor, contre certains religieux franciscains de Cholula qui ont méprisé l'autorité de l'audience, en date du 3 mai 1529. | 103 |
| Procès-verbal de l'audience contre certains franciscains de Huexotzinco, commanderie de Fernand Cortez, commencé le 22 avril 1529. | 104 |
| Sommation faite par Juan de la Peña, au nom des auditeurs Matienzo et Delgadillo, au gardien Fr. Juan de Fuensalida. | 106 |
| Procès-verbal dressé à Mexico, le 5 mars 1530, par Alonzo Lucas, secrétaire de l'audience, sur l'ordre des auditeurs Ortiz et Delgadillo. | 107 |
| Rapport fait à l'audience de Mexico, le 23 avril 1529, par Gonzalo de Medina. | 109 |
| Mandement de Fr. J. de Zumarraga, évêque de Mexico, contre l'audience, par lequel il ordonne la <i>cessatio a divinis</i> . | 111 |
| Mémoire présenté, en 1537, au conseil des Indes, par moi, Gerónimo Lopez, habitant et conquérant de la Nouvelle-Espagne, qui suis venu | |

| | Pages. |
|--|--------|
| à la cour pour l'informer de ce qui se passe dans ce pays. | 114 |
| Lettre du licencié Salmeron au conseil des Indes. | 123 |
| Lettre des auditeurs Salmeron, Maldonado, Ceynos et Quiroga, à l'Impératrice : de Mexico, le 30 mars 1531. | 128 |
| Lettre particulière du licencié Salmeron jointe à la précédente. | 149 |
| Lettre écrite à l'empereur par les auditeurs Salmeron, Maldonado, Ceynos et Quiroga. | 150 |
| Autre lettre du licencié Salmeron au conseil des Indes, jointe à la précédente. | 183 |
| Opinion de l'audience sur le dénombrement des 30,000 vassaux accordés à Cortez. | 197 |
| La ville d'Antequère, à l'audience de la Nouvelle-Espagne. | 198 |
| Convention entre Cortez et l'audience, au sujet du dénombrement de ses 23,000 vassaux, par-devant Alonzo Lucas, notaire de l'audience. | 200 |
| A l'impératrice, le président et les membres de l'audience de Mexico, savoir : l'évêque de Saint-Domingue et les auditeurs Salmeron, Maldonado, Ceynos et Quiroga. | 201 |
| Lettre du licencié Salmeron. | 207 |
| Le président et l'audience, moins le licencié Quiroga qui se trouve absent. | 208 |
| L'évêque de Saint-Domingue à l'impératrice. | 214 |
| Fr. Martin de Valencia, gardien des religieux franciscains de la Nouvelle-Espagne, à l'impératrice. | 224 |
| 16. | 23 |

| | Pages. |
|---|--------|
| Lettre de D. Antonio de Mendoza , premier vice-roi du Mexique , au roi. | 229 |
| LETTRES DIVERSES. — Lettre au roi d'Espagne écrite de Chiapa. (La copie ne porte pas le nom de l'auteur.) | 279 |
| Lettre de Fr. Nicolas de Witt, de l'ordre de Saint-Augustin. | 284 |
| Rapport sur la province de Meztitlan , par Gabriel de Chaves. | 293 |
| Réponse à la XI ^e question (les dix premières ayant rapport aux établissements des Espagnols). | 294 |
| Réponse à la XII ^e et à la XIII ^e question. | 299 |
| Réponse à la question XIV. | 301 |
| Des cérémonies pratiquées aux naissances, aux mariages et aux décès. | 306 |
| Réponse à la question XV. | 310 |
| Réponse aux questions XVI, XVII et XVIII. | 318 |
| Réponse aux questions XIX, XX, XXI. | 320 |
| Réponse aux questions XXII, XXIII, XXIV, XXV. | 323 |
| Réponse aux questions XXVI et XXVII. | 325 |
| Réponse aux questions XXVIII, XXX et XXXI. | 327 |
| Réponse aux questions XXXIII, XXXIV et XXXV. | 329 |
| Lettre de Fr. Domingo de la Annunciacion , provincial des dominicains. | 332 |







BRASILIANA DIGITAL

ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que participam do projeto BRASILIANA USP. Trata-se de uma referência, a mais fiel possível, a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital - com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Brasiliiana Digital são todos de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Brasiliiana Digital e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se um obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Brasiliiana Digital esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (brasiliiana@usp.br).